

CONTRAT DE RURALITE, DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire de la Communauté de Communes de l'Ernée

ENTRE

La Communauté de communes de l'Ernée,

Représentée par son Président, Monsieur Gilles LIGOT, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 05 juillet 2021,

Ci-après désigné par « la Communauté de Communes de l'Ernée »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Monsieur Xavier LEFORT, Préfet du département de la Mayenne,

Ci-après désigné par « l'État » ;

La Région des Pays de la Loire,

Représentée par sa Présidente, Madame Christelle MORANÇAIS, autorisée à l'effet des présentes suivant la délibération en commission permanente,

Ci-après désignée par « la Région »

Le Département de la Mayenne,

Représentée par son Président, Monsieur Olivier RICHEFOU, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération en séance plénière,

Ci-après désignée par « le Département »

L'Agence de la Transition Écologique,

Représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Arnaud LEROY, et par délégation, Monsieur Franck DUMAITRE, Directeur Régional,

Ci-après désignée par « l'ADEME »

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne,

Représentée par sa Directrice adjointe de la délégation Maine Loire Océan de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, Madame Marine RUAUX,

Ci-après désignée par « l'AELB »

La Caisse des Dépôts – Banque des Territoires,

Établissement spécial créé par la Loi du 28 avril 1816 codifiée aux articles L.518-2 et suivants du code monétaire et financier, ayant son siège au 56, rue de Lille 75007 Paris.

Représentée par Monsieur Olivier VARIOT en sa qualité de Directeur territorial Mayenne Sarthe, autorisé à l'effet des présentes en vertu d'un arrêté de délégation en date du 4 mars 2021,

Ci-après désignée par « la CDC » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

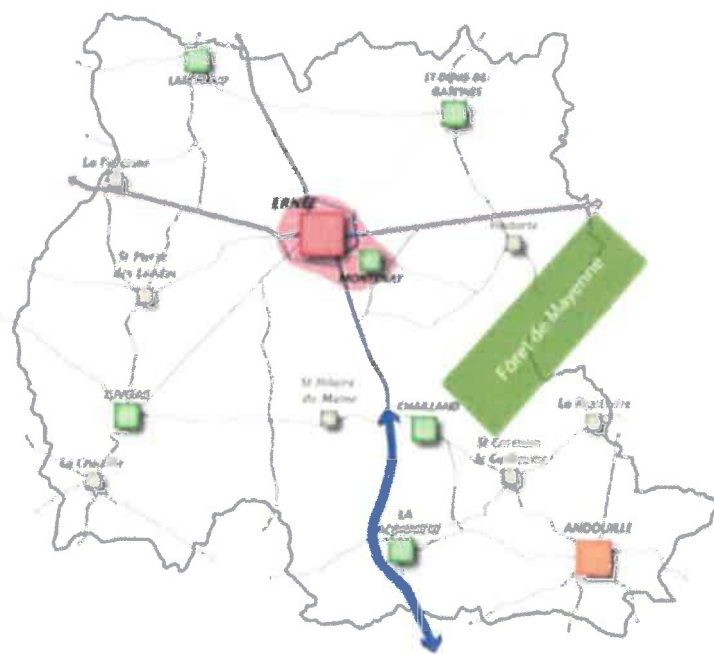
Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de l'Ernée autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.1. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

La Communauté de Communes de l'Ernée se situe au nord-ouest du département de la Mayenne. Elle s'étend sur 48 000 hectares, est composée de 15 communes et comporte 20 972 habitants.



Les principales caractéristiques du territoire :

- Il s'agit d'un territoire agricole : l'agriculture occupe 77% du territoire
- L'intercommunalité est accessible par la RD31 (axe Laval-Saint-Hilaire-du-Harcouët) et la RN12 (Axe Paris-Brest)
- Le territoire est à proximité de Laval, Mayenne, Fougères et Vitré, qui sont des pôles économiques dynamiques
- L'intercommunalité est en forte relation avec Laval Agglomération, en effet 28% des actifs résidant sur son territoire travaillent sur Laval Agglomération et 10,71% des actifs occupant un emploi sur le territoire de l'Ernée habitent l'agglomération lavalloise

Ses atouts :

- Le territoire dispose d'un patrimoine naturel et architectural riche et de paysages préservés
- Le tissu économique est dynamique et se renouvelle
- L'intercommunalité dispose d'équipements de qualité
- La politique culturelle est dynamique
- Un secteur associatif dynamique et diversifié

Ses faiblesses :

- La démographie est vieillissante et le taux de croissance de la population diminue
- Le taux de vacance du logement élevé
- Le nombre d'emplois est en baisse
- La voiture individuelle reste le mode de déplacement principal

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Ambition du territoire de l'Ernée

Au terme du diagnostic collaboratif, la stratégie du territoire s'est structurée autour des grands enjeux suivants :

- Favoriser le développement de l'économie locale (endogène et exogène)
- Favoriser l'accueil de nouveaux ménages
- Evaluer et anticiper les transitions environnementales
- Permettre le maintien et le développement du tissu associatif du territoire en valorisant l'engagement bénévole et citoyen
- Soutenir les acteurs agissant en faveur des services à la personne (santé, prévention, ...)
- Mieux valoriser les atouts du territoire (attractivité, communication, exploiter les atouts)
- Prendre en compte les mobilités de demain
- Anticiper et accompagner les transitions numériques
- Favoriser l'ancrage de la jeunesse sur le territoire
- Adaptation du territoire au vieillissement de sa population
- Favoriser l'excellence éducative et citoyenne
- Accompagner la structuration d'une administration territoriale efficiente
- Prendre en considération la gestion du patrimoine public

Le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique du territoire. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs.

L'élaboration d'une vision stratégique suppose :

- *D'identifier les enjeux du territoire à l'aune de la transition écologique et de la cohésion territoriale transversaux et interdépendants, les forces et faiblesses, et de favoriser l'articulation entre les différentes dimensions qu'elles soient écologiques, économiques, sociales, culturelles, éducatives, relatives à la santé, etc. en favorisant les synergies et les complémentarités entre les territoires ;*
- *De les décliner en orientations stratégique et en plans d'actions.*

Cette vision peut être élaborée suivant différentes méthodes en s'appuyant sur l'existant (PLUi, PLH, SCOT, SDAASAP, SRDEII, SRADDET...). Elle se construit et doit être partagée avec l'ensemble des acteurs territoriaux – acteurs socio-économiques, associations, habitants, collectivités territoriales, État, etc. Associer en amont les acteurs socio-économiques et les habitants, usagers du territoire, est un gage de partage de la vision stratégique et de l'émergence de porteurs de projets engagés.

La vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les événements qui peuvent impacter le territoire.

Le partenariat construit autour de ce contrat, participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté.

• **Résumé du projet de territoire (rédaction en 1 page maximum) collaboratif et partagé :**

Le projet de territoire de la Communauté de Communes de l'Ernée vise à répondre aux quatre grandes transitions auxquelles le territoire est confronté : la transition environnementale, la transition économique, la transition sociétale et la transition numérique. Il est guidé par des valeurs communes : l'écologie, l'inclusion, la transition numérique, la concertation, l'initiative et le fait de faire territoire en partageant les projets et en déployant les politiques sur l'ensemble du territoire. Chaque projet mis en place à l'échelle communautaire ou communale devra être fidèle à ces valeurs. Le projet du territoire se décline en cinq grands axes stratégiques, eux-mêmes déclinés en actions à court terme (2021-2024) et à long terme (2024-2026).

Le premier axe stratégique consiste à garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives. Le développement économique est l'ambition majeure de la collectivité, en effet, le maintien d'un tissu économique dynamique est une source à la fois d'attractivité pour le territoire et de financement des politiques communautaires. La stratégie consiste à la fois à consolider le tissu économique existant et à attirer de nouvelles entreprises sur le territoire.

Le deuxième axe stratégique vise à accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics. Cela implique de repenser la programmation de logements pour développer l'habitat au cœur des communes et ainsi limiter l'artificialisation des sols. Cet axe stratégique répond à la problématique de la vacance du logement, les actions prévues sont donc essentiellement tournées autour de la diversification et la rénovation des logements.

Le troisième axe stratégique vise à préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique. Cet axe stratégique se décline en actions sur la mobilité, les déchets, le développement des énergies renouvelables, la mise en œuvre du PCAET et du PAT ainsi que la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau.

Le quatrième axe stratégique consiste à promouvoir les solidarités entre les générations. Les compétences communautaires en matière de solidarité et d'action sociale ont été transférées au Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Ernée (CIAS) le 1^{er} janvier 2021. Cet axe comporte des actions sur la petite enfance et les personnes âgées mais également des actions visant au maintien d'une offre de services publics de proximité et d'une offre de soins sur le territoire et comprend un volet d'accompagnement des publics fragiles.

Enfin, le cinquième axe stratégique concerne le vivre ensemble, il s'agit de faire de l'Ernée un territoire du vivre ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle. L'Ernée a à cœur de permettre le vivre-ensemble ainsi que la possibilité de se rencontrer et de s'intégrer à un tissu social, ce qui passe par une offre culturelle et sportive de qualité. De plus, le développement culturel est un engagement fort de la collectivité depuis le début des années 2000.

Chaque axe stratégique comprend une dimension écologique, en effet l'esprit du projet de territoire est d'ancrer les objectifs de transition écologique dans chacune de ses actions.

Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 05 juillet 2021 :

- **Orientation 1** : Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives
 - Axe 1.1 Conforter les capacités foncières et immobilières pour les entreprises du territoire et l'accueil de nouveaux projets, y compris au travers d'infrastructures de desserte
 - Axe 1.2 Élargir l'offre d'accompagnement des entreprises au tissu artisanal, commercial, de services et touristiques
 - Axe 1.3 Accompagner la mise en réseau du tissu économique pour le rendre plus coopératif, plus imprégné du territoire, plus proactif
 - Axe 1.4 Favoriser le développement d'un écosystème facilitant le développement des entreprises au travers notamment du développement du numérique
 - Axe 1.5 Favoriser l'accueil de nouveaux salariés en valorisant l'attractivité du territoire
 - Axe 1.6 Accompagner la mutation de l'agriculture du territoire
- **Orientation 2** : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
 - Axe 2.1 Permettre la diversification de l'offre de logements afin d'offrir un véritable parcours résidentiel sur le territoire
 - Axe 2.2 Favoriser la rénovation, notamment énergétique, des logements sur le territoire
 - Axe 2.3 Soutenir la requalification des espaces urbains et la cohérence des politiques d'aménagement des communes
 - Axe 2.4 Agir en faveur de la préservation du patrimoine bâti

- **Orientation 3** : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
 - Axe 3.1 Répondre aux nouveaux enjeux de mobilité
 - Axe 3.2 Poursuivre la réduction des déchets en développant particulièrement le réemploi et l'économie circulaire
 - Axe 3.3 Favoriser les projets de développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics
 - Axe 3.4 S'engager en faveur de la préservation de la biodiversité
 - Axe 3.5 Favoriser la préservation des espaces naturels d'exception permettant les pratiques individuelles et collectives

- **Orientation 4** : Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations
 - Axe 4.1 Favoriser une excellence éducative sur le territoire
 - Axe 4.2 Répondre aux besoins de soins pour les habitants du territoire et engager une véritable politique de prévention
 - Axe 4.3 Adapter l'offre d'accueil et d'accompagnement de la jeunesse, de la petite enfance à l'âge adulte
 - Axe 4.4 Accompagner les problématiques liées au vieillissement de la population
 - Axe 4.5 Soutenir le maintien des services publics de proximité et accompagner l'utilisation des démarches numériques
 - Axe 4.6 Lutter contre l'isolement des plus précaires et accompagner les publics fragiles dans une logique d'inclusion

- **Orientation 5** : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle.
 - Axe 5.1 Développer une vision positive du cadre de vie du territoire
 - Axe 5.2 Accompagner le développement d'une politique culturelle de territoire
 - Axe 5.3 Soutenir les dynamiques associatives concourant au vivre-ensemble sur le territoire
 - Axe 5.4 Favoriser l'accueil de grands événements sur le territoire de l'Ernée

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 1. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Après la définition du périmètre, dès la phase d'engagement de l'élaboration du contrat, le recensement des contractualisations existantes relève du diagnostic du territoire. Il s'agit d'identifier :

- *Les programmes territorialisés de l'ANCT : de la politique de la ville (Grande équipe de la réussite républicaine, Education et petite enfance...), du numérique (France très haut débit, Nouveaux lieux nouveaux liens, Société numérique...), des territoires et de la ruralité (Action cœur de ville, territoires d'industrie, Petites villes de demain, Agenda rural...);*
- *Les contrats de l'Etat transversaux comme les contrats de transition écologique et sectoriels des autres ministères, notamment ceux de la Culture, de l'Education nationale, de la Santé, des Sports et de tout autre dispositif à destination des collectivités territoriales ;*
- *L'intégration avec les dispositifs contractuels régionaux et/ou départementaux est recherchée, dans toute la mesure du possible.*

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

Des modalités d'articulation avec d'autres dispositifs non intégrés dans le contrat (contrats de l'Etat, moyens des opérateurs, contrats des collectivités...) peuvent être précisées.

Liste des contrats intégrés ou coordonnés dès la signature du CRTE :

- Le Contrat Multithématique Colmont-Ernée 2020-2026
- La Convention "Petite Ville de Demain" pour la commune d'Ernée

4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 2.

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux des naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les engagements peuvent être de différentes natures, ils précisent :

- *La maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;*
- *L'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire ;*
- *Les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;*
- *Les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;*
- *La mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;*
- *L'ingénierie (conseils juridiques et technique) ;*
- *Les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;*
- *L'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) ;*
- *Les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière) ;*
- *Les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CRTE restent soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet*

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (modèle annexé)

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4. Les actions de coopération interterritoriale

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement les territoires de X et de Y.

Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :

- Favoriser les synergies et complémentarité entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer) ;
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;
- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.) ;
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, etc.) ;
- Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).

Les mesures sont à définir localement. Différents types d'action sont envisageables : études, expérimentations, projets communs, mutualisation de ressources, actions d'information et d'animation sur certaines thématiques, concertation pour l'implantation de projets à fort rayonnement ou avec des impacts importants, participation réciproque à la gouvernance des contrats...

Ce volet dédié aux actions de coopération entre les territoires, dont le contenu est à définir localement, est à réfléchir dès la phase du projet de territoire puis tout au long de l'élaboration du contrat.

Liste des actions interterritoriales intégrées ou coordonnées dès la signature du CRTE :

- Le Plan Climat Air Energie Territorial 2021-2026 (en collaboration avec la Communauté de Communes du Bocage mayennais et Mayenne Communauté)
- Le Projet Alimentaire Territorial de Haute-Mayenne (en collaboration avec le GAL de Haute-Mayenne)
- Le Projet Economie Circulaire pour la Mayenne (en collaboration avec la Communauté de Communes du Bocage mayennais et Mayenne Communauté)
- Le Projet de Santé des Professionnels du Nord-Ouest Mayennais
- Le Projet de Maison de Santé Multisite sur le secteur Nord-Lavallois
- L'Etude Mobilité (en collaboration avec la Communauté de Communes du Bocage mayennais)

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

La Communauté de Communes de l'Ernée a été accompagnée par le bureau d'études Artelia pour la rédaction initiale du CRTE.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de l'Ernée assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un directeur ou une directrice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un ou une chef(fe) de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il ou elle pourra être assisté(e) d'animateurs ou d'animatrices chargé(e)s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef(fe) de projet pourra être assuré par l'Etat.

Si le contrat concerne plusieurs collectivités, celles-ci recherchent la coordination et l'animation à l'échelle de l'ensemble du territoire à travers la désignation d'un interlocuteur désigné. Les modalités de fonctionnement entre les deux EPCI sont précisées dans la convention de partenariat en annexe 1.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec

les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 3.

6.4. Engagements de la Région (si signataire)

Le CRTE étant une déclinaison directe du volet territorial du CPER, la Région des Pays de la Loire, cosignataire des contrats, assurera le déploiement de ses politiques régionales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du territoire, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier.

Les opérations concernées devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération régionale.

La Région apportera son ingénierie aux territoires via l'appui de ses services ainsi que par la fourniture d'éléments de contexte issus du SRADDET.

La Région s'engage ainsi à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE

ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

6.5. Engagements du Département (si signataire)

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

Le Département, via ses cadres d'interventions ou les dispositifs européens, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

6.6. Engagements des opérateurs publics

Un ou des opérateurs publics s'engage-nt à désigner dans leurs services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ce ou ces opérateurs publics s'engage-nt à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

6.7. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

6.8. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- *Des crédits du plan France relance ;*
- *Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;*
- *Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;*
- *Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;*
- *L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.*

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire [XX] et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services du territoire de l'Ernée, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de l'Ernée. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

En complément des services de l'Etat (Préfecture) et de la Communauté de communes de l'Ernée, il sera composé :

- D'un représentant de la Direction Départementale des Territoires
- D'un représentant des services du Conseil Départemental de la Mayenne
- D'un représentant des services du Conseil Régional des Pays de la Loire
- Du chargé de développement du GAL de la Haute Mayenne, en charge de l'animation du programme Leader

En fonction des sujets portés à l'ordre du jour, le Comité Technique pourra être complété par les services des structures partenaires (ADEME, Banque des Territoires, Agence de l'eau ...)

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 2.

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 3-3.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Orientation 1 : Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives

Indicateur	Référence	Objectif
Taux de commercialisation des zones d'activités	89,30 % Au 01/07/2021	Maintenir une capacité d'accueil autour de 75% des zones viabilisées
Taux d'occupation des bâtiments à vocation économique		
Evolution du nombre d'emplois salariés	2017 : 6 508 2012 : 6 967 (INSEE)	
Nombre d'entreprises sur le territoire	2017 : 1 069 (INSEE)	

Nombre d'exploitations engagées dans l'agriculture biologique	2020 : 23 exploitations (Observatoire des territoires)	
Nombre de nuitées touristiques réservées sur le territoire		

Orientation 2 : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics

Indicateur	Référence	Objectif
Evolution du taux de vacance	2017 : 10,5% 2012 : 9,3% (INSEE)	
Nombre de communes ayant mené des opérations d'aménagement		
Diversité de l'habitat : part des petits logements (T1-T2)	CCE : 6,4% Département : 10,3% (INSEE)	
Diversité de l'habitat : part des logements occupés par des locataires	CCE : 30,6% Département : 34,4% (INSEE)	
Part des passoires thermiques dans le parc de logement	CCE : 26,7% Département : 20% (DREAL)	

Orientation 3 : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique

Indicateur	Référence	Objectif
Part des énergies renouvelables sur le territoire	Part des EnR dans la consommation d'énergie finale en 2018 : CCE : 13% Département : 13% (data.airpl.org)	
Evolution des déchets produits/habitants	290 kg/hab/an (Ordures Ménagères + Déchets Recyclables) (CCE)	
Suivi de la qualité des eaux de surface et de l'eau produite sur le territoire		
Evolution de la part de l'utilisation de la voiture individuelle dans les déplacements	CCE : 82,9% des déplacements domicile-travail Département : 81,8% (INSEE)	
Nombre de km d'aménagements cyclables	CCE : 0,14 mètre/habitant Département : 0,96 mètre/habitant (OpenStreetMap)	
Emissions de GES totales	2018 : 479 GWh 2013 : 506 GWh 2008 : 463 GWh (data.airpl.org)	
Taux d'artificialisation des sols	CCE : 6,1% Département : 7,6% (DREAL)	

Orientation 4 : Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations

Indicateur	Référence	Objectif
------------	-----------	----------

Capacités d'accueil en petite-enfance	Nombre de places pour l'accueil individuel en 2017 : 477 Nombre de places pour l'accueil collectif en 2017 : 15 Nombre de places pour les autres modes d'accueil en 2017 : 69 (CAF)	
Temps de trajet pour bénéficier d'un accueil de premier niveau		
Nombre de places en établissements d'hébergement pour personnes âgées	2020 : 450 places (Observatoire des territoires)	
Nombre de médecin généraliste par habitant	CCE : 57,2 pour 100 000 personnes Département : 67,0 pour 100 000 personnes (Observatoire des territoires)	
Nombre d'élèves accueillis		

Orientation 5 : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle

Indicateur	Référence	Objectif
Nombre d'événements organisés chaque année		
Caractérisation des publics accompagnés par le développement culturel		
Nombre de licenciés sportifs		
Nombre d'associations à caractère sportif et culturel		
Nombre de bénévoles		

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

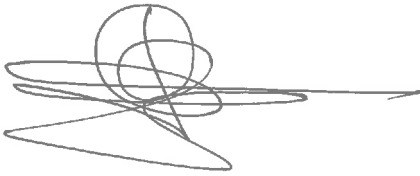
Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Nantes.

Signé à Ernée,

Le 05 juillet 2021.

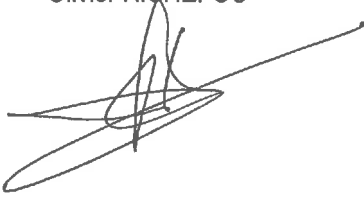
Le Président
de la Communauté de communes de l'Ernée
Gilles LIGOT



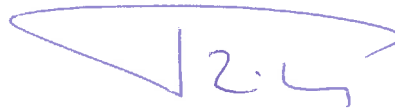
Le Préfet
du Département de la Mayenne
Xavier LEFORT



Le Président
du Conseil départemental de la Mayenne
Olivier RICHEFOU



La Présidente
de la Région des Pays de la Loire
Christelle MORANÇAIS



La Présidente de l'ADEME
et par délégation Le Directeur régional
Franck DUMAITRE

La Directrice adjointe de la délégation Maine Loire Océan
de l'agence de l'Eau Loire Bretagne
Marine RUAUX

Le Directeur Territorial Mayenne Sarthe
de la Caisse des Dépôts : Banque des territoires
Olivier VARIOT

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Orientations stratégiques

Annexe 2 – Fiches actions

Annexe 3 – Tableaux de synthèse du CRTE

- 3-1 Porteurs de projets et cibles
- 3-2 Maquette financière (export du tableau déposé sur la plateforme)
- 3-3 Indicateurs de suivi

Annexe 4 – Contribution des établissements publics et opérateurs

- 4-1 ADEME
- 4-2 Caisse des Dépôts et Consignation
- 4-3 CEREMA
- 4-4 XXX



PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026
« *L'Ernée, des transitions, un territoire* »

STRATEGIE

Sommaire

PREAMBULE	2
PARTIE 1 : L'ESPRIT DU PROJET DE TERRITOIRE	3
PARTIE 2_ LES AMBITIONS DU TERRITOIRE DE L'ERNEE	4
Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives	4
1) Conforter les capacités foncières et immobilières pour les entreprises du territoire et l'accueil de nouveaux projets, y compris au travers d'infrastructures de desserte	4
2) Diversifier l'offre d'accompagnement à l'ensemble du tissu économique du territoire, et notamment à destination des artisans et commerçants	5
3) Accompagner la mise en réseau du tissu économique pour le rendre plus coopérant, plus imprégné du territoire, plus proactif	5
4) Favoriser le développement d'un écosystème facilitant le développement des entreprises au travers notamment du développement du numérique	5
5) Favoriser l'accueil de nouveaux salariés en valorisant l'attractivité du territoire	6
6) Accompagner la mutation de l'agriculture du territoire	6
Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics	6
1) Permettre la diversification de l'offre de logements afin d'offrir un véritable parcours résidentiel sur le territoire	6
2) Favoriser la rénovation, notamment énergétique, des logements sur le territoire	7
3) Soutenir la requalification des espaces urbains et la cohérence des politiques d'aménagement des communes	7
4) Agir en faveur de la préservation du patrimoine bâti	7
Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique	7
1) Répondre aux nouveaux enjeux de mobilité	8
2) Poursuivre la réduction des déchets en développant particulièrement le réemploi et l'économie circulaire	8
3) Favoriser les projets de développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics	8
4) S'engager en faveur de la préservation de la biodiversité	8
5) Favoriser la préservation des espaces naturels d'exception permettant les pratiques individuelles et collectives	8
Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations	9
1) Favoriser une excellence éducative sur le territoire	9
2) Répondre aux besoins de soins pour les habitants du territoire et engager une véritable politique de prévention	9
3) Adapter l'offre d'accueil de la petite enfance aux attentes des familles	9
4) Accompagner les problématiques liées au vieillissement de la population	10
5) Soutenir le maintien des services publics de proximité et accompagner l'utilisation des démarches numériques	10
6) Lutter contre l'isolement des plus précaires et accompagner les publics fragiles dans une logique d'inclusion	10

Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle.	10
1) Développer une vision positive du cadre de vie du territoire	11
2) Accompagner le développement d'une politique culturelle de territoire	11
3) Soutenir les dynamiques associatives concourant au vivre-ensemble sur le territoire	11
4) Favoriser l'accueil de grands événements sur le territoire de l'Ernée	11

PREAMBULE

Le projet de territoire « L'Ernée, des transitions, un territoire » sera le guide des projets qui seront mis en œuvre au cours du mandat 2020-2026 par les collectivités du bloc local. Cet outil a vocation à être une trame adaptable et agile des actions et projets mis en œuvre dans les années à venir.

L'écriture du projet de territoire a été réalisée autour du diagnostic collaboratif qui a permis de recueillir près de 150 avis des conseillers municipaux lors de la phase de diagnostic de territoire. Il prend également en considération les démarches engagées parallèlement par la Communauté de communes :

- Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) entre 2018 et 2021 et approuvé par le Conseil communautaire le 12 avril 2021
- Le projet social communautaire préparé par les administrateurs du Centre Intercommunal d'Action sociale (CIAS)
- Le Contrat Territorial Eau, signé avec l'Agence de l'Eau, la Région des Pays de la Loire et le Conseil Départemental de la Mayenne

Les éléments du diagnostic collaboratif ont ensuite été présentés :

- Lors d'un séminaire de travail avec les maires du territoire le 31 mai 2021
- Au Bureau communautaire les 8 et 22 juin 2021
- Aux Conseillers communautaires le 14 juin 2021

La stratégie du territoire s'articule autour de 5 grandes ambitions qui répondent aux 4 transitions auxquelles est confronté le territoire de l'Ernée : écologique, économique, numérique et sociétale.

AMBITION 1 : Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives

AMBITION 2 : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics

AMBITION 3 : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique

AMBITION 4 : Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations

AMBITION 5 : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle.

Ces ambitions se déclineront en projets et actions qui devront respecter l'Esprit du projet communautaire.

Enfin, les moyens humains et financiers du projet seront énoncés dans la mise en œuvre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et la mise en œuvre d'un projet d'administration territoriale.

PARTIE 1 : L'ESPRIT DU PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire est la traduction des expressions recueillies par les élus et partenaires de la Communauté de communes. En complément des 5 grandes ambitions du projet de territoire, plusieurs valeurs transversales devront être prises en compte dans la mise en œuvre des projets du territoire. Ces valeurs traduisent l'état d'esprit des politiques communautaires et l'enjeu fondamental de la transversalité ainsi que la cohérence du projet de la Communauté de communes de l'Ernée.

Ces valeurs transversales devront se retrouver dans l'ensemble des politiques communautaires et devront se traduire dans les projets communaux qui seront soutenus par la Communauté de communes.

L'esprit du projet de territoire doit permettre de répondre aux grandes mutations de notre société :

- **Transition écologique** : chaque projet devra prendre en compte des critères de soutenabilité écologique et évaluer son impact sur l'environnement
- **Faire territoire** : depuis sa création, la Communauté de communes a toujours eu à cœur de déployer ses politiques sur l'ensemble du territoire. Les projets devront être partagés et les communes seront parties prenantes et acteurs des projets communautaires
- **Inclusion** : les politiques communautaires devront se penser en résonance avec l'ensemble des publics, elles devront être le plus accessibles possible
- **Initiative** : le projet de territoire fera la place à tous les projets répondant aux grandes ambitions portées par la Communauté de communes. Il valorisera ainsi les actions menées par les communes et partenaires qui doivent garder toutes leurs capacités de créer et d'offrir de nouveaux services à la population
- **Concertation** : les actions proposées devront s'appuyer sur les acteurs du territoire, constitués ou non.

PARTIE 2_ LES AMBITIONS DU TERRITOIRE DE L'ERNEE

Le projet de territoire se décline de manière opérationnelle autour de 5 grandes ambitions. Chacune des ambitions est ensuite détaillée en axes stratégiques.

Chaque axe se fixe des indicateurs d'objectifs permettant d'évaluer l'impact des projets communautaires en réponse aux enjeux du territoire.

Ambition 1_Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives

Ambition n°1 de la Communauté de communes, le développement économique reste un axe central du projet de territoire. Le maintien d'un tissu économique dynamique est une source d'attractivité et de financement des politiques communautaires. La politique communautaire s'orientera davantage vers l'animation de réseau et l'accompagnement au développement sur les champs d'intervention de la collectivité (transition écologique, logement, emploi, ...).

1) Conforter les capacités foncières et immobilières pour les entreprises du territoire et l'accueil de nouveaux projets, y compris au travers d'infrastructures de desserte

L'action de développement économique de la Communauté de communes est historiquement tournée vers l'accompagnement foncier et immobilier du tissu économique. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes est gestionnaire de l'ensemble des zones d'activités du territoire.

La Communauté de communes veillera à poursuivre son accompagnement aux besoins des entreprises en proposant des espaces de développement économiques maîtrisés et, au maximum, connectés aux infrastructures actuelles. Le développement foncier sera maîtrisé et un travail sera entrepris pour requalifier les anciennes zones d'activités afin de les garder attractives pour les entreprises (qualité des espaces publics, raccordement à la fibre optique, signalétique) et limiter le développement de friches économiques sur le territoire.

Cet axe sera également consacré au soutien des grandes infrastructures de desserte. Le co-financement des infrastructures routières ou d'énergie sera intégré dans cet axe de développement.

Quelques actions à mettre en œuvre :

- Participation au contournement sud d'Ernée
- Formalisation d'une stratégie foncière et immobilière de développement économique
- Extension des zones d'activité de la Querminais et de la Brimonnière
- Requalification des zones d'activités communautaires

2) Diversifier l'offre d'accompagnement à l'ensemble du tissu économique du territoire, et particulièrement à destination des artisans et commerçants

Le tissu économique est constitué d'un réseau dense d'artisans et de commerçants. Ces entreprises sont actuellement peu soutenues par la collectivité (le commerce étant resté compétence communale). Au cours de la crise sanitaire, la Communauté de communes a mis en place des dispositifs de soutien à destination de ces entreprises. Cet accompagnement a mis en avant un besoin de mieux structurer la réponse à ces activités.

Quelques actions à mettre en œuvre :

- *Accompagner le développement des pratiques numériques dans les commerces, en s'appuyant sur la démarche initiée par la ville d'Ernée*
- *Accompagner les entreprises du bâtiment pour avoir la capacité de répondre aux enjeux de massification de la rénovation énergétique du parc de logement*
- *Accompagner le petit tertiaire dans les enjeux de la rénovation énergétique au travers de la PTRE*

3) Accompagner la mise en réseau du tissu économique pour le rendre plus coopérant, plus imprégné du territoire, plus proactif

Il n'existe pas de réseau d'entreprises formalisé sur le territoire de l'Ernée. Avec un tissu économique diversifié, des opportunités de coopération existent pour les entreprises du territoire. Le développement d'un réseau local d'entreprises sera un facteur important dans le développement d'une réelle économie circulaire.

Quelques actions à mettre en œuvre :

- *Animation d'un réseau d'entreprises sur le territoire de l'Ernée*
- *Déploiement de l'outil régional « Solution Partage »*

4) Favoriser le développement d'un écosystème facilitant le développement des entreprises au travers notamment du développement du numérique

La manière de travailler s'est profondément modifiée ces dernières années. Au travers de l'évolution des outils numériques, de nouveaux modes de travail peuvent trouver un écho favorable sur le territoire de l'Ernée. Le développement des tiers-lieux et la présence sur la Communauté de communes d'une « fabrique de territoire » est un atout à valoriser pour se démarquer. D'une manière générale, c'est tout un écosystème qui est à soutenir pour favoriser le développement des entreprises et la création d'emplois sur le territoire.

Exemple de projet :

- *Création d'un réseau de tiers-lieu sur le territoire autour de la fabrique de territoire labellisée à Saint-Denis-de-Gastines*
- *Création d'un centre technique de cordages et textiles élargi aux dynamiques d'innovation sur l'ensemble du territoire*
- *Accompagner le développement des outils numériques*
- *Création d'une micro-crèche inter-entreprises*
- *Création d'une offre de logements locatifs à destination des salariés, apprentis, alternants, stagiaires*

5) Favoriser l'accueil de nouveaux salariés en valorisant l'attractivité du territoire

La baisse du nombre d'emplois salariés et la difficulté à faire venir des salariés est une constante sur le territoire. Cet axe valorisera les actions qui seront entreprises pour favoriser l'arrivée de nouveaux salariés dans les entreprises.

- Favoriser l'accueil d'alternant (exemple du campus connecté)

6) Accompagner la mutation de l'agriculture du territoire

La filière agricole est la première source d'emplois du territoire. Le secteur agricole, qui traverse une mutation importante de son activité depuis plusieurs années, voit émerger en parallèle une demande sociétale pour une alimentation en circuit court et respectueuse de l'environnement.

Exemple d'action :

- Favoriser l'accueil de nouvelles activités pour développer les circuits courts (agriculture qualité, bio)

Ambition 2_Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics

La démographie du territoire connaît une tendance baissière depuis quelques années. Cette tendance s'accompagne d'un taux de vacance de logements important sur le territoire avec des logements relativement anciens et assez peu diversifiés. En parallèle, l'artificialisation des sols va se retrouver contrainte dans les années qui viennent nécessitant de réinventer le modèle de production de logement.

La reconquête des centres-bourgs passera par le développement d'habitat au cœur des communes. Cet enjeu sera d'autant plus important que l'artificialisation des sols continuera d'être limitée dans les documents de planification.

1) Permettre la diversification de l'offre de logements afin d'offrir un véritable parcours résidentiel sur le territoire

Le diagnostic du territoire a clairement identifié un parc locatif assez peu diversifié et ne répondant plus aux besoins de parcours résidentiel. L'arrivée des contraintes futures du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) engage les collectivités à repenser le modèle d'aménagement et de densification dans l'enveloppe urbaine.

Exemples de projets :

- Conventionnement de la ville d'Ernée au titre du Programme Petites Villes de Demain
- Conventionnement Opération de Revitalisation de Territoires sur le territoire de l'Ernée
- Identification, reconquête et aménagement des dents creuses

2) Favoriser la rénovation, notamment énergétique, des logements sur le territoire

Le parc de logements du territoire est qualifié comme ancien et énergivore. Ces caractéristiques le rendent peu attractif pour les ménages. En cohérence avec les politiques nationales et les objectifs du PCAET, la rénovation énergétique du parc de logements du territoire, pour les propriétaires occupants et bailleurs, sera mise en œuvre. Plus largement, la rénovation du parc locatif devra également s'adapter aux besoins des ménages.

Exemples de projets :

- *Mise en place d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE)*
- *Mise en œuvre d'une Opération Programmée de l'Habitat avec un volet Rénovation urbaine sur la commune d'Ernée (OPAH)*
- *Rénovation du parc locatif social de la Communauté de communes de l'Ernée*
- *Rénovation de logements communaux*

3) Soutenir la requalification des espaces urbains et la cohérence des politiques d'aménagement des communes

Les espaces publics concourent à la revitalisation et à l'attractivité des communes. De nombreuses communes sont engagées dans des réflexions à long terme pour adapter leurs centre-bourgs aux usages et valoriser l'ensemble des activités et services présents.

Exemples de projets :

- *Requalification des espaces publics*
- *Intégration des modes de déplacements doux dans les cœurs de bourgs*
- *Valorisation des venelles pour favoriser les déplacements*
- *Reverdier et végétaliser les communes*

4) Agir en faveur de la préservation du patrimoine bâti

Le territoire dispose d'un patrimoine bâti d'exception trop peu mis en valeur et qui, parfois, se dégrade de manière conséquente. La qualité de vie passera par la valorisation de l'histoire du territoire au travers notamment de son patrimoine que ce soit au cœur des bourgs ou en campagne.

Exemples de projets :

- *Mise à jour des Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine d'Ernée et de Chailland*
- *Action de promotion et valorisation du patrimoine local*

Ambition 3_Préservar la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique

Le Plan Climat Air Énergie Territorial de l'Ernée est une étape importante dans la formalisation de la stratégie du territoire en matière de transition écologique. L'objectif de la Communauté de communes est de devenir neutre en carbone à horizon 2050. L'esprit du projet de territoire est donc d'ancrer les objectifs de transitions écologiques dans l'ensemble de ses actions. Cette ambition décrit plus précisément les axes d'intervention spécifiques et prioritaires qui seront mis en œuvre tout au long du mandat. Cette ambition traite avant tout des grands axes sur l'eau, la gestion des déchets, la mobilité, l'énergie et la biodiversité.

1) Répondre aux nouveaux enjeux de mobilité

La Communauté de communes de l'Ernée a pris la compétence « Mobilité » le 1^{er} avril 2020 en vue de répondre aux enjeux de déplacements sur le territoire. La définition du programme d'actions sera en partie défini dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié et du Schéma Cyclable Opérationnel.

Exemple de projet :

- *Mise en œuvre d'un Plan de Mobilité Simplifié et d'un schéma cyclable opérationnel*

5) Poursuivre la réduction des déchets en développant particulièrement le réemploi et l'économie circulaire

Depuis près de 20 ans, la Communauté de communes œuvre pour faire diminuer la production de déchets sur le territoire.

Exemples de projets :

- *Rénovation, extension de la déchèterie de Chailland*
- *Poursuite de la sensibilisation au tri et au déploiement des bornes semi-enterrées*
- *Mise en œuvre du programme d'actions sur l'économie circulaire*

6) Favoriser les projets de développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics

Le PCAET avait ciblé la faible production d'énergies renouvelables sur le territoire de la Communauté de communes. La mise en service du premier parc éolien à Saint-Hilaire-du-Maine à la fin de l'année 2020 a permis d'engager le territoire dans une transition vers les énergies renouvelables. Cet axe valorisera toutes les expérimentations qui seront mises en œuvre par les collectivités et les partenaires privés.

Exemples de projets :

- *Élaboration d'un schéma directeur des énergies renouvelables*
- *Création d'un réseau photovoltaïque, en autoconsommation collective, sur les équipements communautaires*

7) S'engager en faveur de la préservation de la biodiversité

Territoire fortement agricole et bocager, l'Ernée dispose d'un réservoir de biodiversité important et trop peu connu et reconnu. Cet axe valorisera les actions qui préserveront la biodiversité, les trames vertes et bleues et les corridors écologiques.

Exemple d'actions :

- *Valorisation de la réserve naturelle des Bizeuls*
- *Restauration de zones humides*
- *Valorisation environnementale sur le site de l'étang neuf à Juvigné*

8) Favoriser la préservation des espaces naturels d'exception permettant les pratiques individuelles et collectives

Les espaces naturels préservés sont une source d'attractivité et peuvent avoir une vocation pédagogique. Cet axe visera à mieux valoriser la qualité des paysages et des espaces naturels sur le territoire de l'Ernée, entre rivière et bocage.

Exemple d'actions :

- *Valorisation d'un tourisme raisonné sur les sites naturels d'exception (Zone de loisirs les Bizeuls à Ernée, Etang neuf à Juvigné)*

- Valorisation des sentiers de randonnée
- Valorisation de la rivière l'Ernée

Ambition 4_Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations

Les politiques de solidarités et d'action sociale portent une ambition large à destination de l'ensemble des publics. De la jeunesse à la fin de vie, les politiques de solidarités sont portées à la fois par les communes (enfance, jeunesse, scolaire) et le Centre intercommunal d'action sociale (petite enfance, insertion, personnes âgées).

1) Favoriser une excellence éducative sur le territoire

Facteur d'attractivité, de développement des compétences, de valorisation d'une jeunesse engagée pour son territoire, l'éducation et la citoyenneté sont au cœur des politiques de solidarités. Cet axe valorise notamment un engagement déjà important des collectivités dans la promotion des dispositifs culturels et sportifs dans les établissements scolaires. Les politiques publiques viendront compléter l'offre éducative et de formation.

Exemples de projets :

- Déploiement d'une offre de campus connecté mettant en réseau université/tiers-lieu/entreprises
- Promotion des dispositifs d'éducation artistique et culturelle
- Maintien des écoles dans les communes
- Défense pour l'accueil d'un lycée d'enseignement général

9) Répondre aux besoins de soins pour les habitants du territoire et engager une véritable politique de prévention

La collectivité s'est engagée dès 2014 dans l'accompagnement des projets de santé, réunissant les professionnels de santé de premier recours sur le territoire. Cette démarche s'est conclue par la rédaction de 2 projets de santé et par la construction des Maisons de Santé pluridisciplinaire d'Andouillé, La Baconnière et Ernée-Juvigné. La tension sur les professionnels de soins de premiers recours reste importante, d'autant plus dans un territoire où la demande de soins reste importante.

Exemples de projets :

- Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Andouillé
- Élaboration d'un Contrat Local de Santé en collaboration avec la Communauté de communes du Bocage Mayennais

10) Adapter l'offre d'accueil de la petite enfance aux attentes des familles

Au travers de son Centre Intercommunal d'Action Social, la Communauté de communes est engagée sur les actions en faveur de la petite enfance, notamment via le Relais d'Assistantes Maternelles et l'atelier Pitchoun's. Cet axe du projet de territoire vise à soutenir les projets améliorant les solutions de garde pour la petite enfance et les actions en faveur de la parentalité.

Exemples de projets :

- Structuration de l'offre de garde en faveur de la petite enfance

- *Constitution d'un LAEP (lieux accueil parents-enfants)*

11) Accompagner les problématiques liées au vieillissement de la population

Le territoire de l'Ernée est confronté au vieillissement de la population. Cette problématique aura des conséquences sur l'orientation de l'ensemble des politiques publiques menées par les collectivités. Cet axe concernera l'ensemble des actions permettant de vieillir sur le territoire de l'Ernée.

Exemples de projets :

- *Soutenir les structures associatives d'accompagnement des personnes âgées*
- *Développement des villages des aînés permettant le maintien en autonomie*
- *Création d'habitat intergénérationnel partagé*

12) Soutenir le maintien des services publics de proximité et accompagner l'utilisation des démarches numériques

Depuis plus de 20 ans, la Communauté de communes est engagée pour maintenir des services publics de proximité. Si la numérisation des démarches administratives peut en faciliter l'accès une vigilance est à observer quant au décrochage des publics les plus éloignés.

Exemples de projets :

- *Déploiement du dispositif des Conseillers numérique set « aidants connect »*
- *Utiliser les lieux d'accueil avec « numérique » pour démocratiser l'usage des outils (exemple médiathèque, tiers-lieu)*

13) Lutter contre l'isolement des plus précaires et accompagner les publics fragiles dans une logique d'inclusion

Malgré un taux de chômage relativement faible sur le territoire, la précarité et l'isolement sont une préoccupation du territoire depuis de longues années. Les politiques publiques devront s'appuyer notamment sur les acteurs sociaux pour promouvoir l'insertion de chacun dans la société, dans une logique d'inclusion des publics.

Exemple de projet :

- *Accompagnement du projet de déménagement LADAPT sur la commune d'Ernée*

Ambition 5_Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle.

Le vivre-ensemble, la capacité à se rencontrer, à s'intégrer à un tissu social, sont des éléments fondateurs du territoire de l'Ernée.

La Communauté de communes s'est engagée depuis le début des années 2000 sur un fort développement culturel. Les nouveaux usages et la prise de compétence Cinéma nécessitent de questionner le projet communautaire culturel actuel.

1) Développer une vision positive du cadre de vie du territoire

Le territoire a des atouts qu'il ne sait que très peu valoriser. La cohérence du projet repose sur l'attractivité et la visibilité du territoire, avec une volonté de favoriser l'accueil de nouvelles familles, d'accompagner la jeunesse dans la vie du territoire.

Exemples de projets :

- *Création et accompagnement d'équipements de loisirs*
- *Valoriser les atouts et forces vives qui font la singularité du territoire*

2) Accompagner le développement d'une politique culturelle de territoire

Depuis le début des années 2000, le projet culturel de territoire s'est construit autour de plusieurs piliers forts : une politique de territoire, professionnelle et en écoute de tous les publics. Au-delà des services communautaires, un fort réseau associatif structure la vie culturelle du territoire. A horizon 2025, un pôle culturel, intégrant un nouveau cinéma intercommunal viendra compléter l'offre sur le territoire.

Exemples de projets :

- *Création d'un pôle culturel*
- *Étude sur la rédaction d'un projet culturel de territoire 2021-2026*
- *Investissement de matériels festifs complémentaires (exemple d'un gradin mobile)*

14) Soutenir les dynamiques associatives concourant au vivre-ensemble sur le territoire

Le territoire est irrigué par un tissu associatif, principalement sportif, dense et engagé. L'évolution des pratiques et la nécessité de structuration de l'encadrement sportif peuvent mettre en difficulté la vie des associations sportives, qui font l'activité du territoire. Cet axe doit permettre de rassembler les actions et projets qui permettront au monde associatif de perdurer et faire vivre le territoire de l'Ernée.

Exemples de projets :

- *Réhabiliter et compléter l'offre en équipements sportifs sur le territoire*
- *Engager une réflexion pour améliorer les mutualisations entre associations*

15) Favoriser l'accueil de grands événements sur le territoire de l'Ernée

Le territoire de l'Ernée est un des plus actifs en matière d'organisation de grands événements sportifs et culturels. Avec le festival « Au Foin de la Rue » et le circuit de Motocross de renommé mondial à Ernée, de nombreux événements accueillant plusieurs dizaines de milliers de visiteurs sont organisés chaque année. Cet axe visera à rassembler les initiatives permettant de faire perdurer ces grands événements qui participent grandement à l'attractivité du territoire.

Exemple de projet :

- *Création d'un lieu de création pour l'association Au Foin de la Rue (portage associatif)*



PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026

Diagnostic collaboratif

Sommaire

PREAMBULE	4
METHODOLOGIE DE TRAVAIL	4
PARTIE 1_ QUELQUES DONNEES CLES SUR LE TERRITOIRE DE L'ERNEE	2
PREAMBULE	2
I. Analyse de la dynamique démographique	4
1) Une dynamique démographique fragile et disparate	4
2) Une accentuation du phénomène de vieillissement	8
3) La croissance du parc locatif comme corollaire à la dynamique démographique	9
4) Une vacance du logement qui s'accroît	10
II. Analyse de la dynamique économique	13
1) Un recul de l'emploi depuis 2012	13
2) L'agriculture : une économie toujours en mutation	16
III. Services et commerces	20
1) Un développement des structures de soins	20
2) Des équipements sportifs et de loisirs qui s'étoffent	21
3) Une offre de commerce stable	21
IV. Infrastructures et mobilité	22
V. Environnement et cadre de vie	29
1) Une trame verte et bleue à préserver	29
2) La nécessaire préservation de la ressource en eau	35
3) Le développement des énergies renouvelables	40
4) La poursuite de l'action en faveur de la réduction des déchets	46
PARTIE 2_ INTERDEPENDANCES DU TERRITOIRE DE L'ERNEE AVEC LES TERRITOIRE VOISINS	49
PARTIE 3_ ETUDE ET ANALYSE DU QUESTIONNAIRE	52

I.	Profil des répondants	52
II.	La perception et connaissance de la Communauté de communes	55
III.	La perception du territoire	58
IV.	Les relations communes / Communauté de communes	63
PARTIE 4_RECUEIL DES PROJETS COMMUNAUX		64
I.	Contexte	64
II.	Le recueil des projets	64
III.	Statistiques des données récoltées	65
1)	Chiffres clés	65
2)	Entité des porteurs de projets	65
3)	Coûts prévisionnels	66
4)	Rayonnement géographique	67
5)	Transversalité des projets	67
6)	Date prévisionnelle de réalisation	70
7)	Etat d'avancement des projets	70
8)	Liste des 102 projets	71

PREAMBULE

Le début du mandat coïncide avec la mise en place d'un nouveau projet pour le territoire de l'Ernée. Le projet de territoire dresse la feuille de route des élus du territoire pour les 6 prochaines années. Le projet de territoire fixe ainsi les grandes orientations des politiques communautaires et les principes d'évolution des relations entre les communes et l'intercommunalité.

Il servira de base dans le dialogue futur avec les partenaires de la collectivité (Union européenne, État, Région, Département).

Le projet de territoire est composé :

- **Du diagnostic participatif ;**
- **Du document d'orientations stratégiques**

METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Le diagnostic est réalisé à partir de 3 travaux menés entre décembre 2020 et janvier 2021 :

1-Analyse des données produites dans le cadre de l'évaluation du SCoT de l'Ernée

2-Lancement d'une enquête à destination des conseillers municipaux sur leur vision du territoire

3-Un recensement des projets communaux programmés sur la période 2021-2026

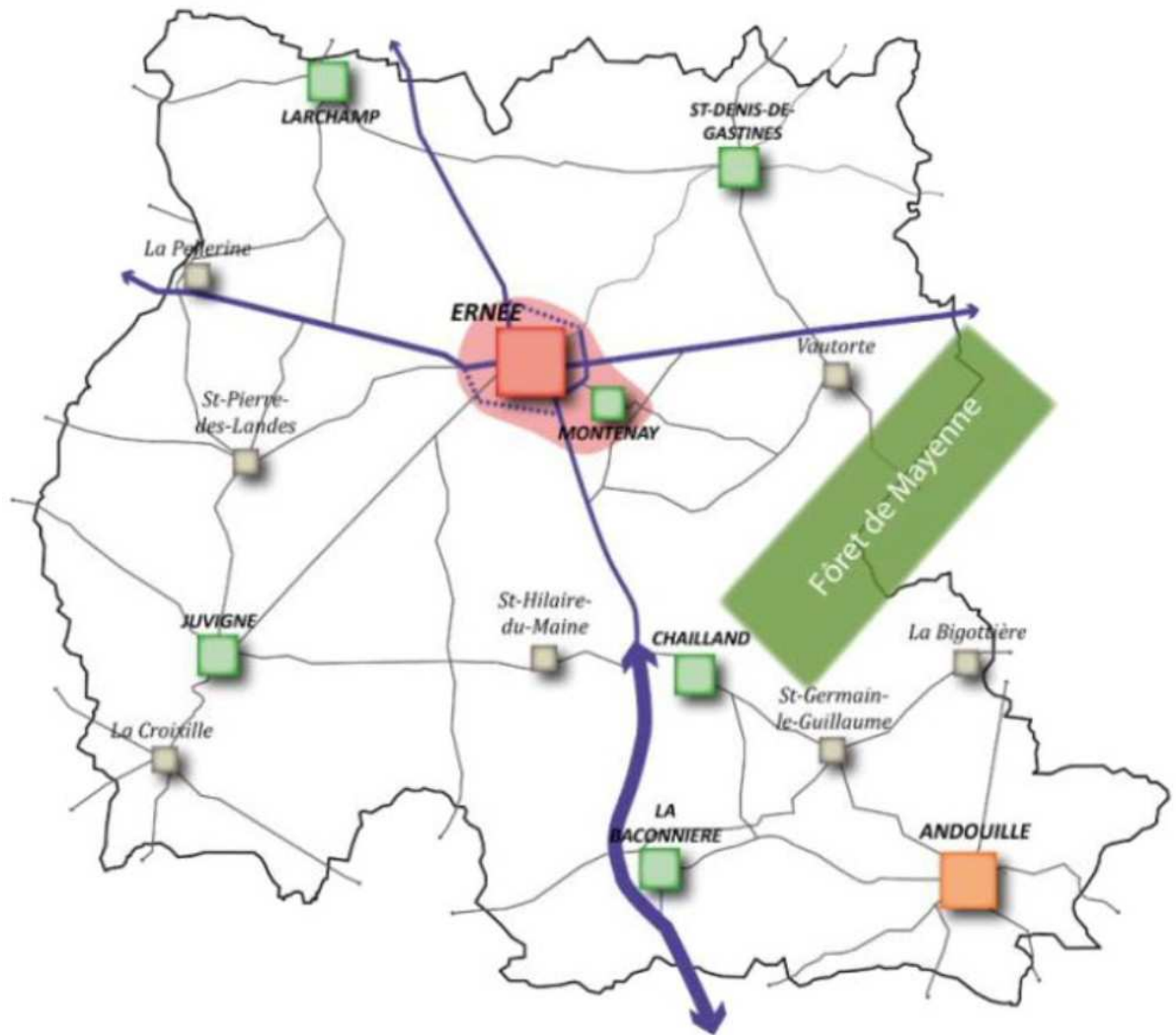
PARTIE 1_QUELQUES DONNEES CLES SUR LE TERRITOIRE DE L'ERNEE

PREAMBULE

Le projet de territoire s'appuie en partie sur l'analyse de données statistiques sur quelques éléments clés :

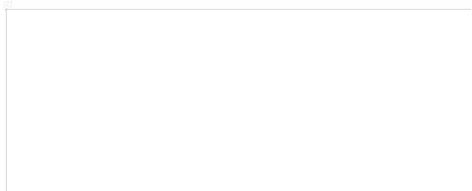
- Analyse démographique
- Évolution socio-économique
- Niveau de services et d'équipements
- Infrastructures routières et mobilité
- Environnement et cadre de vie.

Ces éléments sont principalement issus de l'évaluation du Schéma de Cohérence Territoriale établi à la fin de l'année 2020. Dans le cadre de ses politiques publiques, la Communauté de communes dispose d'autres études plus poussées comme par exemple sur le Plan Climat Air-Énergie Territorial, le future PVAP (patrimoine) sur les communes d'Ernée et de Chailland, l'analyse des besoins sociaux, le futur Contrat Local de Santé, la Plan de Mobilité Simplifié, ...



Un projet construit autour de la complémentarité des pôles du territoire

-  Pôle structurant
-  Pôle structurant secondaire
-  Pôle complémentaire
-  Bourgs et villages

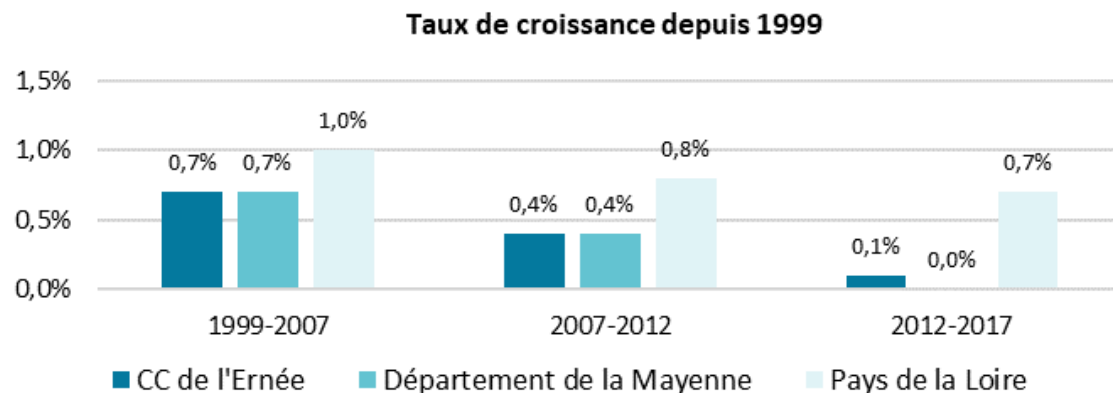


I. Analyse de la dynamique démographique

1) Une dynamique démographique fragile et disparate

L'attractivité démographique s'avère relativement faible ; avec une moyenne de +0,13%/an, le territoire a accueilli uniquement 134 personnes de plus entre 2012 et 2017.

Ces chiffres font apparaître une perte de dynamisme au niveau de l'intercommunalité. Cette tendance n'est pas spécifique à la CC de l'Ernée puisque c'est l'ensemble du département de la Mayenne qui connaît un arrêt de sa croissance démographique sur la période récente (croissance de 0%/an entre 2012 et 2017, contre 0,7%/an entre 1999 et 2007 et 0,4%/an entre 2007 et 2012).



De manière plus précise, la croissance démographique du territoire entre 2007 et 2012 était portée à la fois par des soldes naturels et migratoires positifs. Au cours de la dernière période de recensement, ces soldes se sont réduits et le solde migratoire est même devenu nul.

CC de l'Ernée	2007 à 2012	2012 à 2017
Croissance annuelle de la population	0,4%/an	0,1%/an
<i>due au solde naturel</i>	<i>0,3%/an</i>	<i>0,1%/an</i>
<i>due au solde migratoire</i>	<i>0,2%/an</i>	<i>0,0%/an</i>

Source : INSEE – RP 2012, 2017

Commune	Population 2012	Population 2017	Evolution brute entre 2012 et 2017	Croissance démographique annuelle (%/an)
Andouillé	2 245	2 300	55	0,49%
La Baconnière	1 701	1 923	222	2,61%
Bigottière	4 86	498	12	0,49%
Chailland	1 222	1 171	-51	-0,83%
La Croixille	6 89	688	-1	-0,03%
Ernée	5 812	5 731	-81	-0,28%
Juvigné	1 468	1 456	-12	-0,16%
Larchamp	1 057	1 110	53	1,00%
Montenay	1 363	1361	-2	-0,03%
La Pellerine	313	340	27	1,73%
Saint-Denis-de-Gastines	1 635	1 509	-126	-1,54%
Saint-Germain-le-Guillaume	477	495	18	0,75%
Saint-Hilaire-du-Maine	833	863	30	0,72%
Saint-Pierre-des-Landes	953	928	-25	-0,52%
Vautorte	584	599	15	0,51%
TOTAL	20 838	20 972	134	0,13%

Source : INSEE – RP 2012, 2017

Indépendamment de leur positionnement dans l'armature urbaine, les évolutions démographiques par communes apparaissent contrastées :

- 8 communes présentent des dynamiques favorables. Le Sud-Est de l'intercommunalité reste le moteur du dynamisme démographique du territoire avec 5 communes en croissance (et notamment la commune de la Baconnière qui présente un gain de 222 habitants). Au Nord, 3 communes bénéficient également d'une croissance positive. Il s'agit de Larchamp, de la Pellerine et de Vautorte ;

- 7 communes perdent des habitants. Saint-Denis-de-Gastines (-126), Ernée (-81) et Chailland (-51) sont les communes connaissant les plus grosses pertes démographiques.

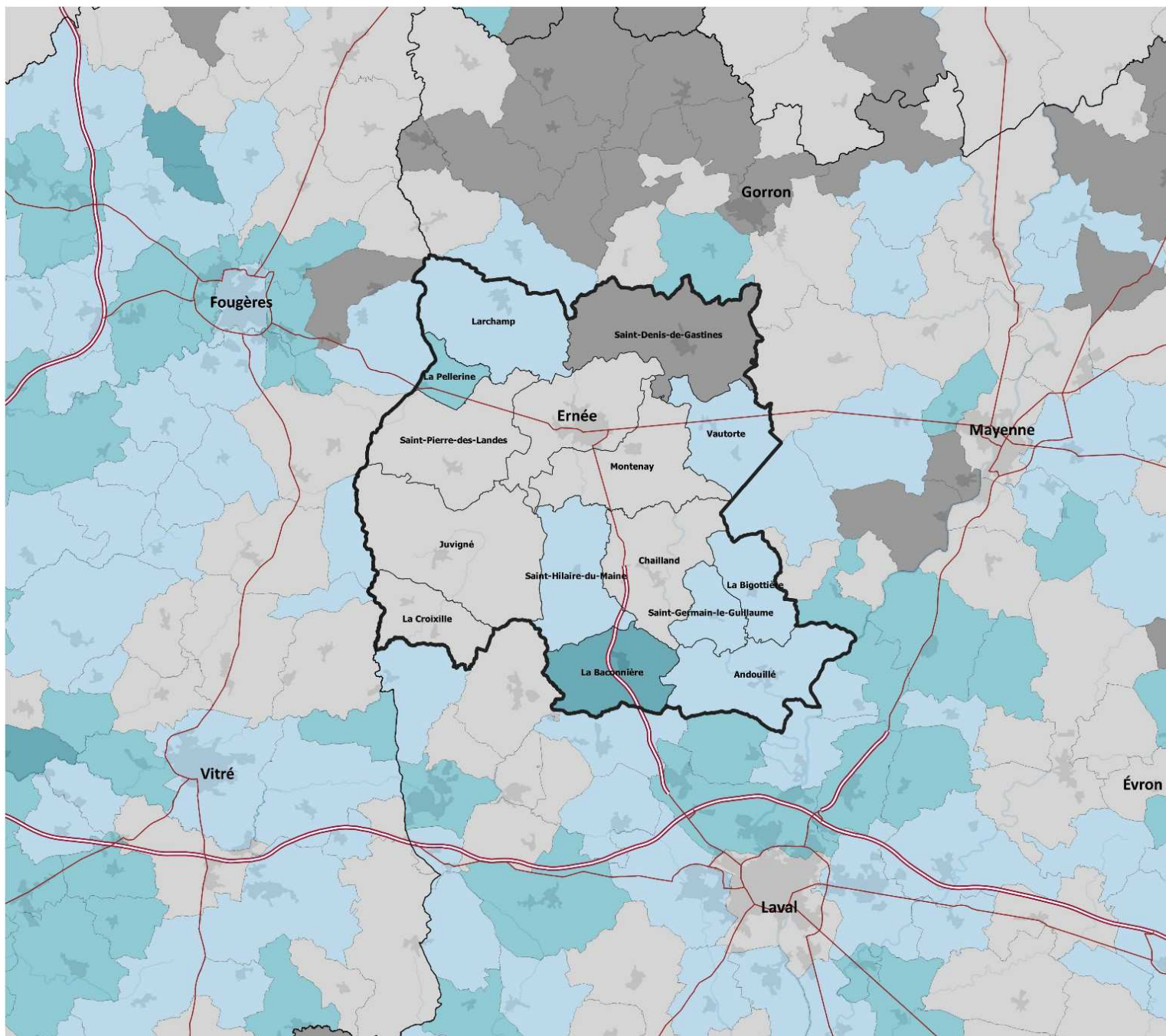
L'analyse de l'évolution démographique récente par niveaux d'armature territoriale met en évidence les tendances suivantes :

- Une perte démographique sur le pôle structurant, à savoir Ernée,
- Une poursuite du développement d'Andouillé, deuxième pôle structurant du territoire,
- Une croissance de 0,2%/an sur les pôles complémentaires mais qui est cependant à nuancer puisque la majorité des communes connaissent des pertes démographiques, à savoir les communes de Saint-Denis-de-Gastines (-126 hab.), Chailland (-51 hab.), Juvigné (-12 hab.) et Montenay (-2 hab.) ;
- Un développement des bourgs et villages (+0,35 %/an) supérieur à la moyenne communautaire (+0,13%/an).

Armature territoriale	Population 2012		Population 2017		Evolution brute entre 2012 et 2017	Croissance démographique annuelle (%/an)
	Hab.	% au sein de la CCE	Hab.	% au sein de la CCE		
Ernée	5 812	27,9%	5731	27,3%	-81	-0,28%
Andouillé	2 245	10,8%	2300	11,0%	55	0,49%
Pôles complémentaires	8 446	40,5%	8530	40,7%	84	0,20%
Bourgs et villages	4 335	20,8%	4411	21,0%	76	0,35%
TOTAL	20 838	100%	20 972	100%	134	0,13%

Source : INSEE – RP 2012, 2017

De manière plus générale, même si l'évolution du territoire reste positive, les tendances récentes montrent une fragilisation des dynamiques générales du territoire par rapport au début des années 2000.



**Evolution démographique
entre 2012 et 2017 (%/an)**

- Inférieure à -1%/an
- Entre -1 et 0%/an
- Entre 0 et 1%/an
- Entre 1 et 2,5%/an
- Supérieure à 2,5%/an

Fond de plan

- Axe autoroutier
- Liaison routière principale
- Tache urbaine
- Communauté de Communes de l'Ernée

2) Une accentuation du phénomène de vieillissement

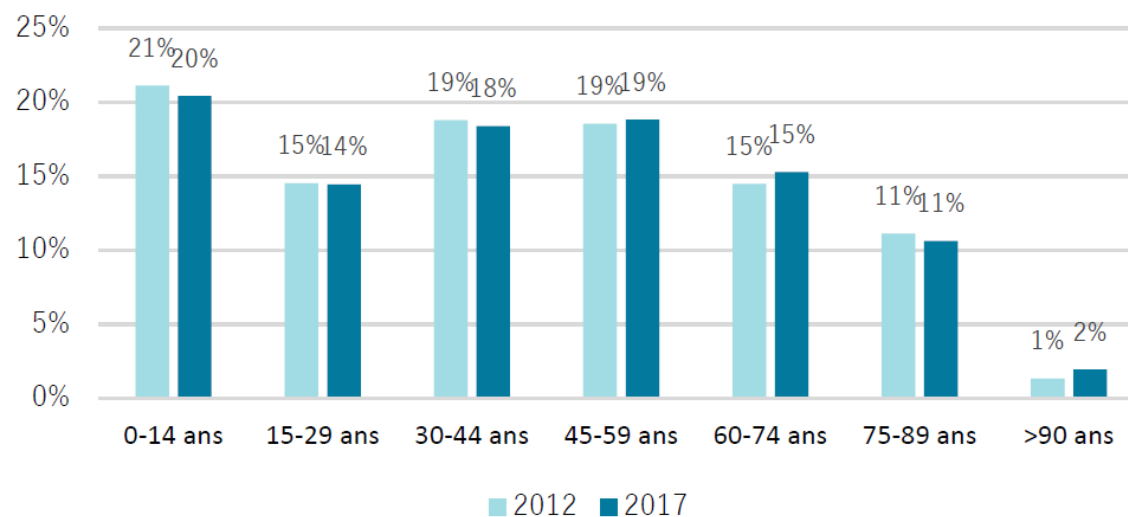
Au début des années 2000, le retour de la croissance démographique avait freiné le phénomène de vieillissement de la population. Le territoire avait même connu un rajeunissement de sa population avec une hausse de la part des moins de 20 ans.

Entre 2012 et 2017, les tendances se sont inversées et font apparaître de nouveau un processus de vieillissement de la population :

- La population âgée de 0-14 ans et 30-44 ans diminue en nombre, tout comme leur représentation au sein de l'ensemble de la population ;
- A l'exception des 75-89 ans, les classes d'âges au-delà de 45 ans sont en progression. Cette tendance est particulièrement nette pour les 90 ans et plus, dont le nombre s'est accru de 47% en l'espace de 5 ans.

Classe d'âge	2012		2017		Evolution 2012-2017	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Différence	Evolution
0-14 ans	4402	21%	4286	20%	-116	-3%
15-29 ans	3032	15%	3032	14%	0	0%
30-44 ans	3919	19%	3855	18%	-63	-2%
45-59 ans	3866	19%	3951	19%	85	2%
60-74 ans	3022	15%	3207	15%	185	6%
75-89 ans	2319	11%	2231	11%	-88	-4%
>90 ans	278	1%	409	2%	131	47%
Total	20 838	100%	20 972	100%	134	1%

Répartition de la population par classe d'âges



L'évolution de l'indice de jeunesse entre 2012 et 2017 reflète le processus de vieillissement de la population. Il est calculé à partir de la proportion de la population âgée de plus de 60 ans, par rapport à la population âgée de moins de 20 ans. Un indice inférieur à 100 indique que la population de plus de 60 ans sur le territoire est plus importante que celle de moins de 20 ans.

Ainsi, entre les deux recensements, il est passé de 98 en 2012 à 94 en 2017. A titre de comparaison, l'indice de jeunesse au niveau national s'élève à 97 et celui du niveau départemental à 91.

Indice de jeunesse et personnes âgées

Indice de jeunesse 2012	98
Indice de jeunesse 2017	94
Population de 60 ans et plus en 2017	27,9%
Taux d'évolution annuel des 60 ans et + 2012-2017	+ 4%
Population de 90 ans et plus en 2017	1,95%
Taux d'évolution annuel des 90 ans et + 2012-2017	+ 47,1%

3) La croissance du parc locatif comme corollaire à la dynamique démographique

Le parc de logements, tous types confondus (résidences principales, résidences secondaires, logements occasionnels¹, logements vacants) compte 10 379 logements au dernier recensement. Les résidences principales représentent 8 721 logements soit 84% du parc de logements. Les logements vacants sont au nombre de 1 088, soit 10,5% du parc.

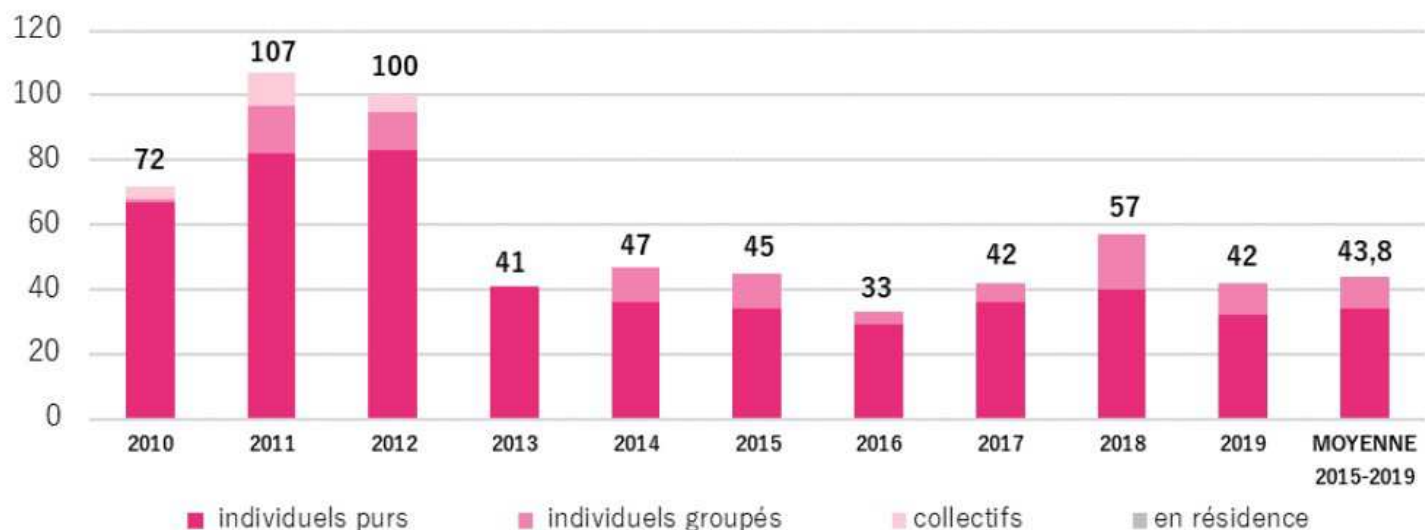
L'analyse des données INSEE sur la période 2012-2017 montre une croissance du parc de logements de 294 logements soit environ 59 logements supplémentaires par an sur la période.

	Logements principaux			Logements secondaires			Logements vacants			Total logements			
	2012	2017	Evolution	2012	2017	Evolution	2012	2017	Evolution	2012	2017	Evolution	Evo/an
Ernée	89.2%	87.3%	-1.9%	2.0%	2.2%	0.1%	8.7%	10.5%	1.8%	2 924	2 961	37	7
Andouillé	84.5%	85.0%	0.5%	6.5%	6.2%	-0.3%	9.0%	8.7%	-0.3%	1 092	1 134	43	9
Pôles complémentaires	83.7%	82.3%	-1.3%	6.6%	6.5%	0.0%	9.8%	11.1%	1.4%	3 993	4 167	174	35
Bourgs et villages	82.8%	82.3%	-0.5%	8.1%	7.7%	-0.5%	9.1%	10.0%	1.0%	2 076	2 116	41	8
CCE	85.2%	84.0%	-1.1%	5.6%	5.5%	-0.1%	9.3%	10.5%	1.2%	10 084	10 379	294	59
	8 590	8 721	131	561	570	9	933	1 088	155				

Source INSEE, RP 2012, 2017

L'analyse des données SITADEL (base de données sur la construction de logements) entre 2010 et 2019 met évidence une forte contraction de la construction depuis 2013. Le territoire est passé d'un rythme de construction compris entre 70 et 100 logements/an avant 2013 à des tendances comprises entre 30 et 60 logements/an. Pour la période de 2015 à 2019, la moyenne s'établit 44 logements autorisés par an.

La production annuelle de logements
Nombre et type de formes bâties



Source : donnée SITADEL

A l'échelle départementale, la tendance est globalement identique avec une baisse de pallier nette à partir de 2008. Ce sont en moyenne 1 220 logements qui ont été autorisés annuellement depuis 2015, et parmi ceux-ci, 916 unités ont été commencées en moyenne chaque année. Comparativement, sur la période 2000-2007 la base de données SITADEL comptait une moyenne de 1 954 logements commencés en moyenne chaque année. La tendance ne semble pas s'inverser pour le moment pour les deux territoires au vu des derniers chiffres.

[L'intercommunalité compte 566 logements locatifs sociaux en 2020, dont 161 appartiennent au parc de la collectivité. Le délai d'attente moyen est de 4,7 mois \(contre 7,1 pour le département\).](#) Le parc social est réparti dans les communes comme suit :

Commune	Nombre de logements locatifs sociaux en 2020
Andouillé	74
Chailland	14

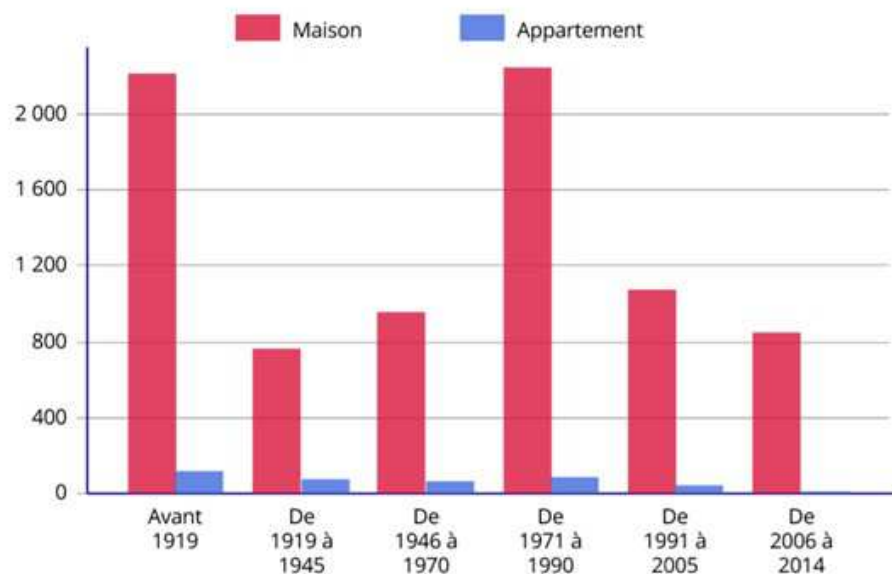
Ernée	321
Juvigné	32
La Baconnière	21
La Bigottière	0
La Croixille	7
La Pellerine	7
Larchamp	15
Montenay	3
Saint-Denis-de-Gastines	54
Saint-Germain-le-Guillaume	2
Saint-Hilaire-du-Maine	6
Saint-Pierre-des-Landes	4
Vautorte	6
TOTAL	566

Source : RPLS 2020

4) Un parc de logement homogène et ancien

Le parc de logement de l'intercommunalité est essentiellement composé de maisons. Les logements sont grands, 50% comportent cinq pièces ou plus.

LOG G1 - Résidences principales en 2017 selon le type de logement et la période d'achèvement



Résidences principales construites avant 2015.

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

Source : INSEE 2017



Le parc de logement est plutôt ancien : 48,8% des logements ont été construits avant 1971 dont 27,7% avant 1919. Le taux de logements anciens dans l'intercommunalité est nettement supérieur aux moyennes départementales et nationales.

Résidences principales selon leur période d'achèvement			
Résidences principales	CC de l'Ernée	Département	France

	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
	construites avant 2015	8 628	100,0	132 076	100,0	28 860 533
Avant 1919	2 342	27,1	25 946	19,6	3 792 854	13,1
De 1919 à 1945	846	9,8	9 349	7,1	2 611 936	9,1
De 1946 à 1970	1 025	11,9	19 874	15,0	6 209 572	21,5
De 1971 à 1990	2 403	27,9	39 830	30,2	8 448 581	29,3
De 1991 à 2005	1 145	13,3	23 070	17,5	4 660 850	16,1
De 2006 à 2014	866	10,0	14 008	10,6	3 136 740	10,9

Source : INSEE 2017

5) Une vacance du logement qui s'accroît

Sur la période 2012-2017, la vacance dans le parc de logements s'est accrue, passant de 933 logements (soit un taux de 9,3%) en 2012 à 1 088 (soit un taux de 10,5%) en 2017, ce qui signifie que 155 logements supplémentaires ne sont plus habités. Ce phénomène a d'autant plus modéré la croissance démographique du territoire puisqu'une partie des nouvelles constructions n'a fait que compenser l'augmentation des logements non habités. Le taux de vacance sur le territoire est supérieur à la moyenne départementale (9%) et régionale (6,6%).

	CC de l'Ernée	Département	France
Taux de vacance (en %)	10,5	9	6,6

Source : Observatoire Départemental de l'Habitat, 2017

Dans le détail, le territoire recouvre des réalités communales contrastées mais seules trois communes (la Bigottière, Saint-Hilaire-du-Maine, la Pellerine) présentent une vacance inférieure à 8%. Une distinction entre le Sud-Est et le reste de l'intercommunalité apparaît également :

- Sur les six communes du Sud-Est, seules Chailland et Saint-Germain-le-Guillaume ont une vacance supérieure à 10% ;
- Sur le reste du territoire, la majorité des communes présente des taux supérieurs à 10%.

	Logements vacants		
	2012	2017	Evolution
Ernée	8,7%	10,5%	1,8%
Andouillé	9,0%	8,7%	-0,3%
Pôles complémentaires	9,8%	11,1%	1,4%
Bourgs et villages	9,1%	10,0%	1,0%
CC de l'Ernée	9,3%	10,5%	1,2%
	933	1 088	155

Entre les deux recensements, l'augmentation de la vacance a été particulièrement forte sur les communes de Chailland (+3,8 points), Juvigné (+ 2,1 points), Saint-Pierre-des-Landes (+ 2,1 points) et Ernée (+1,8 points).

Le diagnostic du PLUI mettait en évidence la situation suivante :

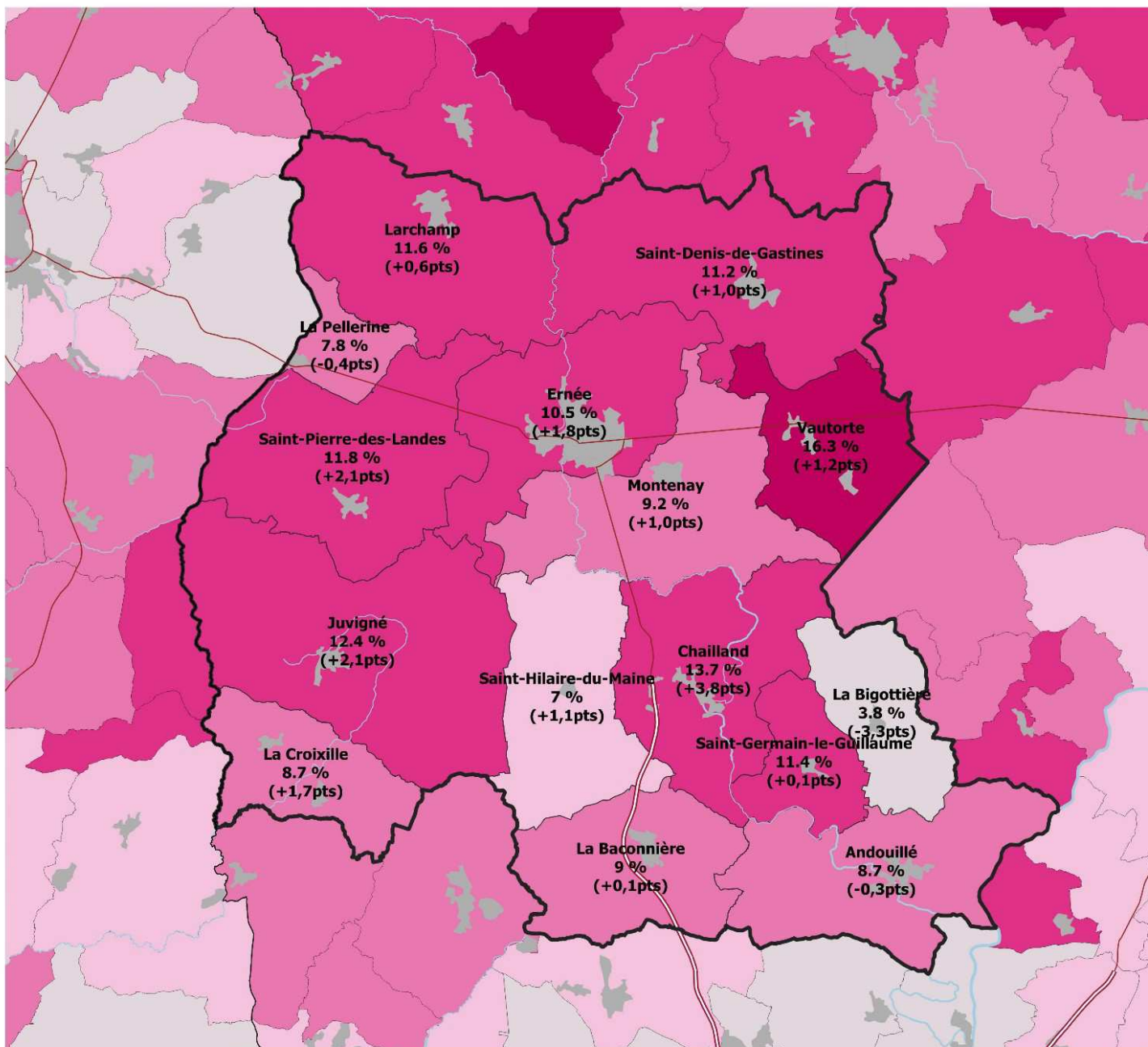
- Une vacance touchant d'abord le bâti ancien : 61% des logements vacants ont été construits avant 1919 (ce taux est de 46% sur le département), alors que seulement 36% de l'ensemble des logements datant de cette période ;

- Une inoccupation accrue des petits logements : 48 % du parc vacant est constitué de petits logements (T1, T2 et T3) alors qu'il s ne représentent que 27% des logements du territoire.

Selon les données de l'Observatoire départemental de l'habitat, entre 4 et 6% des logements de l'intercommunalité sont vacants depuis plus de trois ans.

Il convient également de préciser qu'un taux de vacance autour de 6% permet la bonne rotation du parc et un fonctionnement normal du marché immobilier.

Bien qu'une proportion certaine de la vacance du territoire s'explique par la rotation normale du parc, l'augmentation rapide des logements inhabités constitue un signal préoccupant, mettant en évidence des problématiques dans la structure du parc de logement, et plus globalement, un défaut d'attractivité du territoire.



Taux de vacance dans le parc de logements et évolution entre 2012 et 2017

- Inférieur à 5%
- De 5 à 7,5%
- De 7,5 à 10%
- De 10 à 15%
- Supérieur à 15%

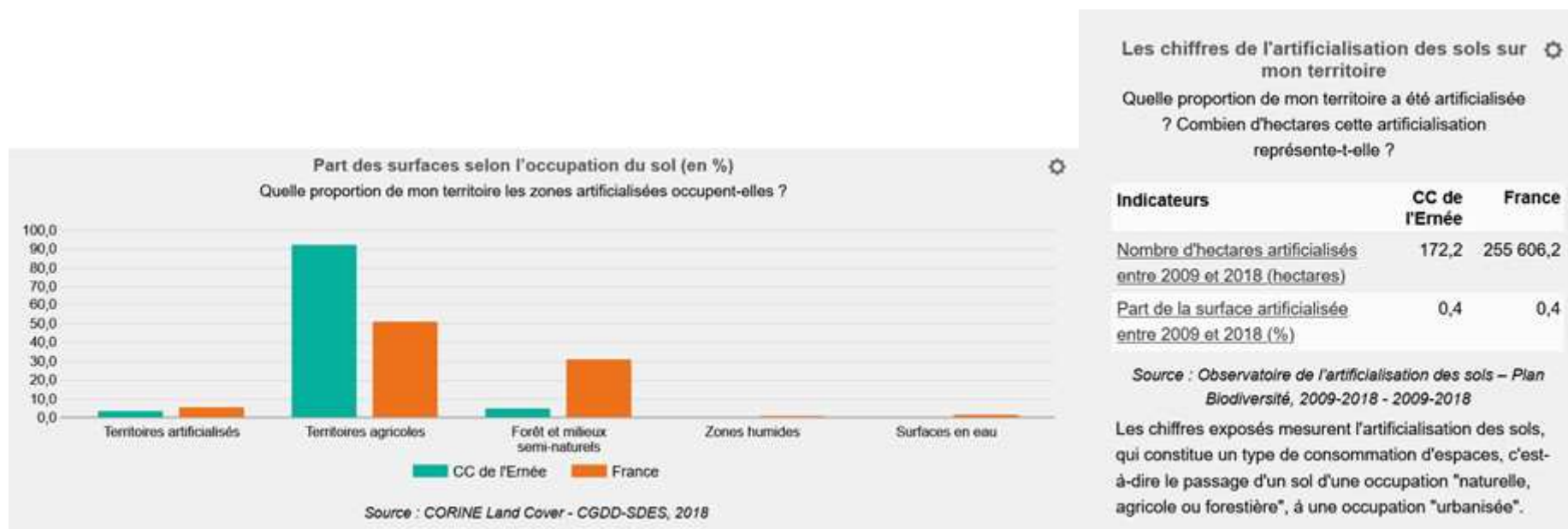
Source des données : INSEE

Fond de plan

- Axe autoroutier
- Liaison routière principale
- Tache urbaine
- Communauté de Communes de l'Ernée

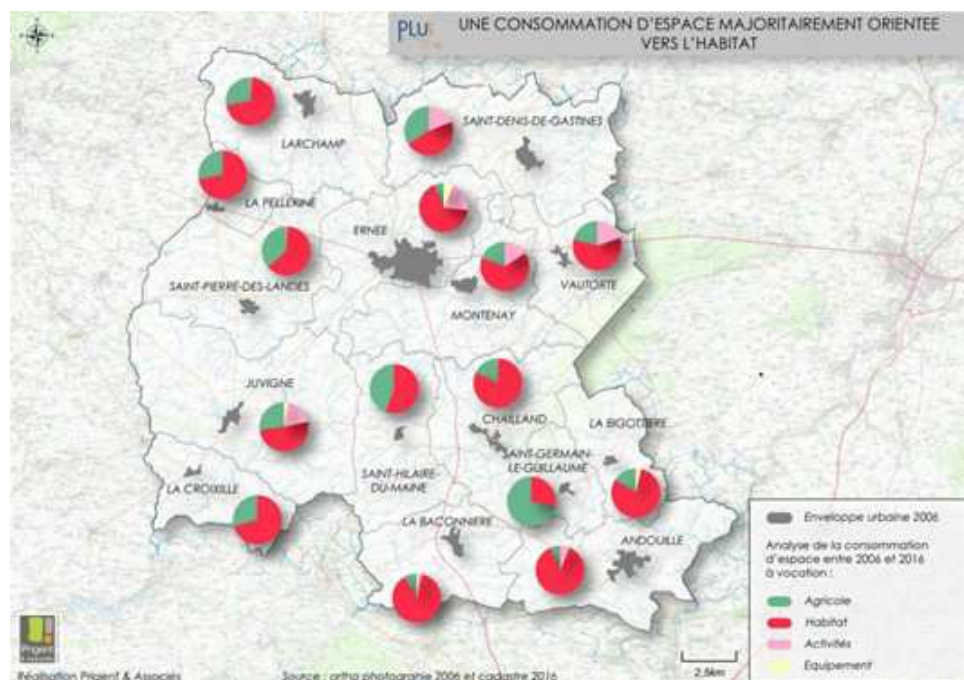
6) Un parc de logement consommateur d'espace

En 2016 l'intercommunalité compte 2 960,1 ha de terres artificialisées, soit 6,1% du territoire. L'artificialisation d'espaces concerne principalement les terres agricoles. Il convient de souligner que le taux d'artificialisation des sols sur le territoire de l'Ernée est en ligne avec la moyenne nationale. Entre 2009 et 2018, 172,2 ha ont été artificialisés sur le territoire de l'intercommunalité, soit 0,4% de sa surface totale. Cette proportion est équivalente à celle du territoire national. Toutefois, si la collectivité est en-dessous de la moyenne nationale pour ce qui est de la consommation d'espaces naturels, elle est nettement au-dessus pour ce qui est de la consommation de foncier agricole.



Source : observatoire des territoires.

Les surfaces artificialisées sont majoritairement dédiées à l'habitat. Entre 2006 et 2016, 58,9% des surfaces artificialisées ont bénéficié à l'habitat. L'augmentation du parc de logements a mobilisé 86,6 ha de surface, dont 72,87 ha hors enveloppe urbaine (84%).



	Surface	Répartition
Habitat	86,60	soit 8,6ha/an 58,9%
Activités agricoles	22,47	soit 2,24ha/an 15,3%
Equipements	2,68	soit 0,26ha/an 1,8%
Activités (artisanales et industrielles)	35,2	soit 3,52ha/an 24,0%
Total	146,95	soit 14,6 ha/an 100%

Source : PLUi de l'Ernée

-
- Analyse de la dynamique économique

1) Un recul de l'emploi depuis 2012

Le territoire propose aujourd'hui 6 508 emplois (2017), soit 525 emplois de moins qu'en 2012 (-7,46%), ce qui représente une réduction d'environ 105 emplois par an sur la période 2012-2017. Cette évolution négative touche l'ensemble des niveaux de l'armature territoriale et la majorité des communes, y compris le secteur Sud-Est, proche de l'agglomération lavalloise.

Armature territoriale	Emploi 2012	Emploi 2017	Evolution brute entre 2012 et 2017	Evolution sur 5 ans (%)
Ernée	3 061	2 854	-207	-6,77%
Andouillé	714	661	-52	-7,33%
Pôles complémentaires	2 163	2 017	-146	-6,75%
Bourgs et villages	1 096	977	-119	-10,87%
TOTAL	7 033	6 508	-525	-7,46%

Sources : INSEE, RP2012 et RP2017 (exploitation principale)

L'évolution de l'indicateur de concentration de l'emploi démontre une dépendance plus forte avec les pôles économiques environnants.

	2007	2012	2017
Emplois	7 241	7 033	6 508
Actifs	9 124	9 212	9 490
Indicateur de concentration de l'emploi	79%	76%	69%

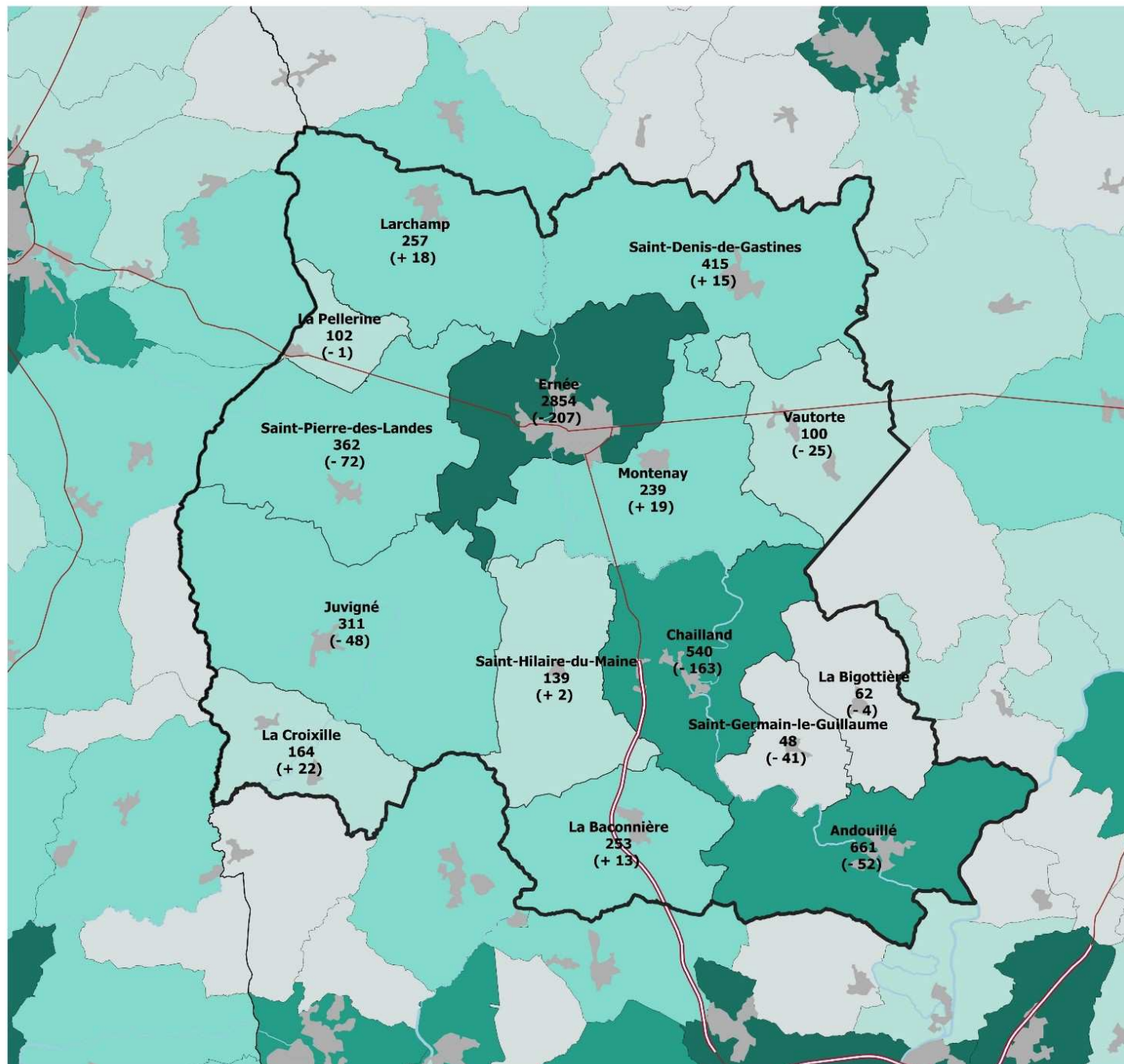
Sources : INSEE, RP2012 et RP2017 (exploitation principale)

Dans le même temps, on note une dégradation du taux de chômage au sein de la population, avec une augmentation sensible du nombre de demandeurs d'emplois, passant de 641 (6,9%) à 729 (7,7%). Ce taux reste cependant inférieur par rapport aux chiffres du département de la Mayenne (9,3%) et de l'échelle nationale (13,9%). On remarque également que les disparités entre les hommes et les femmes persistent mais elles ont diminué par rapport à la situation de 2007.

Indicateurs de chômage	2007	2012	2017
Nombre de chômeurs	493	641	729
Taux de chômage	5,4%	6,9%	7,7%
Taux de chômage des hommes	4,0%	6,0%	6,7%
Taux de chômage des femmes	7,1%	7,9%	8,8%
Part des femmes parmi les chômeurs en %	60,0%	53,7%	53,8%

Sources : INSEE, RP2007, RP2012 et RP2017

La



Une dépendance plus forte du territoire par rapport aux pôles d'emplois voisins

baisse de l'emploi local s'accompagne d'une intensification des déplacements des actifs vers l'extérieur du territoire. En 2012, seulement 44,5% des actifs se déplaçaient vers l'extérieur du territoire communautaire pour travailler. En 2017, cette proportion est montée à 51,6%. Les flux vers l'extérieur sont dominés par les déplacements vers Laval Agglomération (28% de l'ensemble des actifs de l'Ernée). L'attraction vers les pôles d'emplois voisins de Mayenne, Fougères et Vitré s'est également accrue entre les deux recensements. Ces évolutions ne sont pas

Nombre d'emplois et évolution depuis 2012

- Inférieur à 100 uniquement liées à la
- Entre 100 et 200 baisse de l'emploi
- Entre 200 et 500 local mais peuvent
- Entre 500 et 1000 également
- Supérieur à 1000 s'expliquer par

Source des données : INSEE - 2012 et 2017

l'arrivée d'actifs extérieurs au territoire et travaillant sur les pôles

- #### Fond de plan
- Axe autoroutier
 - Liaison routière principale
 - Tache urbaine
 - Communauté de Communes de l'Ernée
 - l'agglomération lavalloise.



Déplacement domicile-travail	2012		2017		Evolution (2012/2017)
Déplacements internes (au sein de la CCE)	4732	55,5%	4281	48,4%	-451
Déplacements externes	3788	44,5%	4556	51,6%	768
dont :					
<i>Laval Agglomération</i>	2145	25,2%	2520	28,5%	375
<i>Mayenne Communauté</i>	358	4,2%	543	6,1%	185
<i>CC du Bocage Mayennais</i>	403	4,7%	386	4,4%	-17
<i>Fougères Agglomération</i>	301	3,5%	380	4,3%	79
<i>Vitré Communauté</i>	216	2,5%	266	3,0%	50
<i>Rennes Métropole</i>	66	0,8%	90	1,0%	24
<i>CC des Coëvrons</i>	29	0,3%	55	0,6%	26
TOTAL	8520		8837		317

Sources : INSEE - RP2012 et RP2017

Une perte d'emplois dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de la construction

Les études pour l'élaboration du SCoT avait mis en évidence l'importance de certains secteurs d'activités dans l'économie locale : un secteur industriel (agro-alimentaire et métallurgie) encore fort représenté, un socle agricole qui reste fort et une présence dynamique de la construction et des transports.

A l'exception des transports, ce sont ces secteurs qui se sont rétractés depuis 2012 et qui expliquent la baisse de l'emploi local :

- - 105 emplois pour le secteur agricole,
- - 345 emplois pour le secteur industriel, qui annulent les emplois gagnés durant la période 2007-2012
- - 98 emplois dans le domaine de la construction.

Répartition des emplois par secteurs d'activités

	2007		2012		2017		Evolution 2012/2017
Agriculture	1372	18,8%	1168	16,6%	1064	16,0%	-105

Industrie	1585	21,7%	1727	24,6%	1381	20,8%	-345
Construction	714	9,8%	691	9,8%	593	8,9%	-98
Commerce, Transports, Services divers	2081	28,5%	1805	25,7%	1910	28,8%	105
Adm publique, Enseignement, Santé, Act sociale	1537	21,1%	1642	23,3%	1680	25,3%	38
TOTAL	7289	100%	7033	100%	6628	100%	-405

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017 (exploitation complémentaire)

A contrario, les secteurs du commerce/transports/services divers et de l'administration publique/enseignement/santé et de l'action sociale ont connu des évolutions positives mais elles ne permettent pas de compenser les baisses des autres secteurs.

4) L'agriculture : une économie toujours en mutation

Les données relatives à l'agriculture sont issues de deux sources principales :

- les données statistiques de la MSA mises en ligne sur le site GéoMSA ;

- les données géographiques du Registre Parcellaire Graphique (RPG) disponibles sur le site de l'IGN. Le RPG compile les données issues des déclarations de surfaces agricoles faites par les agriculteurs dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC).

Des exploitations agricoles qui continuent à se restructurer

Depuis 2014, le nombre d'exploitations agricoles a continué à se réduire, avec une baisse de 115 exploitations (soit -11,5%) sur la période 2014-2018 (dernières données disponibles). Cette baisse concerne l'ensemble des communes. Ces évolutions sont dans la poursuite des tendances lourdes constatées lors de l'élaboration du SCoT (disparition des 51% d'exploitations entre 1988 et 2010).

La réduction du nombre d'exploitations agricoles n'est pas spécifique à la CC de l'Ernée : il s'agit d'un phénomène généralisé sur le territoire départemental (-8,5% sur la période 2014-2018) et régional (-7,5% sur la période 2014-2018).

Ces évolutions traduisent la poursuite de la restructuration de la filière agricole. Elles s'accompagnent également d'un agrandissement des exploitations agricoles (+9% de surfaces moyennes). Le nombre d'emploi en équivalent temps plein¹ est resté relativement stable sur la même période.

¹ Emplois en équivalent temps plein, obtenus en divisant le nombre d'heures rémunérées par l'horaire légal ou conventionnel en vigueur dans l'établissement employeur

Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles

Communes	2014	2018	Evolution 2014-2018
----------	------	------	---------------------

Andouillé	68	62	-6
La Baconnière	48	42	-6
La Bigottière	38	31	-7
Chailland	55	54	-1
La Croixille	47	45	-2
Ernée	89	75	-14
Juvigné	118	104	-14
Larchamp	96	88	-8
Montenay	74	59	-15
La Pellerine	29	22	-7
Saint-Denis-de-Gastines	114	100	-14
Saint-Germain-le-Guillaume	21	20	-1
Saint-Hilaire-du-Maine	69	61	-8
Saint-Pierre-des-Landes	105	99	-6
Vautorte	40	34	-6
TOTAL CC DE L'ERNEE	1011	896	-115

Source : Données GéoMSA

Données générales sur l'emploi agricole

	2014	2018
Nombre de chefs d'exploitations ou d'entreprises agricoles	1011	896
Nombre d'emplois en équivalent temps plein (ETP)	275	287
Superficie moyenne par exploitation	37,7 ha	41,2 ha

Source : Données GéoMSA

L'agriculture tend également à devenir plus écologique. En 2019, 23 exploitations sont engagées en agriculture biologique, ce qui représente 665 ha de SAU.

Des surfaces exploitées qui restent relativement stables

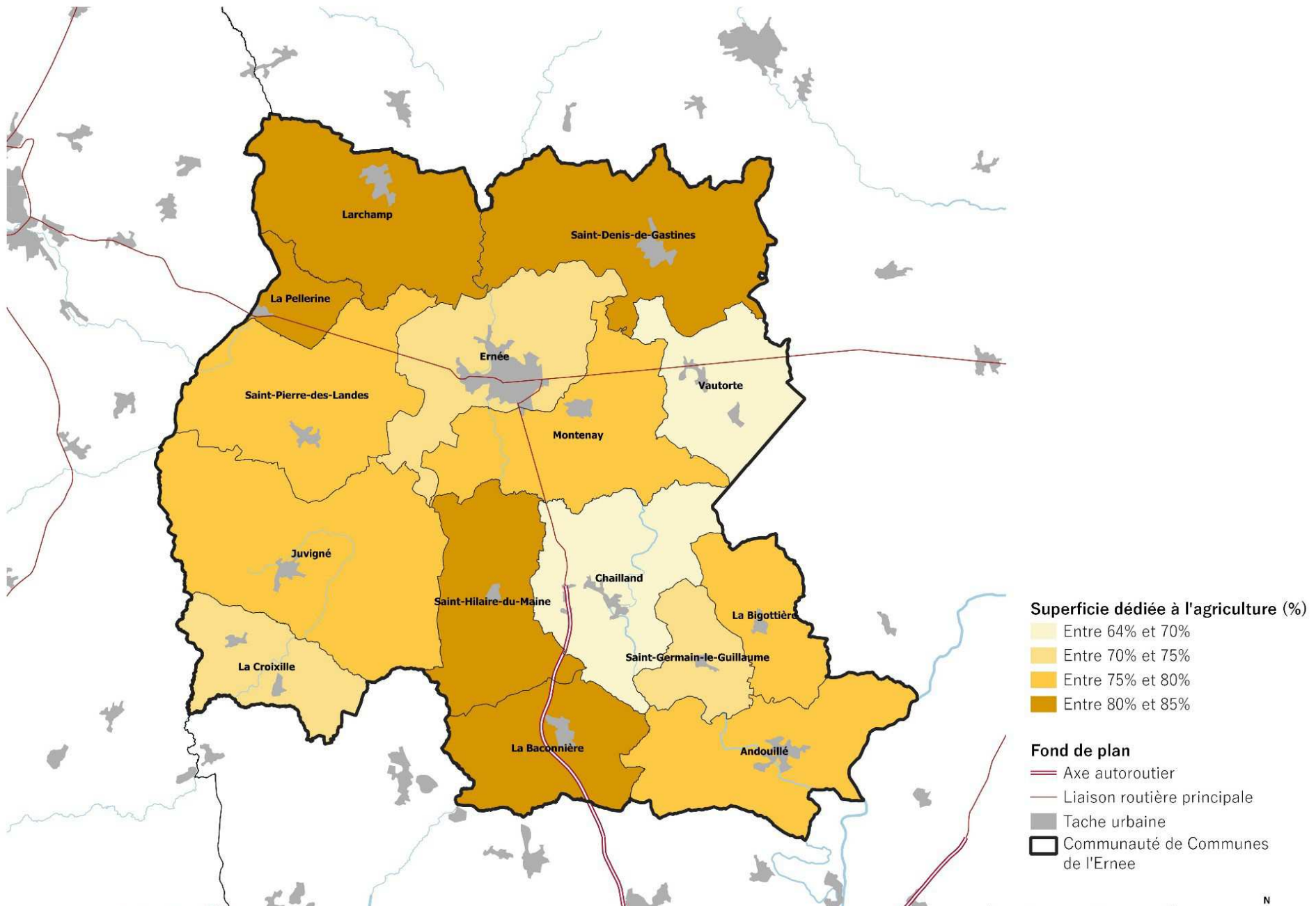
Le RPG met en avant la forte prédominance de l'activité agricole sur le territoire qui occupe environ 77% de la superficie de l'intercommunalité. Proportionnellement à leurs superficies, ce sont les communes de la Pellerine, Larchamp, Saint-Denis-de-Gastines, La Baconnière et Saint-Hilaire-du-Maine qui ont la vocation agricole la plus importante. Vautorte et Chailland se distinguent par une vocation agricole plus réduite (< 70%) du fait de la présence de la forêt de Mayenne sur ces deux communes.

L'usage des terres agricoles se partage essentiellement entre les productions céréalières (54,5%) et les pâturages (43,9%). Cette répartition est caractéristique des systèmes agraires bocagers de l'Ouest de la France où l'activité agricole est dominée par l'élevage. Entre 2014 et 2019, la SAU est restée relativement stable autour de 38 500 à 39 000 ha. Les variations constatées s'expliquant davantage par les variations dans les déclarations des exploitants que par une évolution notable et réelle des parcelles cultivées.

-> Pour rappel, les données exploitées issues du Recensement Parcellaire Agricole relèvent d'un **régime de déclaration** dans le cadre de la Politique Agricole Commune.

Surface Agricole Utile (d'après le RPG)

	2014 (ha)	2018 (ha)	2019 (ha)	Evolution 2014 / 2019
Andouillé	2 965	2 934	2 944	-21,1
La Baconnière	2 190	2 264	2 255	64,6
La Bigottière	1 480	1 450	1 450	-30,6
Chailland	2 318	2 315	2 289	-28,6
La Croixille	1 638	1 765	1 623	-14,9
Ernée	2 790	2 699	2 678	-111,5
Juvigné	5 184	5 227	5 120	-64,1
Larchamp	3 595	3 717	3 554	-40,4
Montenay	3 083	3 078	3 058	-24,9
La Pellerine	693	766	694	1,7
Saint-Denis-de-Gastines	4 204	4 131	4 132	-72,0
Saint-Germain-le-Guillaume	921	951	952	31,3
Saint-Hilaire-du-Maine	2 630	2 595	2 582	-47,7
Saint-Pierre-des-Landes	3 644	3 712	3 643	-0,9
Vautorte	1 554	1 552	1 561	7,1
TOTAL CC DE L'ERNEE	38 889	39 156	38 537	-352,1



II. Services et commerces

L'analyse suivante s'appuie sur la base permanente des équipements (BPE) qui est une base à vocation statistique. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1^{er} janvier de chaque année.

Elle porte sur plus de 180 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.

1) Un développement des structures de soins

L'offre de santé était l'un des points faibles du territoire de l'Ernée. Depuis 2014, les données de la BPE indiquent une certaine stabilité dans l'offre existante. Dans le détail, la situation en matière de médecins-généralistes reste préoccupante puisque seuls 12 praticiens sont identifiés contre 13 en 2014, ce qui représente une proportion de 57 généralistes pour 100 000 habitants, alors que la moyenne nationale atteint 82 pour 100 000 habitants. Concernant les autres professionnels, leur nombre s'accroît ou reste stable, à l'exception des masseurs-kinésithérapeutes.

Depuis 2014, l'offre de santé a constitué l'un des axes d'actions de la CCE et différents projets ont été engagés :

- Les maisons de santé pluridisciplinaires d'Andouillé et de la Baconnière, ouvertes en 2017 et regroupées dans le pôle de santé de Changé ;
- La maison de santé pluridisciplinaire d'Ernée qui prendra place à côté de l'hôpital. Le bâtiment de 2 000 m² avec un étage accueillera une vingtaine de professionnels (médecins, infirmières, podologues, kinésithérapeutes, dentistes, etc.). Le chantier est actuellement en cours pour une livraison en 2021.

Sous-domaine	Libellé de l'équipement	2014	2019	Evolution 2014/2019
Etablissements et services de santé	Établissement santé court séjour	1	1	0
	Établissement santé moyen séjour	1	1	0
	Structure psychiatrique en ambulatoire	2	2	0
Fonctions médicales	Médecin généraliste	13	12	-1
	Chirurgien-dentiste	6	7	1
	Infirmier	15	18	3
	Masseur kinésithérapeute	12	10	-2
	Orthophoniste	1	3	2
	Ergothérapeute	0	2	2
	Psychomotricien	1	1	0
Autres services de santé	Pharmacie	8	8	0
	Laboratoire d'analyses et de biologie médicale	1	1	0
	Ambulance	4	2	-2
TOTAL		65	68	3

5) Des équipements sportifs et de loisirs qui s'étoffent

D'après la base de données BPE, l'offre d'équipements sportifs a continué à s'étoffier. La rénovation de la piscine d'Ernée constitue l'une des réalisations phares de la CC de l'Ernée de ces dernières années : la piscine rénovée a été inaugurée en 2014 et a fait l'objet d'un agrandissement pour accueillir une salle de fitness en 2016. Depuis 2019, cet équipement polyvalent s'appelle l'AquaFitness de l'Ernée.

Sous-domaine	Libellé de l'équipement	2014	2019	Evolution 2014/2019
Equipements sportifs	Bassin de natation	1	1	0
	Boulodrome	19	20	1
	Tennis	12	12	0
	Athlétisme	2	1	-1
	Parcours sportif/santé	3	3	0
	Salles spécialisées	7	7	0
	Terrains de grands jeux	16	17	1
	Salle de combat	2	3	1
	Salles non spécialisées	9	12	3
	Roller-Skate-Vélo Bicross ou freestyle	3	3	0
	Salles multisports (gymnases)	11	13	2
TOTAL		85	92	7

Source : INSEE - BPE 2014, 2019

6) Une offre de commerce stable

En matière commerciale, la période 2014 et 2019 est, de manière générale, marquée par une certaine stabilité de l'offre. En détail, certaines évolutions peuvent être identifiées :

- Une diminution des magasins alimentaires de taille moyenne avec la disparition de deux supérettes et d'un supermarché (ancien supermarché Dia à Ernée), qui pourrait être une conséquence indirecte du développement des grandes surfaces alimentaires dans les années 2000 ;
- Une diminution de l'offre dans le domaine de l'habillement (- 3 magasins de vêtements, - 1 magasin de chaussures) ;
- Un bon maintien des commerces alimentaires de proximité de type boulangerie et épicerie mais une disparition progressive des boucheries/charcuteries ainsi que des poissonneries;
- Un développement de l'offre en matière d'ameublement.

Par ailleurs, la ville d'Ernée a engagé une démarche globale pour revitaliser son centre-ville. Une étude urbaine générale réalisée en 2019 a permis de définir une stratégie à long terme. Cette démarche comprend également un volet commercial avec la mise en place d'actions pour rendre plus lisibles les commerçants existants et fidéliser la clientèle locale (<https://www.ernee-coeurdeville.com/>).

Sous-domaine	Libellé de l'équipement	2014	2019	Evolution 2014/2019
Grandes surfaces	Commerce de bricolage	3	3	0
	Hypermarché	1	1	0
	Supermarché	4	3	-1
Commerces alimentaires	Supérette	2	0	-2
	Épicerie	9	10	1
	Boulangerie	14	15	1
	Boucherie charcuterie	4	2	-2
	Poissonnerie	1	0	-1
Commerces spécialisés non alimentaires	Librairie, papeterie, journaux	1	3	2
	Magasin de vêtements	8	5	-3
	Magasin d'équipements du foyer	1	1	0
	Magasin de chaussures	2	1	-1
	Magasin de meubles	1	3	2
	Magasin d'articles de sports et de loisirs	1	2	1
	Magasin de revêtements murs et sols	1	1	0
	Fleuriste-Jardinerie- Animalerie	6	5	-1
	Magasin d'optique	3	4	1
Autre service marchand à la population	Coiffure	28	28	0
	Vétérinaire	8	12	4
	Agence de travail temporaire	2	2	0
	Restaurant- Restauration rapide	23	23	0
	Agence immobilière	7	7	0
	Pressing-Laverie automatique	1	1	0
	Institut de beauté- Onglerie	9	9	0
TOTAL		140	141	1

Source : INSEE - BPE 2014, 2019

III. Infrastructures et mobilité

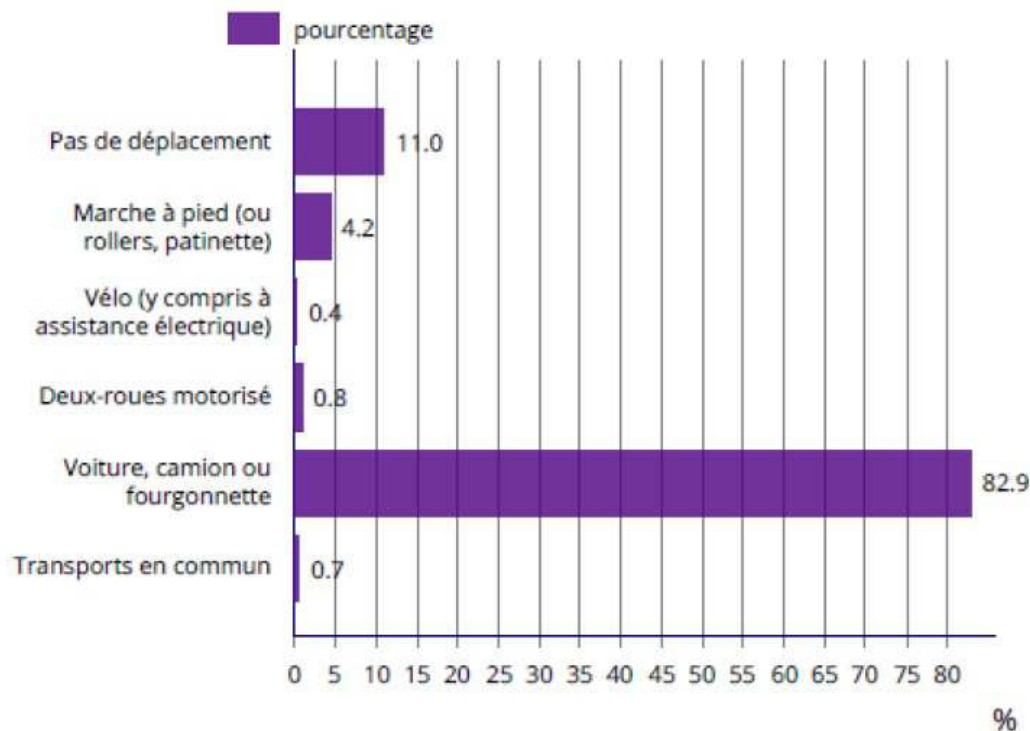
Depuis 10 ans, les déplacements domicile-travail se sont fortement intensifiés. Selon l'INSEE, en 2007, 59% des travailleurs quittaient leur commune pour aller travailler. Au dernier recensement (2017), 67,2% de la population active occupée travaille hors de leur commune de résidence contre 63,3% au sein du département.

Ces déplacements sont de plus en plus longs puisque la majorité des actifs de la CC de l'Ernée (51,6%) travaillent aujourd'hui en dehors de l'intercommunalité. En 2012, 55,5% des actifs restaient au sein du périmètre communautaire pour travailler. Deux facteurs peuvent expliquer cette évolution rapide :

- La diminution de l'emploi local, obligeant les actifs à se déplacer sur de plus longues distances pour continuer à travailler,
- L'installation d'actifs des territoires voisins (notamment de l'agglomération lavalloise) attirée par l'habitat individuel, un cadre de vie à la campagne et des prix de l'immobilier plus attractifs.

En l'absence de réelle alternative pour les trajets de longue distance, l'usage de l'automobile reste prédominant sur le territoire. D'après les données INSEE (2017), 82,9% des déplacements domicile-travail sont effectués avec un moyen de transport motorisé individuel. Cette proportion est relativement semblable aux pratiques constatées à l'échelle du département (82,9%).

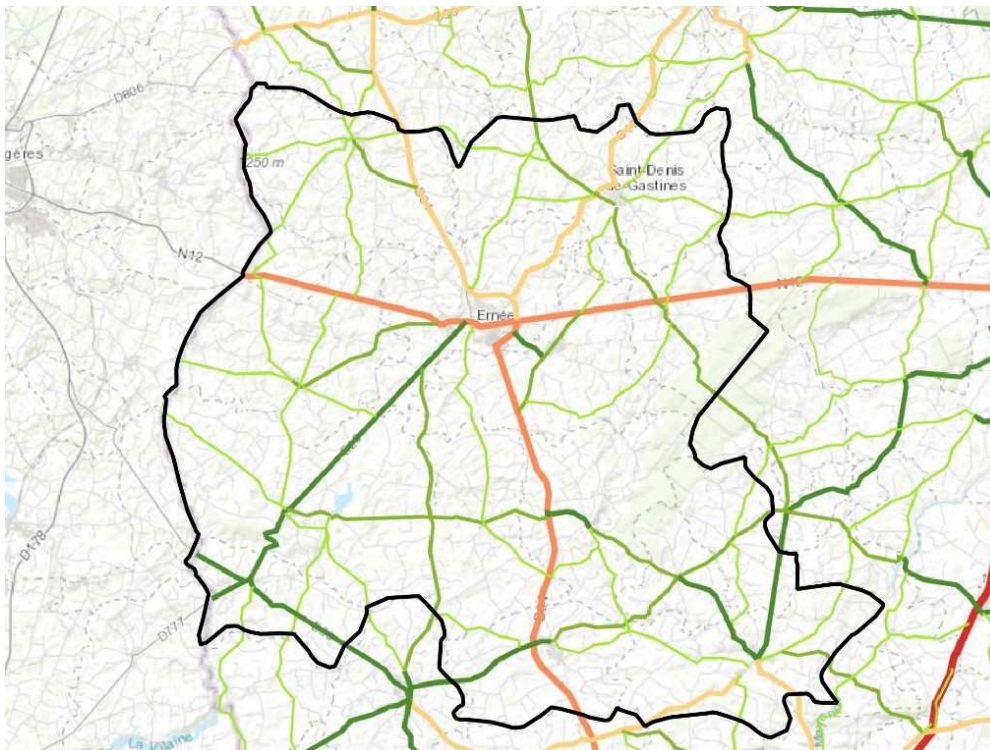
ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017



Concernant la répartition des flux routiers, les données du Conseil départemental mettent en évidence la situation suivante :

- Le rôle de carrefour routier d'Ernée entre Laval, Mayenne, Fougères et dans une moindre mesure, avec le Nord-Ouest Mayennais ;
- L'importance des flux de circulation sur les RN12 et RD31 (entre 5 000 et 7 500 véhicules/jours), axes qui assurent à la fois un rôle de liaisons locales et interurbaines et une vocation interrégionale entre la Bretagne, les Pays de la Loire, le Sud de la Normandie et l'Île-de-France ;
- Le rôle de carrefour local d'Andouillé avec des flux davantage orientés vers l'agglomération lavalloise.

Carte du trafic journalier sur les routes départementales (source : <https://www.geomayenne.fr/>)



Moyennes journalières annuelles (MJA)

- > 7500 v/j
- 5001 v/j à 7500 v/j
- 2001 v/j à 5000 v/j
- 1001 v/j à 2000 v/j
- 501 v/j à 1000 v/j
- 101 v/j à 500 v/j
- < 100 v/j

Une amélioration progressive du réseau routier

En mai 2019, le contournement Nord de la ville d'Ernée a été mis en service. Ce nouvel axe de 1,9 km relie la section Nord de la RD31 (vers Montaudin) à la RD107 (vers Gorrion) et complète le contournement Est de l'agglomération. Les travaux ont également concerné une section existante de la RD31 de 1,6 km avec la création d'une deuxième voie montante (vers Montaudin) avec la sécurisation de plusieurs carrefours.

La réalisation de l'ensemble des aménagements représente un coût de 8,7 millions d'euros TTC, cofinancé par la région des Pays de la Loire (40 % du montant HT), la Communauté de communes de l'Ernée (11,6 % du montant TTC), la ville d'Ernée (11,6 % du montant TTC) et le Département de la Mayenne (le solde).



Vue aérienne des infrastructures routières aménagées

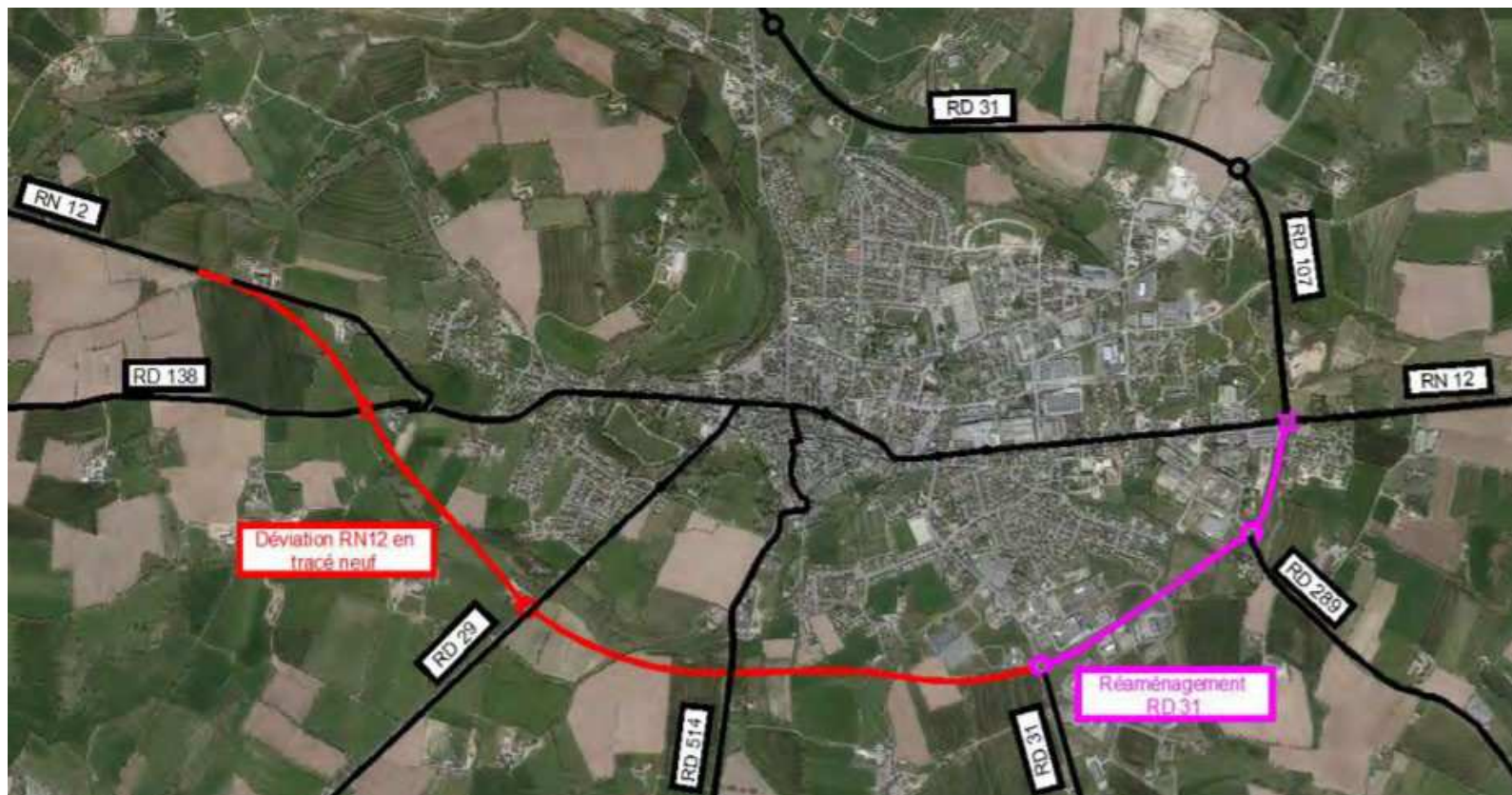
Concernant le projet de déviation de la RN12, les études se sont poursuivies et à la suite d'une concertation publique, un tracé passant par le Sud d'Ernée a été retenu.

D'une longueur de 5 km, la déviation comprend à l'Ouest 3.7 km en aménagement neuf et à l'Est 1.3 km d'aménagement de la RD 31 existante (qui sera reclassée en route nationale afin d'assurer le contournement complet d'Ernée). Le projet prévoit la création d'une route bidirectionnelle (chaussée à 2 voies), il comprend :

- trois créneaux de dépassement courts ;

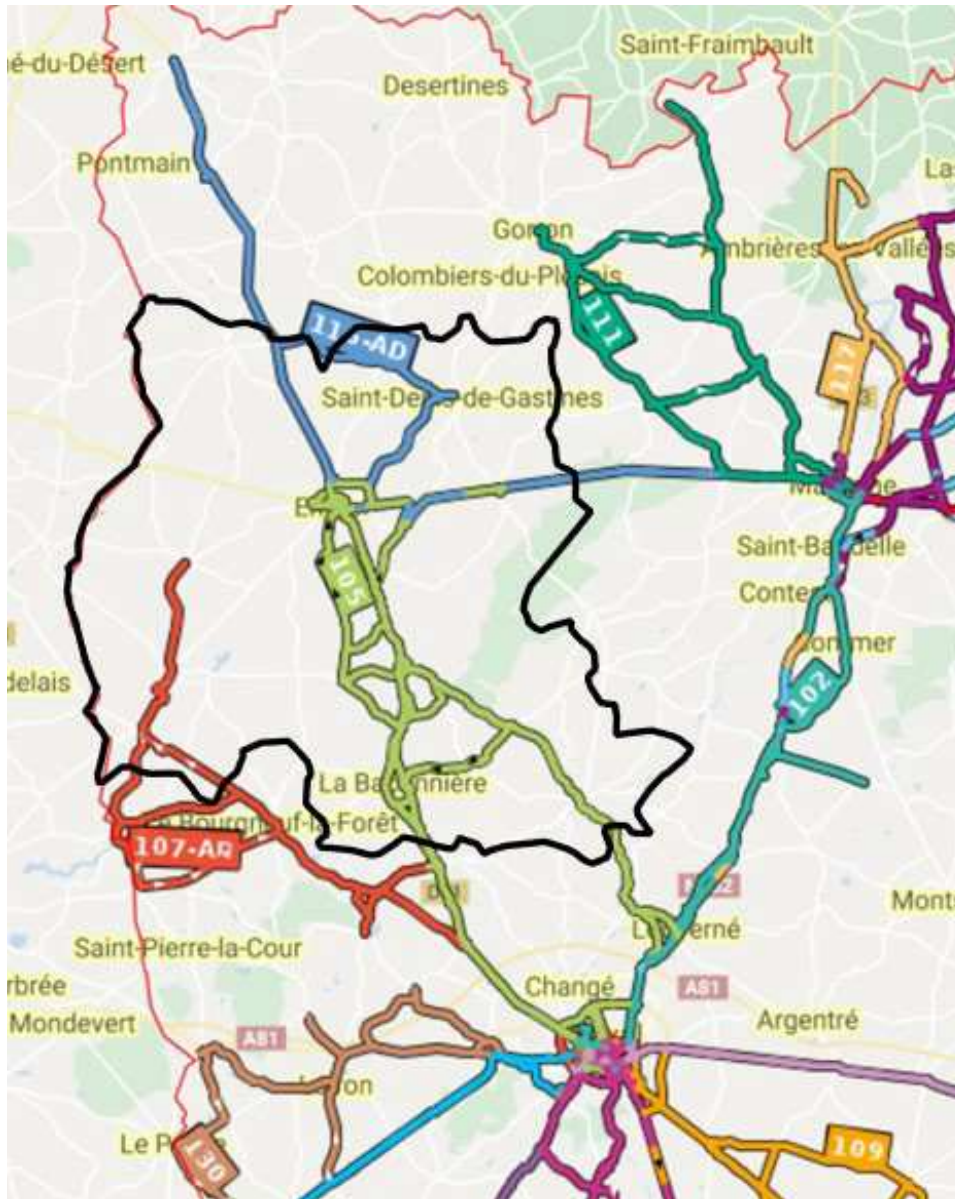
- un viaduc qui permet le franchissement de la vallée de l'Ernée ;
- des points d'échange proposés en fonction des éléments du diagnostic territorial. Ils sont traités en carrefours plan. L'échange avec les RD 138 et RD 29 sont rétablis par la création de giratoire et le rétablissement de la RD 514 par un ouvrage commun avec le franchissement de l'Ernée La déviation est sans accès direct pour les riverains en dehors des carrefours aménagés ;
- des ouvrages pour rétablir les accès aux exploitations agricoles impactés par le projet ;
- un dispositif d'assainissement et des ouvrages de rétablissement des écoulements naturels pour assurer la transparence hydraulique du projet ;
- des merlons et écrans anti-bruit afin de respecter les prescriptions réglementaires relatives au bruit.

La mise en service de la déviation est prévue en 2024.



Cartographie du projet retenu pour la déviation de la RN12

Des alternatives à la voiture individuelle qui restent limitées



Chiffres clés :

-  0,21% de véhicules électriques, hydrogènes ou hybrides
-  32 points de recharge électrique
-  0,14m d'aménagements cyclables par habitants
-  0 parking à vélo
-  0 aire réservée au covoiturage
-  0 zone à faible émission

La CC de l'Ernée est autorité organisatrice de mobilité

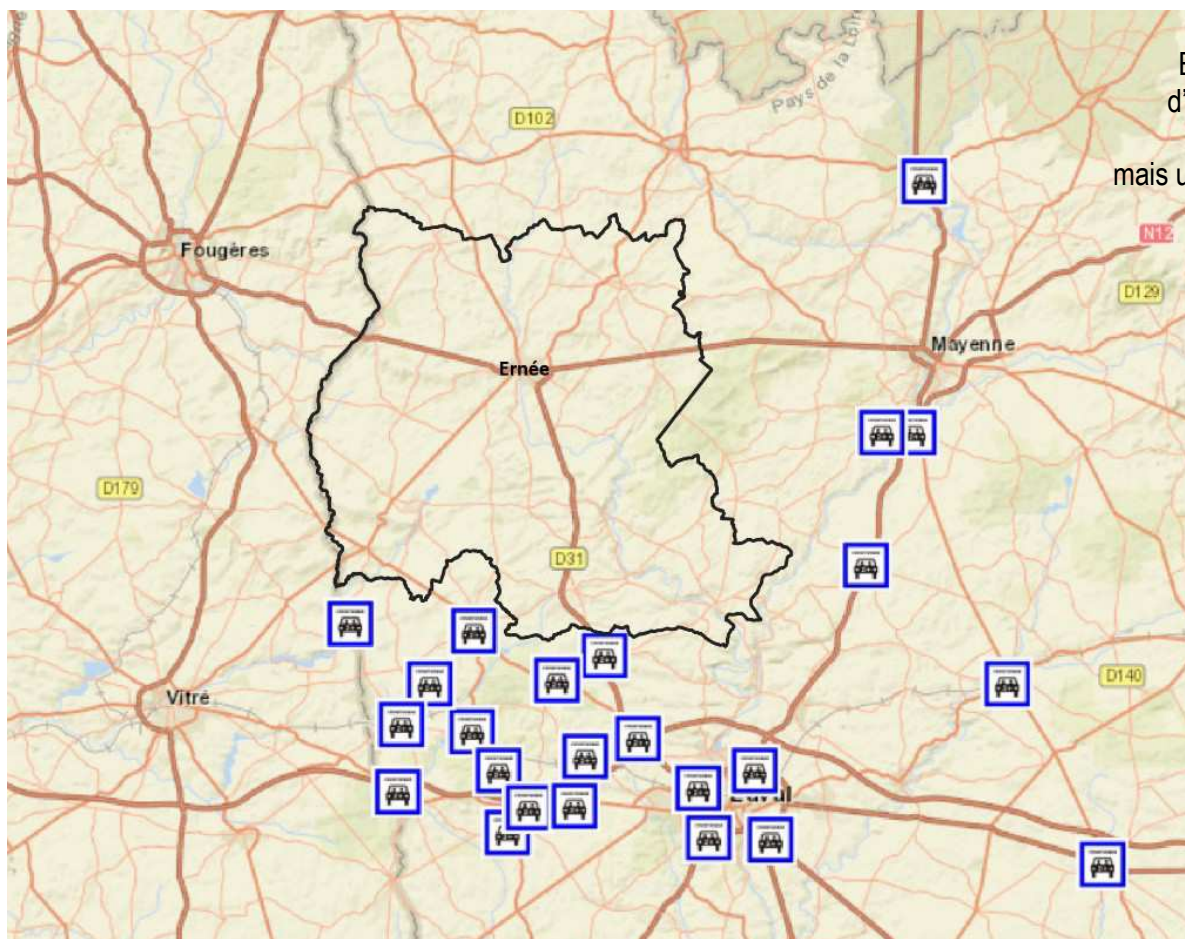
Le territoire de la CC de l'Ernée reste peu pourvu en transports collectifs a connu plusieurs évolutions :

- La ligne de car TER Fougères/Ernée/Laval a été supprimée. La commune d'Ernée par deux arrêts et permettait des déplacements directs.

- Le réseau de cars départementaux est resté identique à l'exception de Larchamp, La Pellerine et La Bigottière. La ligne express (E145) entre Ernée et Laval. Elle assure des déplacements communautaires (2 à Ernée et 1 à Chailland au niveau de Laval).

Par ailleurs, l'offre de transports collectifs est complétée par des déplacements internes au territoire et avec la CC du E

102	102-AD	103
103-AD	104	104-AD
105	105-AD	107
107-AD	108	108-AD
109	110	110-AD
111	111-AD	112
112-AD	113	116
116-AD	117	117-AD
118	118-AD	130
130-AD	140	140-AD
140-EX	145-EX	150
150-AD		



Source : <https://aleop.paysdelaloire.fr/>

En matière de covoiturage, aucune aire « officielle » n'est recensée, d'après la base de données du Conseil départemental. Cette absence n'exclut évidemment pas la pratique du covoiturage sur le territoire mais un tel équipement permettrait de lui donner une visibilité plus forte.

Source : <https://www.geomayenne.fr/>

Concernant le vélo, le territoire communautaire ne dispose pas de maillage de liaisons cyclables. On peut néanmoins noter le passage de la Vélo Francette en bordure de la Mayenne au niveau d'Andouillé. Cette vélo-route à vocation touristique et de loisirs relie Ouisseham et la Rochelle.

IV. Environnement et cadre de vie

1) Une trame verte et bleue à préserver

Territoire rural, la CC de l'Ernée se caractérise par une urbanisation modérée qui laisse une large place à la biodiversité. Le SCoT Rural de l'Ernée a construit son projet au travers d'orientations permettant de préserver cette richesse écologique, via la conservation d'un réseau écologique cohérent et le plus fonctionnel possible.

La stratégie mise en place se décline de la manière suivante :

→ La protection des milieux naturels d'intérêt, à savoir :

- Les ZNIEFF de type 1 et 2; l'intercommunalité possède 7 ZNIEFF de type 1 (soit 214,2 ha) et 2 ZNIEFF de type II (soit 1947,7 ha).-
- Les Espaces Naturels Sensibles (ENS); le territoire compte un ENS, l'étang neuf de Juvigné dont la surface est de 151,9 ha.-
- Les milieux naturels structurants : principaux massifs boisés et leurs lisières, cours d'eau et ripisylves, zones humides, etc...
- Les réservoirs de biodiversité : l'intercommunalité compte 12 réservoirs de biodiversité, soit 46,2% du territoire (22 443 ha)

→ La préservation du bocage agricole, via notamment :

- L'inventaire des haies au regard de leur intérêt lors de l'élaboration des PLU,

- La mise en œuvre des recommandations du Guide méthodologique « Préservation du bocage et prise en compte dans les PLU » réalisé par la DDT et la Chambre d'Agriculture de la Mayenne.

→ Le maintien de la fonctionnalité écologique du territoire, avec notamment :

- La préservation des liaisons entre les massifs boisés identifiés dans les PLU (identification des tracés et protection des éléments naturels supports de la continuité écologique),
- La facilitation de l'aménagement des ouvrages constituant des obstacles à la continuité écologique des cours d'eau.

Le SCoT identifie deux principaux éléments :

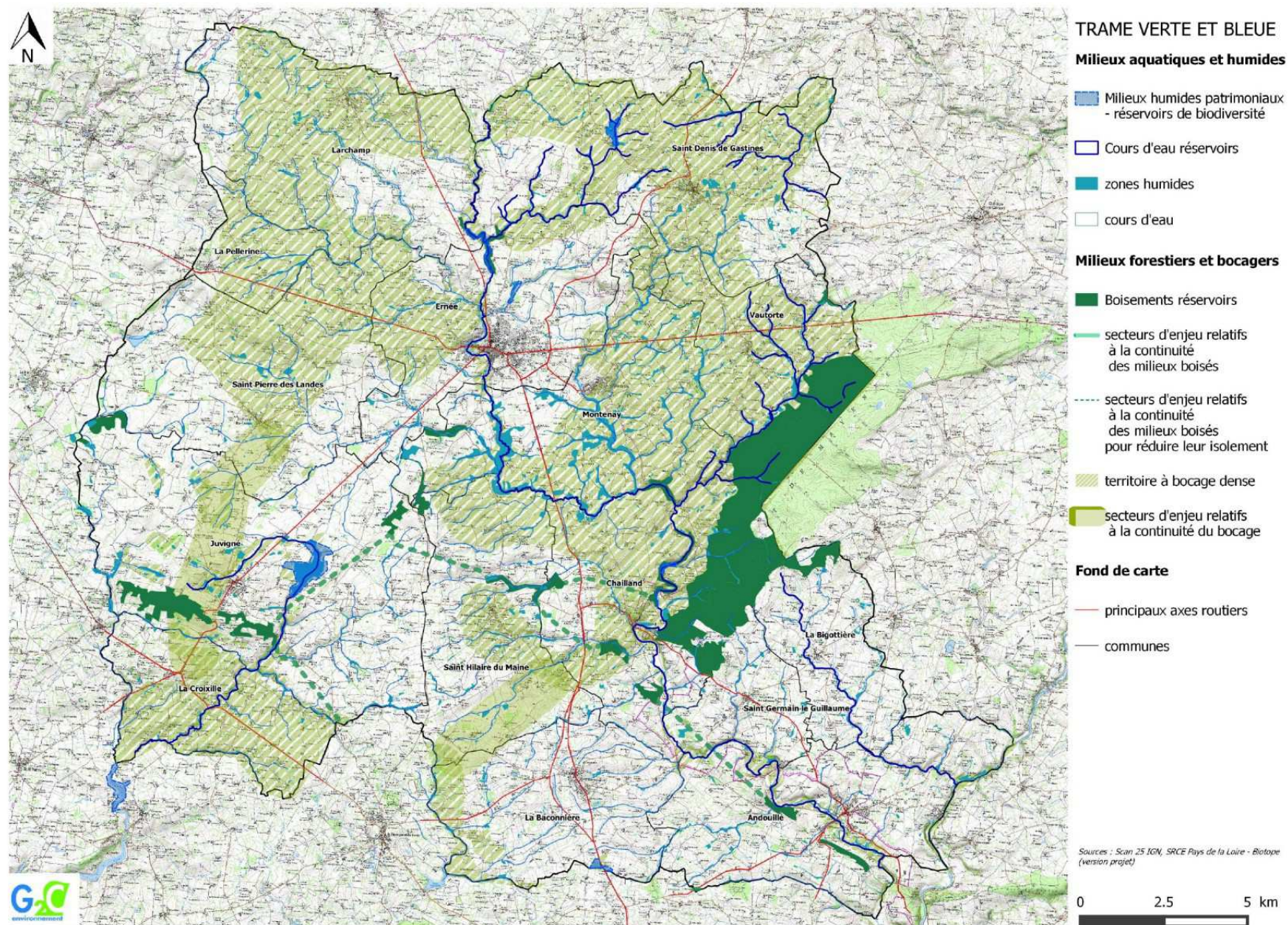
- Les réservoirs de biodiversité (milieux humides patrimoniaux, boisements réservoirs, etc...) ;
- Les corridors permettant de connecter les réservoirs de biodiversité entre eux,
- Les secteurs d'enjeu relatifs à la continuité du bocage.

Les réservoirs de biodiversité se doivent d'être strictement protégés. Les seules constructions ou installations susceptibles d'être autorisées doivent répondre à un intérêt collectif ou participer à la valorisation des espaces et des milieux.

Les corridors à conserver sont quant à eux amenés à être précisés dans les documents d'urbanisme locaux en délimitant cette fois à la parcelle. La préservation de ces corridors et leurs fonctionnalités écologiques doit être garantie dans les documents d'urbanisme.

Le SCoT recommande par ailleurs d'identifier et préserver, au niveau des corridors à renforcer, les espaces naturels plus ordinaires (bosquets, boisements, ripisylves...) afin de favoriser l'amélioration de la continuité écologique des milieux boisés.

Sur les communes d'Ernée, Chailland, Andouillé et Juvigné, des enjeux écologiques forts pas tant du fait de la présence d'ensembles écologiques d'intérêt, que de celui de la fonctionnalité écologique entre ces différents milieux. Ces espaces, situés à proximité de espaces bâtis, peuvent être soumis à une pression urbaine forte.



La valorisation des richesses rurales et paysagères

L'identité rurale de la CC de l'Ernée se reflète dans les ambiances paysagères préservées du territoire et dans le patrimoine urbain et architectural (à la fois via le bâti remarquable, la structure urbaine et le petit patrimoine ordinaire). La préservation et la valorisation de cette identité constitue un enjeu majeur de l'Ernée. Cet enjeu est décliné en deux objectifs complémentaires :

→ Préserver la lisibilité des paysages, via notamment :

- L'intégration visuelle à la silhouette des villages des localisations et des formes d'urbanisation,
- Le maintien des principaux points de vue,
- L'intégration paysagère et accompagnement végétal des zones d'activités en entrée de ville.

→ Préserver l'identité bâtie des hameaux et des petits villages,

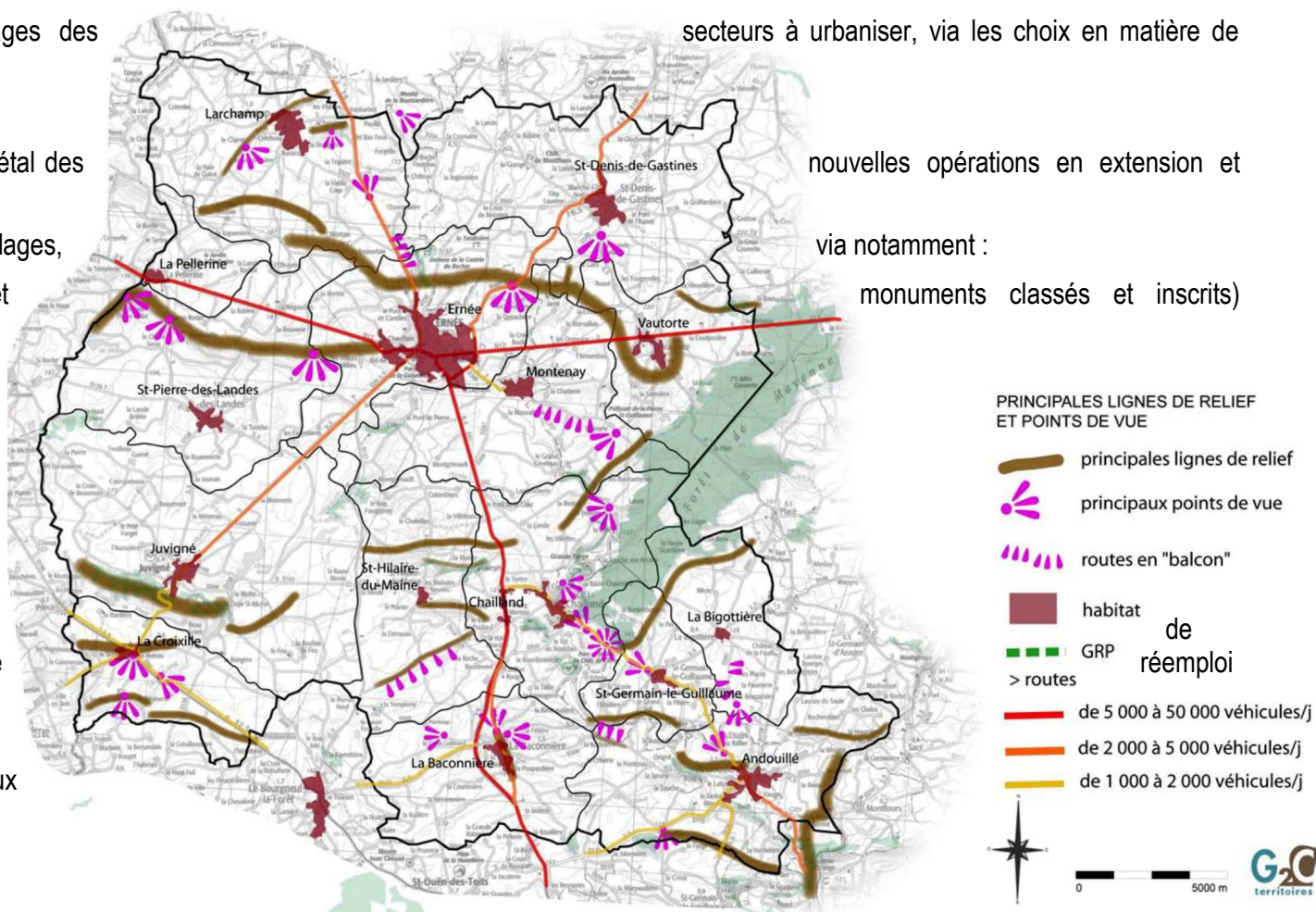
- La prise en compte du patrimoine protégé (sites et dans les documents d'urbanisme,
- La préservation des ensembles bâtis représentatifs de l'identité du territoire et du petit patrimoine,
- La limitation de la banalisation architecturales et urbaine (identification, dans les diagnostics dans les PLU, de l'évolution des formes d'urbanisation et les caractéristiques architecturales traditionnelles du bâti, définition règles ou d'orientations favorisant le respect et de ces caractéristiques adaptées aux enjeux et techniques contemporaines,
- L'interdiction d'urbanisation dans les hameaux (hors dents creuses).

secteurs à urbaniser, via les choix en matière de

nouvelles opérations en extension et

via notamment :

monuments classés et inscrits)



Des enjeux environnementaux pleinement intégrés dans le PLUI

La mise en place du PLUI a permis d'établir une retranscription sur l'ensemble du territoire des enjeux liés à la Trame Verte et Bleue. Cette démarche globale a permis d'approfondir les caractéristiques écologiques du territoire et de mettre en place les outils réglementaires permettant de maintenir la fonctionnalité écologique du territoire.

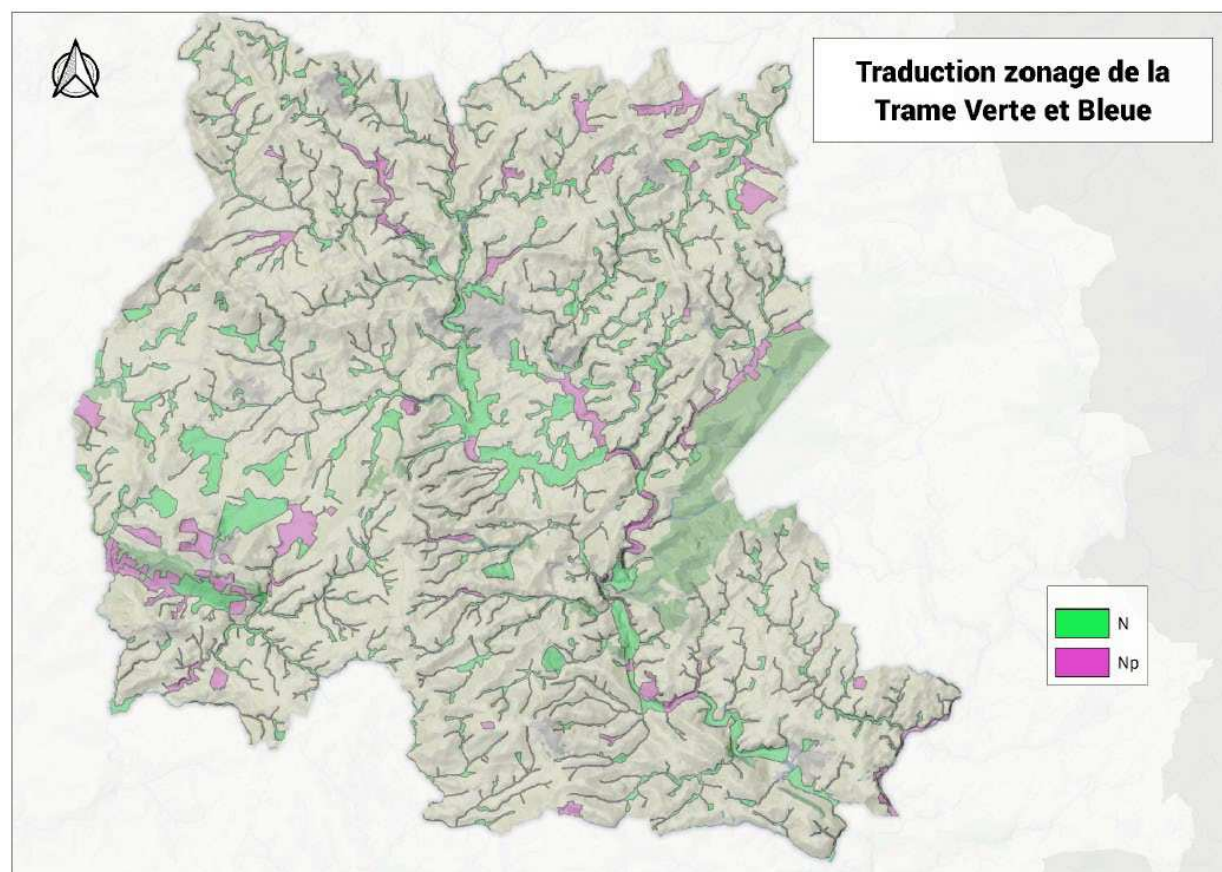
Cette démarche environnementale s'est appuyée sur trois études spécifiques ayant permis d'approfondir la connaissance de territoire, à savoir :

- L'étude de définition du « maillage de biodiversité » : cette démarche (non obligatoire et lancée de manière volontaire par la collectivité) a permis de mieux connaître la qualité des milieux localement (richesse, fonctionnement, vulnérabilité...) et d'identifier plus finement les secteurs à enjeux devant être pris en compte dans le PLUi ;
- Un inventaire « bocage » complet, qui a permis une identification exhaustive du linéaire bocager à l'échelle communautaire ;
- L'inventaire des zones humides qui s'est focalisé sur les secteurs où ces inventaires n'étaient pas disponibles (bassin de la Vilaine amont principalement) : 506 ha supplémentaires de zones humides ont ainsi été identifiés sur le territoire.

Typologie ZH	Surface (Ha)	% ZH
ZH en bordure de cours d'eau	261.4	51
ZH du Bas-fond	89	18
ZH de Mares, ceintures de plan d'eau ou queue d'étang	102.1	20
ZH tourbeuses	4.6	1

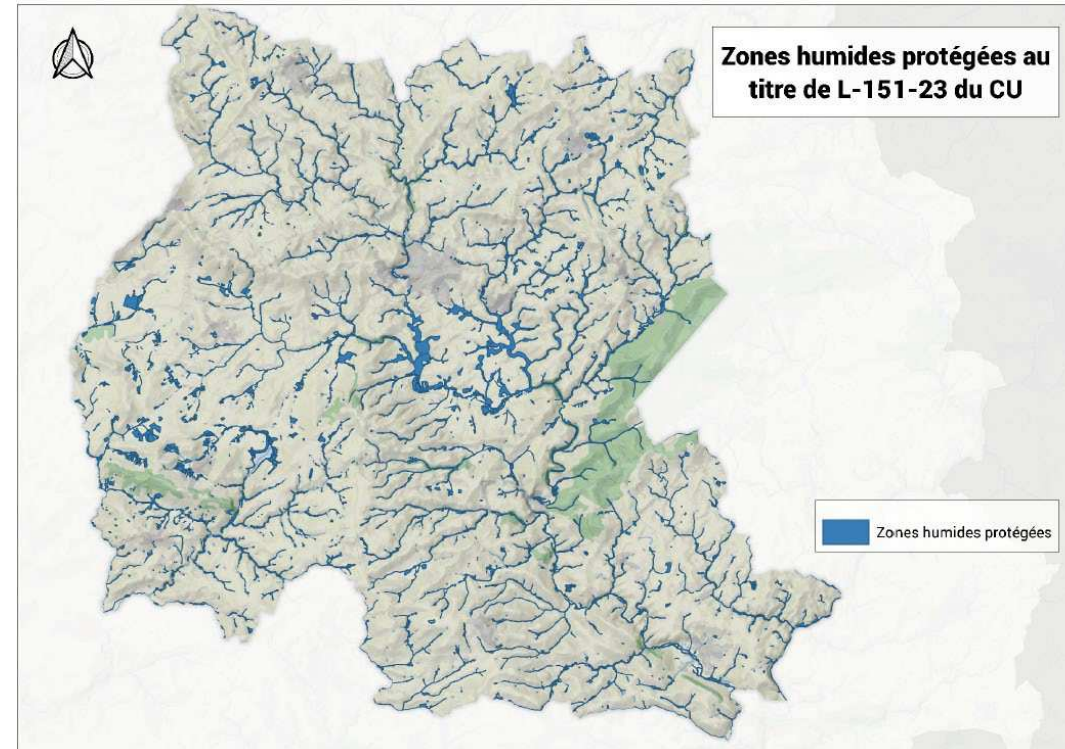
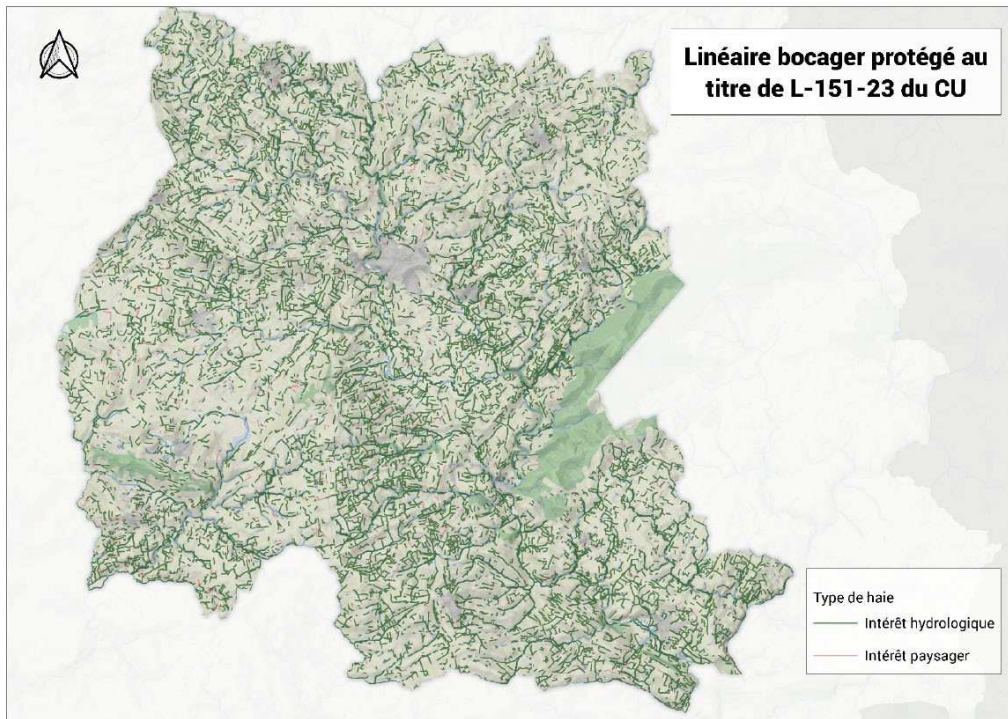
Les choix retenus assurent une absence d'artificialisation des espaces naturels d'intérêt et leur protection réglementaire via un zonage N strict (N, Np, Nf...) qui interdit toutes constructions sauf cas particuliers.

Par ailleurs, le PLUI a mis en place d'outils complémentaires de protection spécifique : Espaces Boisés Classés (EBC), protection des zones humides, protection des haies au titre de l'article 151-23 du CU.



Plus spécifiquement sur les zones humides, la protection de ces espaces est assurée de la manière suivante :

- Une préservation de tous les fonds de vallée, de manière continue, y compris à proximité des secteurs urbanisés avec un classement en zone N,
- Une protection spécifique des zones humides inventoriées avec l'article L151-23 du CU,
- Une démarche ERC (Eviter-Réduire-Compenser) avec un choix des secteurs d'urbanisation qui a pris en compte la présence de zones humides. Cette démarche a permis de fortement limiter les incidences sur les ZH puisqu'elles ne concernent qu'une zone AUe, à savoir celle de La Maladrerie à Andouillé. Le futur aménagement devra faire l'objet de mesures compensatoires.



Le PLUI assure la préservation du maillage bocager de la manière suivante :

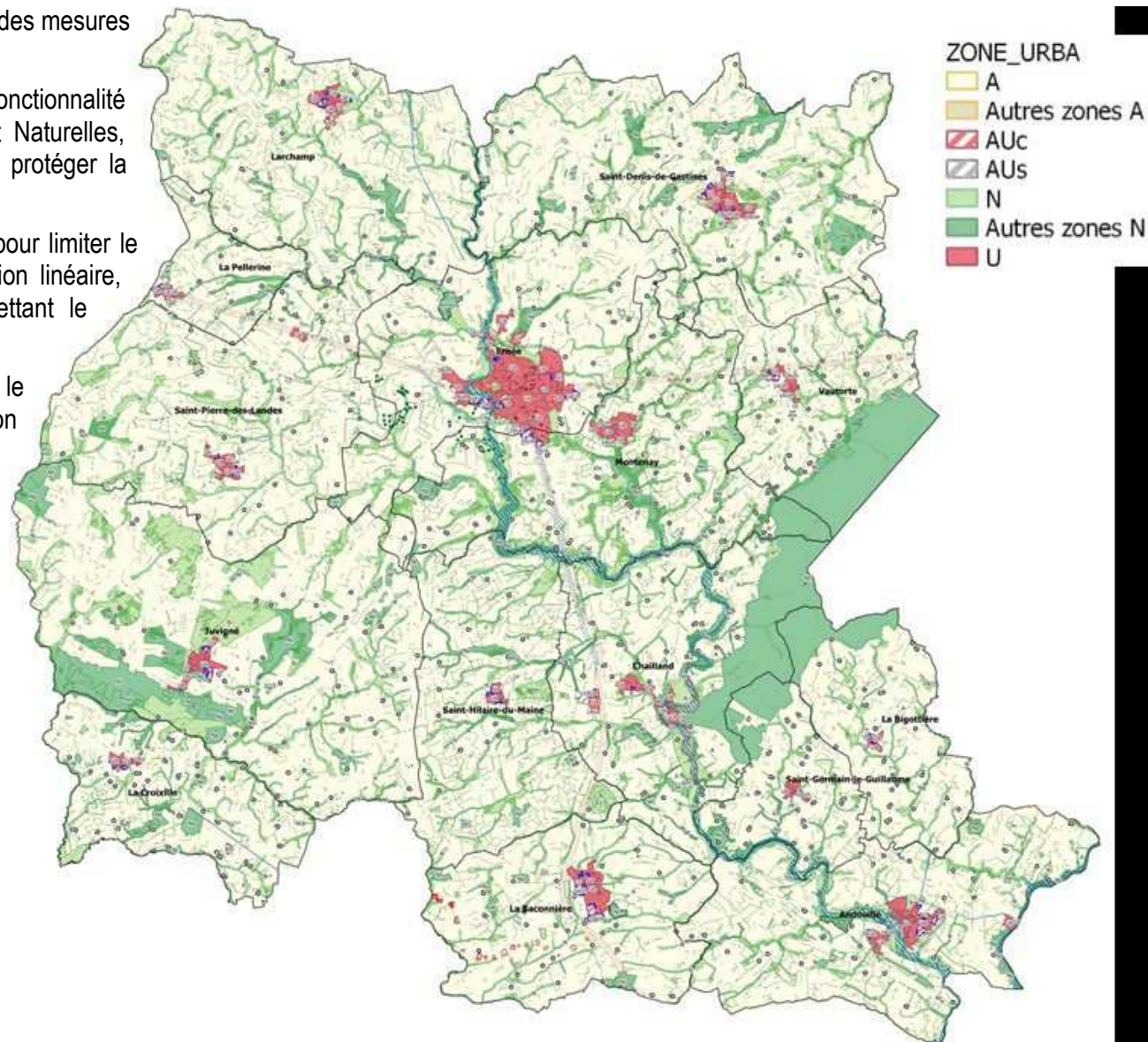
- La protection de plus de 2119 km (environ 2/3 du linéaire total), permettant le maintien d'une densité bocagère favorable à plusieurs enjeux locaux (valorisation des paysages typique du Nord Mayenne, maintien des corridors écologiques...),
- Une protection ciblée sur deux critères principaux (hydraulique et/ou paysager),

- Une traduction réglementaire adaptée aux différents types de haies avec le souci d'offrir une certaine souplesse pour l'application des règles et ne pas impacter trop fortement l'activité agricole.

Extrait du PLUI – rapport de présentation relatif à l'évaluation environnementale

La démarche sur la Trame Verte et Bleue s'est également traduite par des mesures favorables au maintien des continuités écologiques, à savoir :

- Un maintien des espaces complémentaires favorables à la fonctionnalité écologique du territoire via leur zonage en des zones Agricoles et Naturelles, limitant ainsi fortement de nouvelles constructions et permettant de protéger la fonctionnalité de ces milieux,
- Une réflexion dans la localisation des secteurs de développement pour limiter le pouvoir fragmentant des espaces urbanisés (lutte contre l'urbanisation linéaire, préservation des coupures d'urbanisation et autres couloirs permettant le passage de la faune...),
- Un mitage des espaces agricoles et naturels pleinement proscrit dans le PLUI (pas de hameaux constructibles ou STECAL à vocation résidentielle).



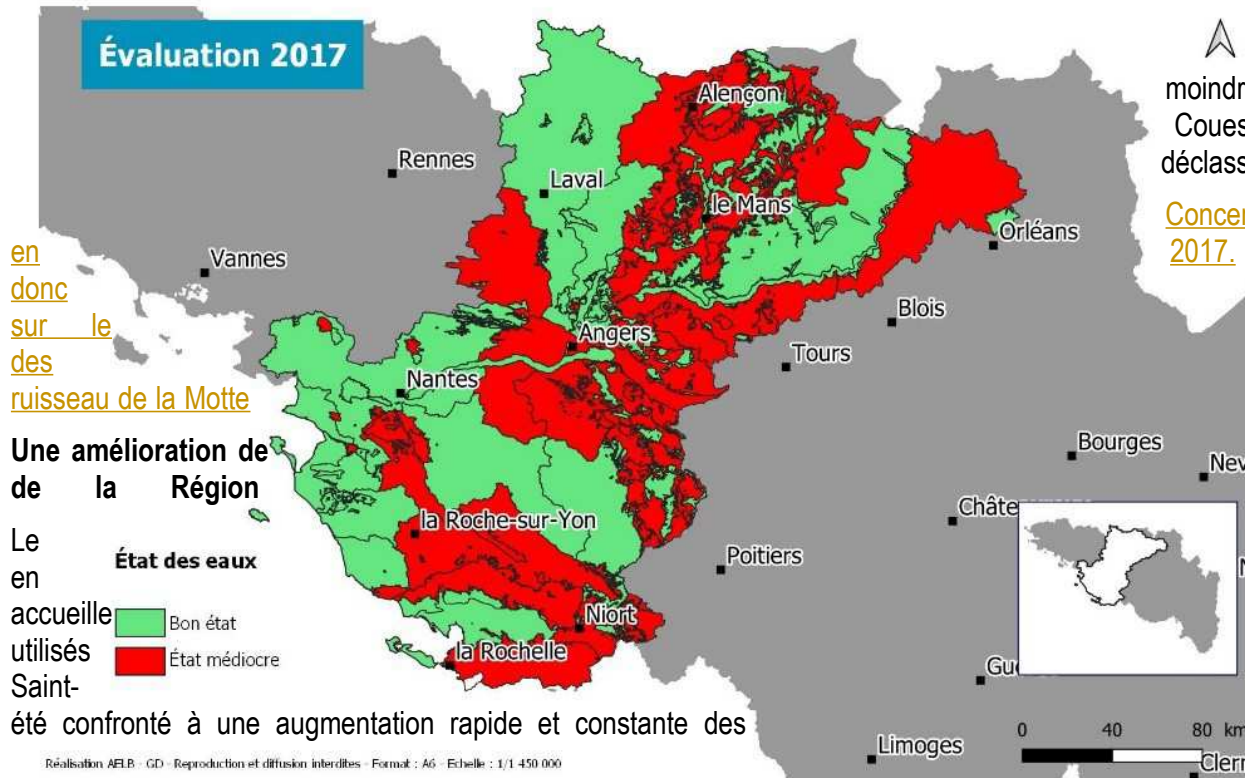
7) La nécessaire préservation de la ressource en eau

L'intercommunalité n'est pas couverte par un SAGE mais est couverte par un contrat pour la qualité de l'eau de la Colmont et de l'Ernée.

La qualité écologique des eaux souterraines

À l'échelle du sous-bassin Maine-Loire-Océan, les données les plus récentes (issues de l'évaluation des eaux réalisée en 2019, à partir des mesures de la qualité des eaux effectuées jusqu'en 2017) indiquent que 47% des eaux souterraines sont en bon état, soit un taux global relativement proche de celui de 2013. Il existe une nette tendance à l'augmentation du nombre de masses d'eau déclassées par les pesticides en lien avec la meilleure connaissance des molécules. Une tendance qui devrait conduire à des déclassements dans beaucoup de secteurs en bon état actuellement.

Au **État chimique - Eaux souterraines - Maine-Loire-Océan**



niveau de la CC de l'Ernée, le territoire appartient principalement à la masse d'eaux souterraines de la Mayenne qui présente un bon état chimique. Le territoire communautaire est également concerné, dans une moindre mesure par les masses d'eau de la Vilaine (état médiocre) et du Couesnon (bon état). Pour la masse de la Vilaine, le paramètre déclassant est le nitrate.

Concernant les cours d'eau du territoire, 7,2% sont en bon état écologique 2017. Cinq cours d'eau sont identifiés comme "réservoirs biologiques" et classés en liste 1. Il s'agit de du ruisseau de la Perche (31 km territoire), du ruisseau du Bois Béranger (19 km), du ruisseau Messendières (10 km), du ruisseau de la Turlière (5 km) et du d'Ynée (4 km). L'Ernée est quant à elle classée en liste 2.

la qualité de ressource en eau potable au niveau du SIAEP d'Ernée

bassin versant de la Haute Ernée constitue un secteur critique matière de qualité de la ressource en eau potable. En effet, il les forages exploités par la SIAEP de la Région d'Ernée et pour l'alimentation en eau des communes d'Ernée, Montenay et Pierre-des-Landes. Mais dans les années 80 et 90, le syndicat a concentrations en nitrates des eaux de surface.

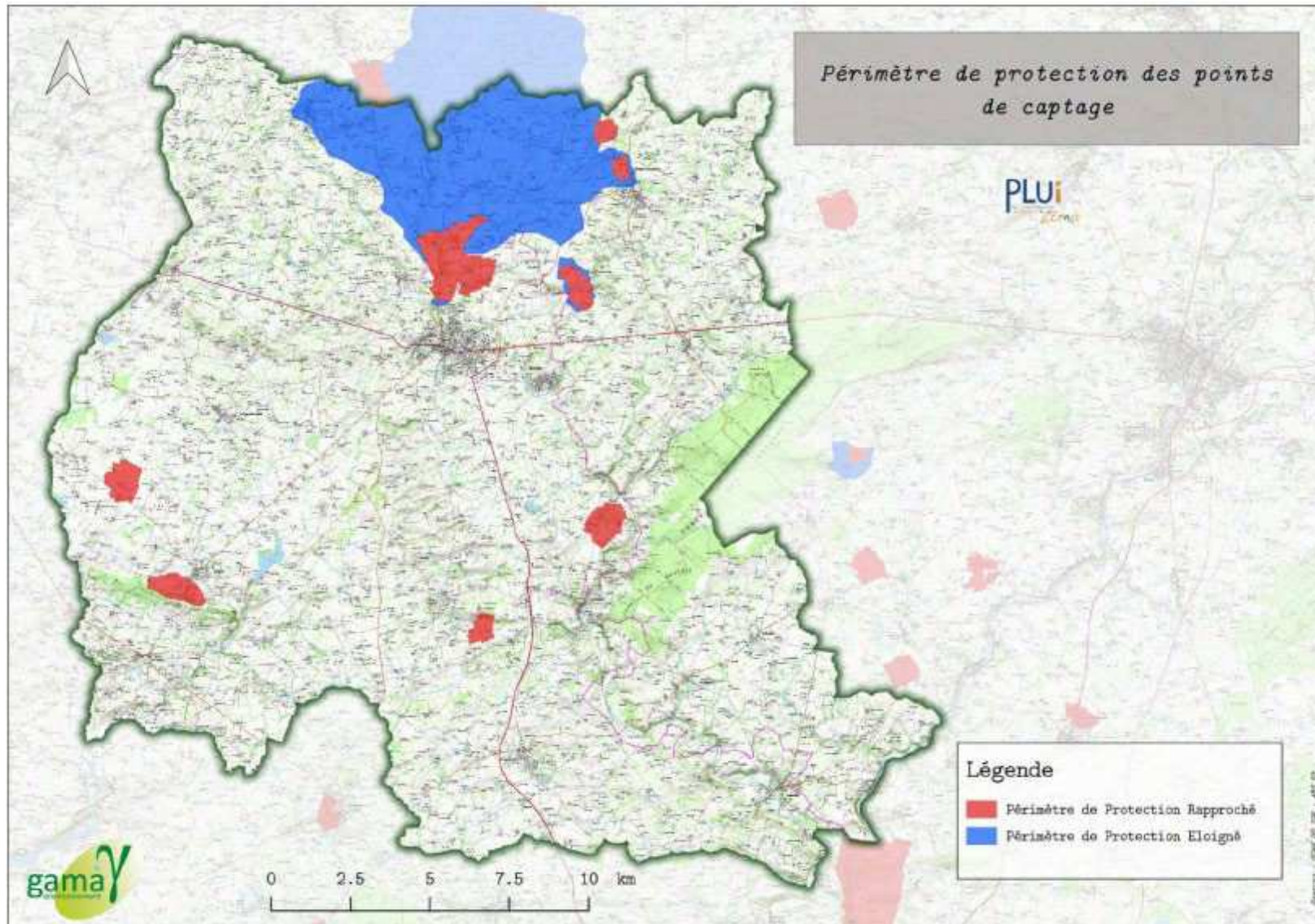
La réalisation d'une nouvelle usine de production s'est donc accompagnée par la mise en place de démarches de préservation de la qualité de l'eau, en ciblant prioritairement la pollution liée aux nitrates. En 2010, la prise d'eau a été désignée en captage prioritaire pour les lois Grenelle, ce qui a conduit à la poursuite des actions de préservations avec notamment deux contrats territoriaux : périodes 2007-2011 et 2013-2017.

Le bilan du contrat territorial du Bassin-versant de la Haute-Ernée de 2018 fait état d'une évolution positive de la qualité de la ressource en eau potabilisable à Ernée, avec une baisse continue des concentrations des nitrates depuis la fin des années 90. Cependant, des dépassements du seuil des 50 mg/L sont encore fréquents sur quelques sous-bassins versants.

Cette évolution positive s'explique par la sensibilisation des exploitations agricoles à cet enjeu mais la démarche de sensibilisation doit se poursuivre et éventuellement, être complétée par un accompagnement technique si l'objectif de la collectivité est de diminuer encore les concentrations en nitrates.

L'eau potable

Afin d'assurer les besoins en eau potable des habitants et des entreprises, il existe 11 points de captages sur le territoire communautaire, dont un en captage prioritaire « Grenelle ». Ils font l'objet de périmètres de protection afin de protéger la ressource.



D'après les données du Ministère de la Santé et de l'ARS disponibles sur le <https://orobnat.sante.gov.fr/> issues des derniers prélèvements effectués, l'ensemble de l'eau distribuée est conforme aux

	Date du prélèvement	Conformité	Conformité physico-
--	---------------------	------------	---------------------

		bactériologique	chimique
Andouillé	20/10/2020	Oui	Oui
La Baconnière	20/10/2020	Oui	Oui
La Bigottière	22/10/2020	Oui	Oui
Chailland	22/10/2020	Oui	Oui
La Croixille	04/09/2020	Oui	Oui
Ernée	20/10/2020	Oui	Oui
Juvigné - Bourg et Campagne Nord et Ouest	20/10/2020	Oui	Oui
Juvigné - Campagne Sud et Est	04/09/2020	Oui	Oui
Larchamp	27/10/2020	<i>Non précisé</i>	Oui
Montenay	20/10/2020	Oui	Oui
La Pellerine	29/10/2020	Oui	Oui
Saint-Denis-de-Gastines	29/10/2020	Oui	<i>Non précisé</i>
Saint-Germain-le-Guillaume	22/10/2020	Oui	Oui
Saint-Hilaire-du-Maine	29/10/2020	Oui	Oui
Saint-Pierre-des-Landes	20/10/2020	Oui	Oui
Vautorte	27/08/2020	Oui	Oui

Source : <https://orobnat.sante.gouv.fr/>

Par ailleurs, les analyses effectuées dans le cadre de l'élaboration du PLUI (cf rapport sur l'évaluation environnementale) ont permis de s'assurer que la ressource était en mesure de répondre aux besoins supplémentaires liés à la croissance démographique et économique projetée.

La CC de l'Ernée a également engagé la mise en place d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable. L'un des enjeux de l'étude est d'optimiser l'utilisation de la ressource en eau.

Cette étude, débutée en 2020, se déroule en 3 phases :

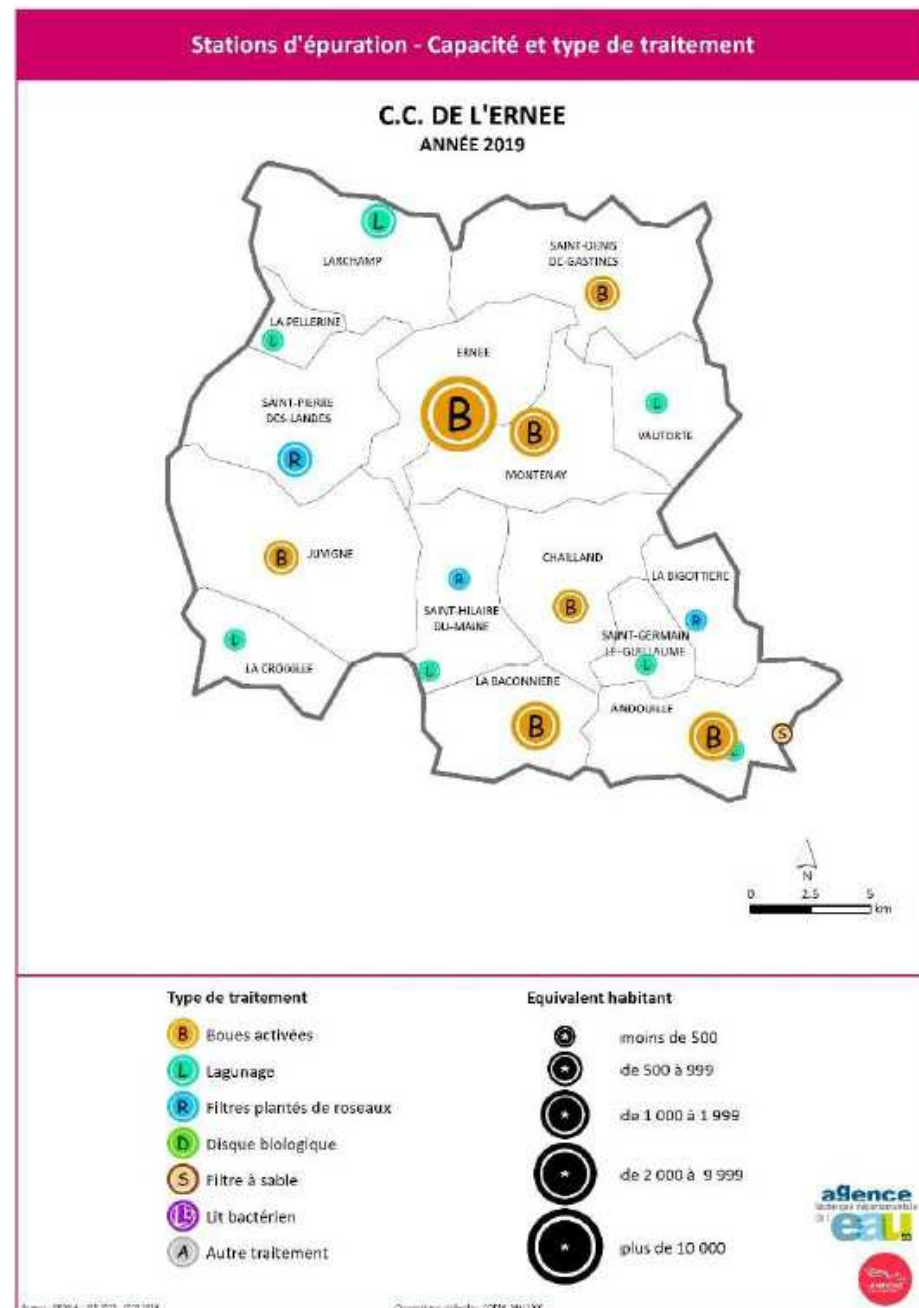
- Phase 1 : état des lieux et analyse du fonctionnement actuel du service ;
- Phase 2 : besoins futurs et adéquation des infrastructures actuelles ;
- Phase 3 : schéma directeur d'alimentation en eau potable.

L'assainissement collectif et non collectif et le traitement des eaux

Le territoire de la CC de l'Ernée compte 18 stations d'épuration réparties en :

- 7 unités de traitement par boues activées,
- 1 unité de traitement par filtre à sable,
- 3 unités de traitement par filtres plantés de roseaux,
- 7 unités de traitement par lagunages naturels.

Toutes les stations d'épuration sont conformes aux normes européennes.



Deux équipements nouveaux ont été construits depuis 2014, sur les communes d'Andouillé et de la Bigottière.

La capacité totale de traitement de l'ensemble des stations d'épuration atteint environ 20 000 Equivalent-Habitants, pour une population raccordée estimée à environ 13 500 habitants.

	Capacité nominale	Population raccordée (estimation)	Charge organique (Eqh) (2018 ou 2019)	Taux de charge organique
Andouillé - bourg	1 967	1 436	1 225	62%
Andouillé Rochefort	133	96	64	48%
Andouillé Vaugeois	100	12		
La Baconnière	1 200	1 150	1 136	95%
La Bigottière	300	205	62	21%
Chailland	800	566	612	77%
La Croixille	208	209	80	39%
Ernée	10 000	5 473	2 949	29%
Juvigné	800	621	561	70%
Larchamp	533	503	310	58%
Montenay	900	840		
La Pellerine	250	203	150	60%
Saint-Denis-de-Gastines	900	896	789	88%
Saint-Germain-le-Guillaume	400	227	71	18%
Saint-Hilaire-du-Maine La Templierie	67	53		
Saint-Hilaire-du-Maine Bourg	500	323	149	30%
Saint-Pierre-des-Landes	650	405	193	30%
Vautorte	250	249	158	63%
TOTAL/MOYENNE	19 958	13 467	8510	52%

Données issues du rapport annuel de fonctionnement des STEP de 2019

La charge organique moyenne est de 53%, variant entre 18% et 95%. Ces valeurs sont à relativiser car pour les plus petites unités de traitement elles correspondent à une seule mesure (et les stations de moins de 200 EH ne sont pas intégrées à ces valeurs car elles ne sont plus concernées par les mesures d'autosurveillance réglementaire depuis l'arrêté du 21 juillet 2015). Il en ressort néanmoins que les capacités nominales sont loin d'être atteintes pour l'ensemble du parc.

D'après le rapport annuel de 2019, les équipements respectent les exigences réglementaires et l'eau traitée est de bonne qualité. Une alerte est cependant soulevée sur l'unité de traitement de Chailland où différentes problématiques sont constatées : la filière boues est toujours insuffisante et les différents ouvrages deviennent obsolètes et dangereux. Une réflexion quant au devenir de ce site est souhaitable.

En conclusion, au regard des capacités des stations d'épuration actuelles et des contrôles réalisés, le territoire de la CC de l'Ernée dispose actuellement des équipements suffisants au regard du nombre de raccordements identifiés et des exigences réglementaires en vigueur. Seule l'unité de traitement de Chailland présente quelques dysfonctionnements et devra faire l'objet d'une réflexion sur son devenir.

Par ailleurs, les analyses effectuées dans le cadre de l'élaboration du PLUI ont conclu à une capacité d'accueil en matière d'assainissement pouvant répondre de manière globale et localisée au développement démographique projeté à l'échéance 2030, et avec une marge disponible pour le développement économique prévu.

Concernant l'assainissement non collectif, les données du SPANC de la CC de l'Ernée font état de la situation suivante en 2020 :

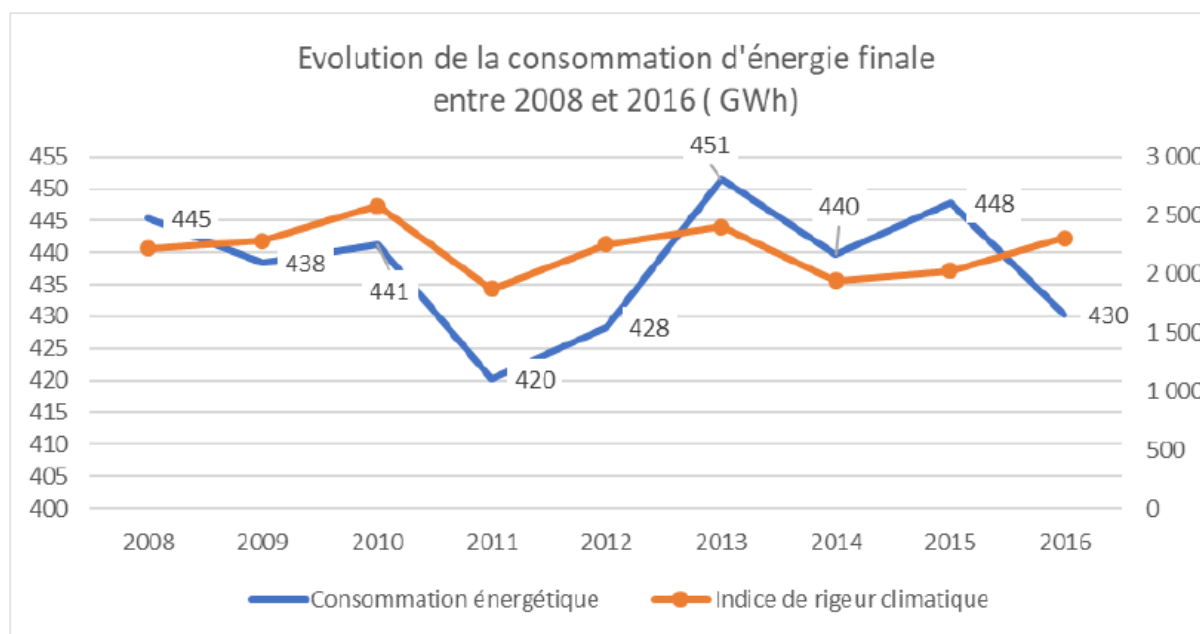
- 91% des installations du territoire ont été visitées à ce jour (3 206 sur un total de 3 524 installations) ;
- Parmi les installations visitées, 24% sont identifiées comme correctes et 46% font l'objet d'une notation non redéfinie à ce jour. 30% des installations ne sont pas conformes à la réglementation et l'absence d'installation concerne 1% des visites.

Au regard de ces résultats mitigés, les efforts engagés pour mettre aux normes les installations individuelles doivent donc être poursuivis.

8) Le développement des énergies renouvelables

Une légère baisse de la consommation énergétique

D'après le diagnostic du PCAET, la consommation d'énergie finale atteint 430 GWh (soit 0,5% de la consommation régionale) en 2016. Ce chiffre correspond à une baisse de 2,7% par rapport à 2008.



Source : PCAET de la CC de l'Ernée

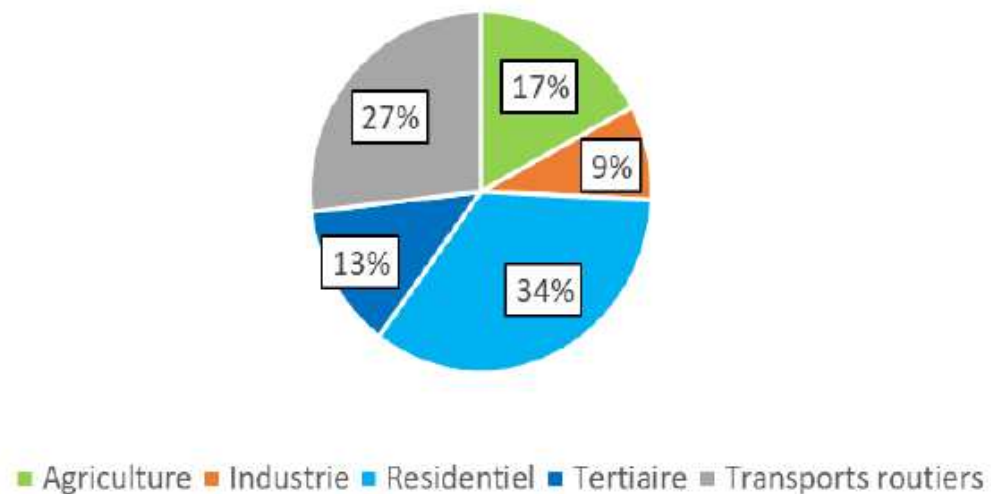
Les secteurs résidentiels (34%) et des transports (27%) constituent les secteurs le plus consommateurs en énergie finale sur le territoire communautaire.

A ce titre, il est important de mettre en avant l'importance du trafic routier et notamment l'utilisation de la voiture pour les déplacements quotidiens.

En effet, en 2017, 51,6 % des actifs du territoire travaillent hors de la CCE, contre 44,5% en 2012 (source INSEE). Dans le même temps, en 2017, 82,9% de la population active ayant un emploi utilise une voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail.

Les énergies fossiles sont très largement utilisées (58% de l'énergie), vient ensuite l'utilisation de l'électricité (30%).

Part des différents secteurs d'activité dans la consommation énergétique finale de l'année 2016



Un secteur résidentiel énergivore

Chiffres clés :



2 244 passoires thermiques dans le parc de logement (26,7% du parc), 72 dans le parc social (14,2%)



0 copropriétés fragiles



2 269 résidences principales chauffées au fioul (26% du parc)



2 réseau de chaleur (1 EnR et 1 Mixte)



40 artisans et entreprises certifiés RGE

L'habitat est le premier secteur consommateur d'énergie sur le territoire (34% de la consommation énergétique finale contre 30% dans la Région). En effet le parc de logement de l'intercommunalité est ancien et le chauffage demande de l'énergie.

Les équipements collectifs sont principalement chauffés à l'électricité ou au gaz, sauf la piscine ainsi qu'une des salles de sport et la gendarmerie qui sont chauffés au bois.

Les logements sont majoritairement chauffés à l'électricité (40,5%).



Source : Observatoire Départemental de l'habitat

Source : PCAET de la CC de l'Ernée

Une production d'énergies renouvelables encore faible mais qui va s'accroître prochainement

D'après les données du diagnostic du PCAET, la production énergétique sur la CC de l'Ernée est limitée et exclusivement issue des énergies renouvelables puisque le territoire n'accueille pas de centrale à charbon, à gaz ou nucléaire).

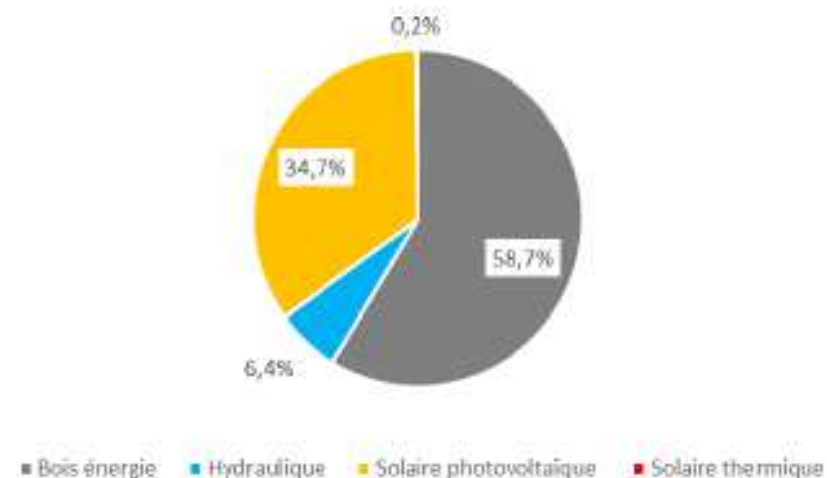
La production est de 7,269 GWh, soit 1,7% de la consommation du territoire. Elle est essentiellement issue de l'énergie bois (58,7%) et du solaire photovoltaïque (34,7%)

Tableau 4 Production énergétique du territoire en 2017

ENR	Production en MWh/an
Biogaz	0
Bois énergie	4266
Eolien	0
Géothermie	0
Hydraulique	462
Solaire photovoltaïque	2524
Solaire thermique	17
Total	7269

Source : PCAET de la CC de l'Ernée

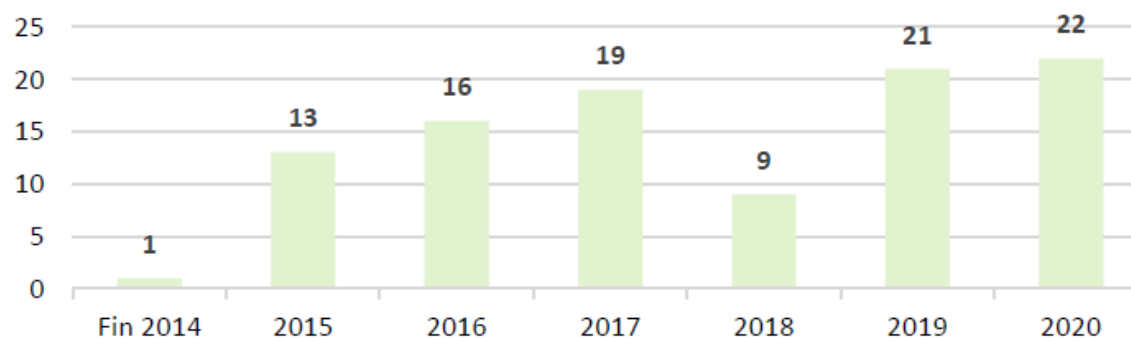
Production en énergie renouvelable du territoire



Source : PCAET de la CC de l'Ernée

Depuis la date d'approbation du SCoT fin 2014, les données du service instructeur de la CC de l'Ernée font état d'une centaine de projets autorisés incluant l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Ces autorisations concernent essentiellement des habitations mais aussi des bâtiments agricoles qui disposent de grandes surfaces de toitures propices à l'installation d'importantes installations photovoltaïques.

Nombre de projets autorisés incluant des panneaux solaires photovoltaïques depuis l'approbation du SCoT



source des données : service instructeur de la CCE

La production d'énergie renouvelable va s'accroître rapidement avec l'implantation de 4 éoliennes à Saint-Hilaire-du-Maine. Ce projet, porté par l'entreprise Abo-Wind aura une puissance de 11 Mégawatts et permettra une production de 30 GWh d'électricité par an, ce qui correspond à quatre fois la production actuelle du territoire.



Photomontage du projet d'éoliennes à Saint-Hilaire-du-Maine - Source : Abo-Wind

Un énergétique

territoire qui s'engage vers la transition

Par délibération du 25 septembre 2017, les élus de la Communauté de communes de l'Ernée ont acté le lancement de l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en partenariat avec Mayenne Communauté et la Communauté de communes du Bocage Mayennais. Un PCAET est un projet territorial, à la fois stratégique et opérationnel, avec pour objectifs :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- La maîtrise des consommations d'énergie,
- L'amélioration de la qualité de l'air,
- L'adaptation au changement climatique,
- Le développement des énergies renouvelables.

Avec l'élaboration de ce document, la CC de l'Ernée s'engage dans la transition écologique de son territoire.

La stratégie fixée se décline en 5 axes :

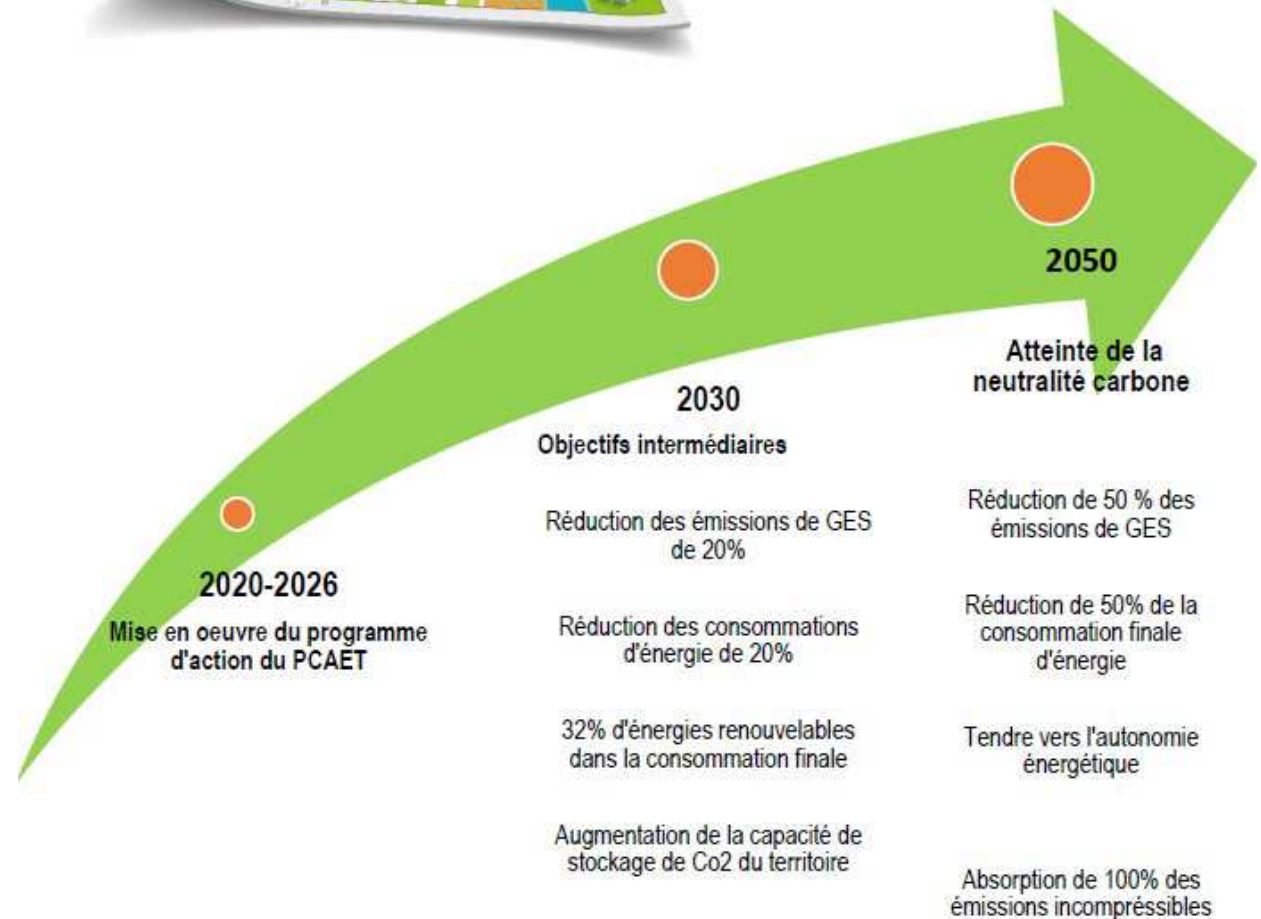
1. Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique,
2. Renforcer le stockage du carbone du territoire,
3. Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur,

4. Faire de l'agriculture un pilier économique capable de s'adapter aux enjeux environnementaux,

5. Adapter la mobilité pour qu'elle soit en adéquation avec le territoire rural.

29 actions ont été retenues pour mettre en œuvre la stratégie du PCAET qui visent à tendre vers un territoire autonome en énergie et neutre en carbone.

Le projet de PCAET a été arrêté par le Conseil communautaire et son enquête publique a eu lieu entre le 26 octobre et le 24 novembre 2020.



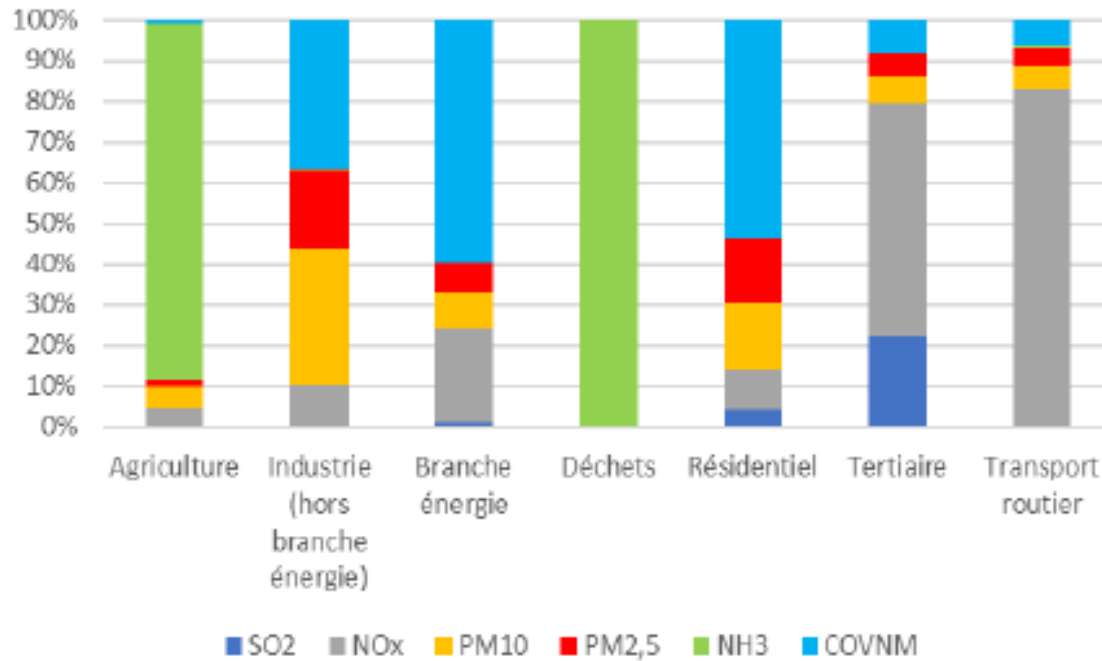
La qualité de l'air et les émissions de polluants atmosphériques

D'après les données disponibles à proximité (agglomération lavalloise notamment), la qualité de l'air est globalement bonne sur le territoire. Cela s'explique à la fois :

- par l'absence de reliefs importants, permettant une bonne circulation des vents et qui favorise le renouvellement de l'air et l'évacuation des polluants ;
- et par la faible urbanisation et industrialisation du territoire.

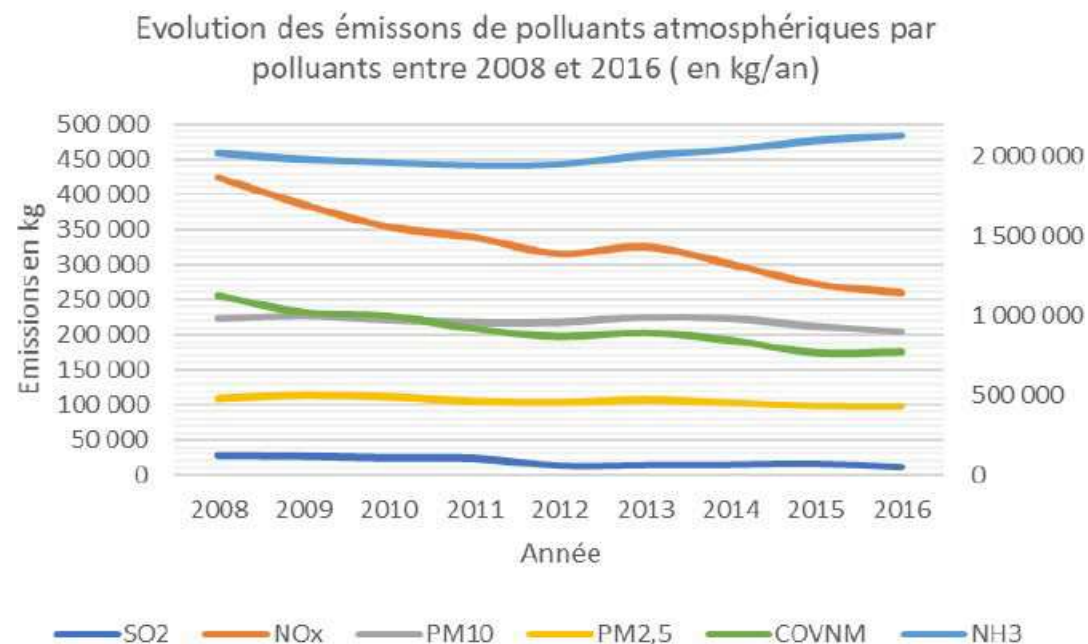
D'après le diagnostic du PCAET (basé sur les données BASEMIS), les émissions de polluants en 2016 se sont élevées à 2 878 tonnes. L'ammoniac, issu des activités agricoles et le polluant le plus émis sur le territoire

Part des émissions de polluants atmosphériques par secteur en 2016



Source : PCAET de la CC de l'Ernée

Entre 2008 et 2016, il a été observé une baisse plus ou moins marquée des émissions de polluants, à l'exception de l'ammoniac. Les diminutions concernent particulièrement les polluants issus de la combustion, ce qui semble témoigner d'une pénétration progressive de technologies plus efficaces dans les motorisations.



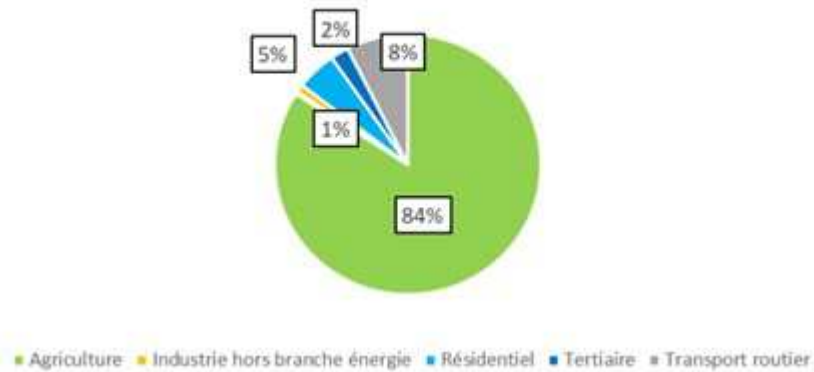
Source : PCAET de la CC de l'Ernée

Les émissions de GES sur le territoire

En 2016, 391 KteqCO2 ont été émises sur le territoire, soit 18,6 teqCO2 par habitant.

L'agriculture est le principal secteur émetteur de GES sur le territoire, suivie du transport routier et du secteur résidentiel.

Part des différents secteurs d'activité dans les émissions de GES en 2016



Source : PCAET

Les émissions de GES issues de l'agriculture sont majoritairement liées à des phénomènes de rumination (ou digestion entérique) et d'oxydation (engrais azotés) et donc d'origine non-énergétique (81% des émissions totales).

Par énergie (2016)



Source : data.airpl.org

9) La poursuite de l'action en faveur de la réduction des déchets

Une quantité de déchets qui continue à croître

Depuis le 1er janvier 2003, la Communauté de Communes de l'Ernée possède les compétences "Collecte" et "Traitement" des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire.

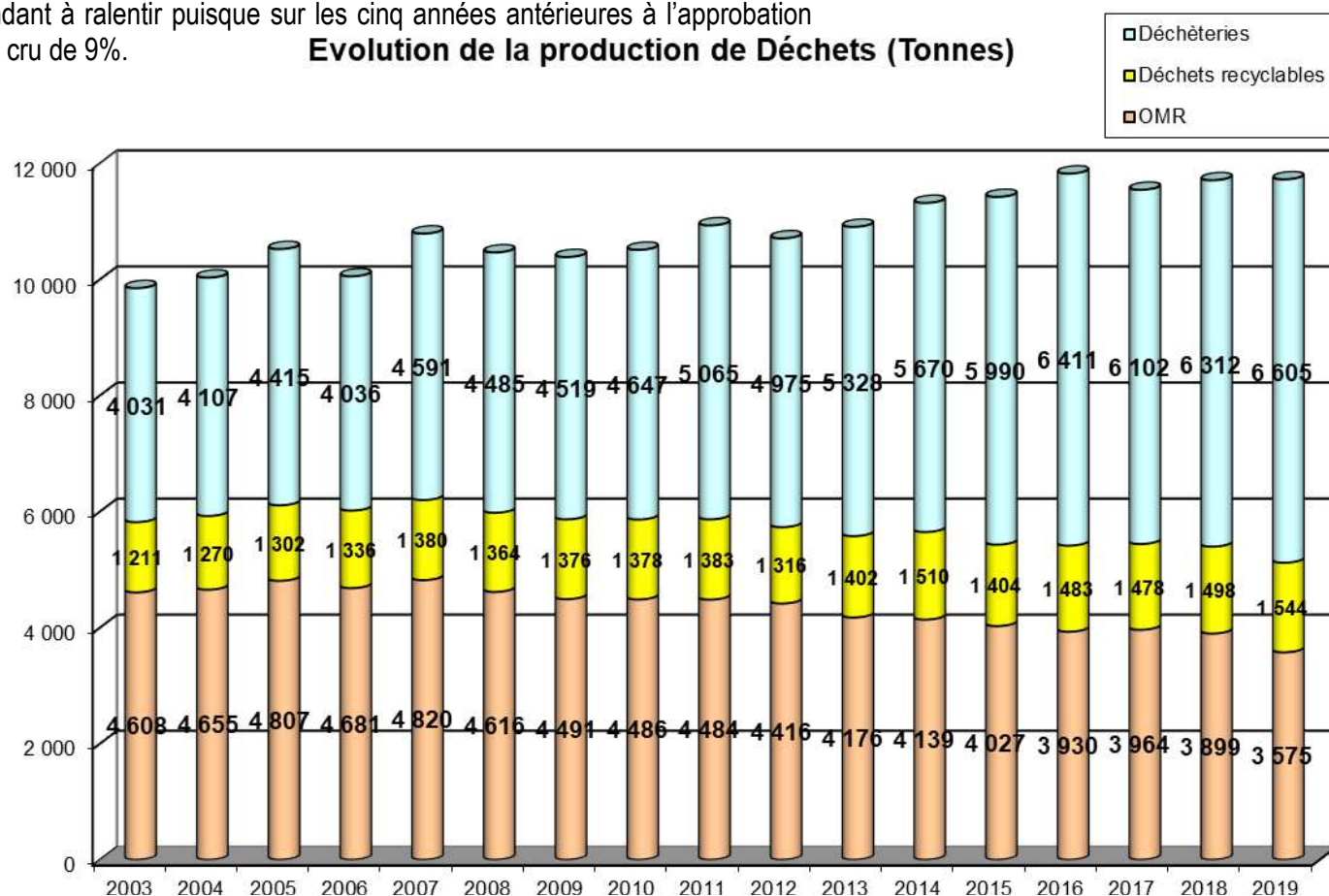
La compétence "Traitement" a été déléguée au Conseil départemental de la Mayenne dans le cadre du Plan d'Elimination départemental des Déchets Ménagers et Assimilés (P.E.D.M.A.).

En 2019, ce sont 11 724 tonnes de déchets qui ont été collectées sur le territoire de la CC de l'Ernée, soit une augmentation de 3,5% par rapport aux chiffres de 2014.

Le volume des OMR est en forte baisse (-15,8%) alors que l'augmentation est importante dans les déchèteries (+14,2%). La collecte sélective a également augmenté passant de 1 509 tonnes collectées à 1 543 tonnes (+2,2%), ce qui montre une intensification du tri sélectif.

L'augmentation tend cependant à ralentir puisque sur les cinq années antérieures à l'approbation du SCoT (2009-2014), la quantité de déchets avait cru de 9%.

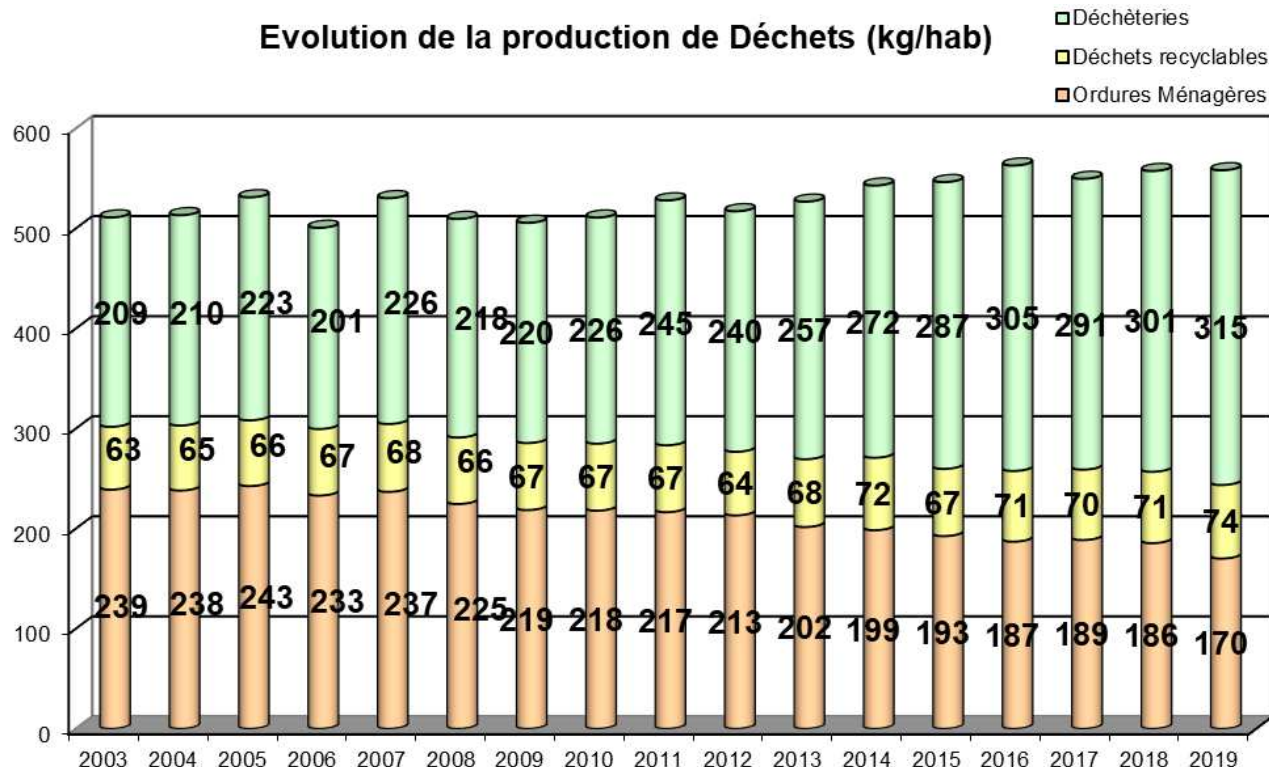
Evolution de la production de Déchets (Tonnes)



du SCoT (2009-2014),

Source : CC de l'Ernée

Logiquement, la production de déchets par habitant suit une tendance similaire, avec une augmentation globale de 2,8% entre 2014 (543 kg/hab) et 2019 (558 kg/hab).



Source : CC de l'Ernée

Une nouvelle déchèterie à Ernée a ouvert ses portes en mai 2020, permettant de mieux répondre aux besoins des usagers. Elle remplace l'ancienne déchèterie d'Ernée qui n'était plus adaptée aux volumes de déchets collectés.

Le territoire compte cinq autres déchèteries à Andouillé, Chailland, Juvigné, Saint-Denis-de-Gastines et Larchamp.

En 2019, 6 605 tonnes ont été collectées dans les déchèteries. Les encombrants (26,8%), les déchets verts (38,5%) et les gravats (20,3%) représentaient plus de 85% des déchets apportés.

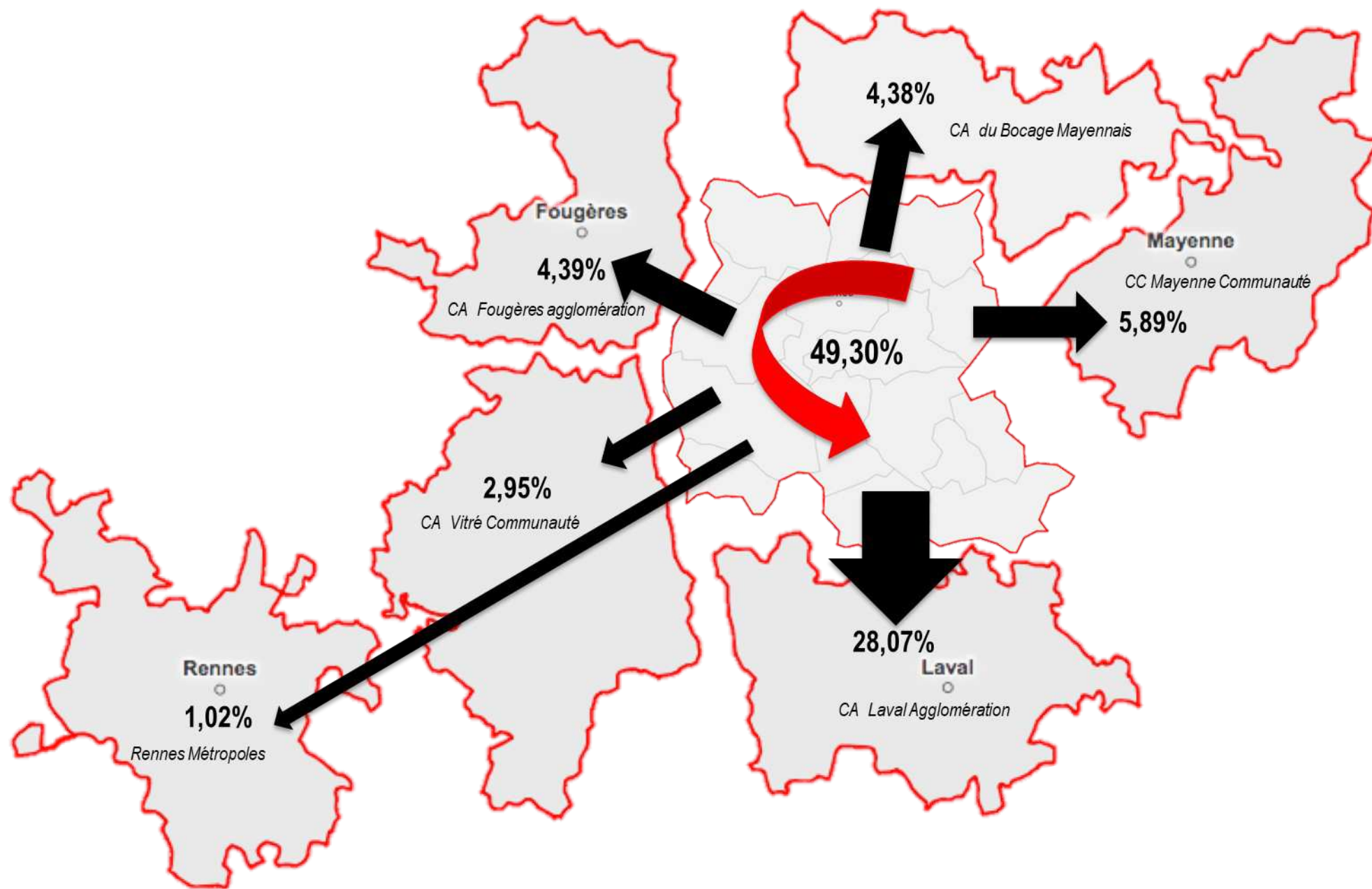
PARTIE 2_ INTERDEPENDENCES DU TERRITOIRE DE L'ERNEE AVEC LES TERRITOIRE VOISINS

Une attention particulière a été menée dans le cadre du projet de territoire sur les interdépendances du territoire de l'Ernée avec ses voisins. Cette analyse a été étayée avec l'analyse des transferts de masses salariale afin de juger de l'impact économique de cette interdépendance.

Quelques éléments à clés :

- La moitié des habitants de la Communauté de communes travaillent sur le territoire (49,30 %)
- Le territoire de l'agglomération de Laval est le premier territoire d'accueil des actifs habitants sur le territoire (28,07%) avec une prépondérance pour les communes de Laval, Saint-Berthevin et Changé
- 65 % des actifs occupant un emploi sur la communauté de communes y réside
- 10% des actifs sur le territoire de l'Ernée habitent sur l'agglomération lavalloise (Laval, suivi du Bourgneuf-la-Forêt et Saint-Ouën-des-Toits)

Carte 1 : Lieu de travail des actifs résidents sur la Communauté de communes de l'Ernée :



Carte 2 : lieux l'Ernée :

de résidence des actifs occupant un emploi dans la CC de

PARTIE ET ANALYSE QUESTIONNAIRE

3_ETUDE DU

Le questionnaire « Projet de territoire 2020-2026 » a été mis en ligne le 08/01/2021 et l'ensemble des élus du territoire ont été invités à le remplir. Parallèlement, les secrétaires de mairie ont été destinataires d'un mail avec le lien vers le questionnaire afin qu'ils puissent, de leur côté et en plus du mail envoyé, le remplir. Enfin, une ultime relance a été faite à l'ensemble des élus.

L'accès au questionnaire a été

Ce questionnaire, à destination des 241 élus du territoire, se décline selon 4 thèmes :

1. Profil du répondant
2. Perception et connaissance de la Communauté de communes de l'Ernée
3. La vision du territoire
4. Les relations Communes/Communauté de communes

155 élus ont répondu, ce qui situe le taux de participation à 64%.

I. Profil des

Analyse du panel

Quel mandat détenez-vous



le 15/01/2021 par mail à

clôturé le 18 janvier 2021.

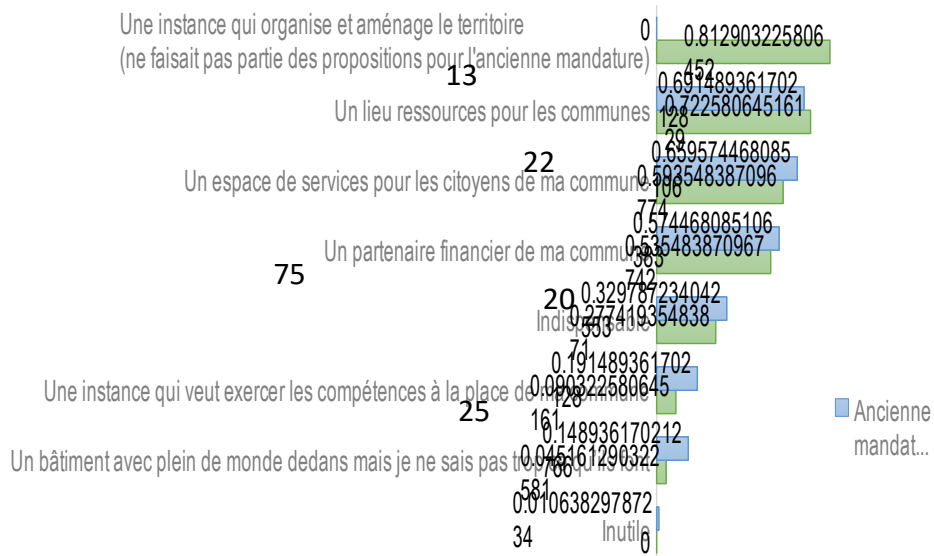
destination des 241 élus du territoire, se décline selon 4

connaissance de la Communauté de communes de l'Ernée

qui situe le taux de participation à 64%.

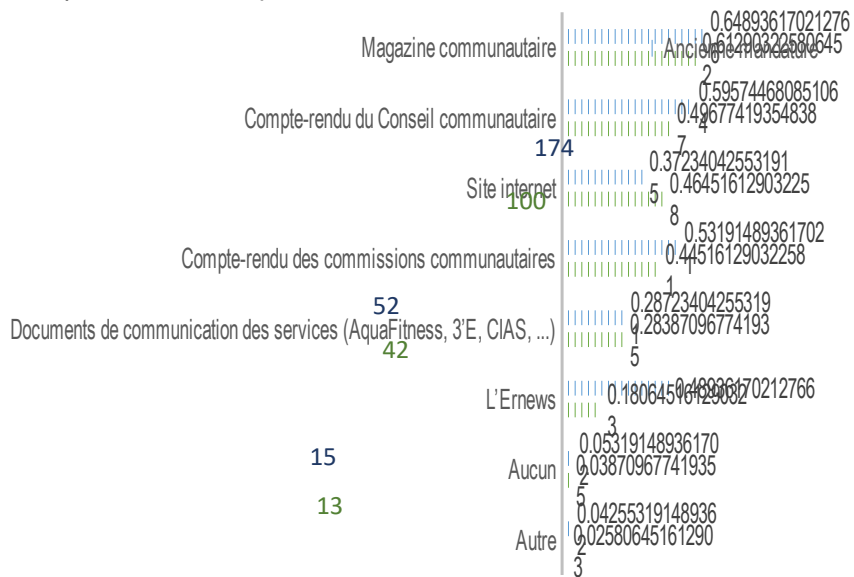
répondants

actuellement ?



Près de la moitié des répondants sont uniquement Conseillers municipaux.

Comparaison de la représentation des mandats entre les effectifs « nombre total d'élus et nombre de répondants » :



72% des élus du territoire sont des Conseillers Municipaux. Ces derniers représentent 65% des répondants.

Analyse du panel :

In fine le panel des répondants est cohérent avec la représentation des mandats des élus du territoire.

On note tout de même une légère sur-représentation des Maires et adjoints qui peut s'expliquer par leur statut et leur implication plus importante dans les instances communautaires.

Population

*Population de la commune des répondants
(en nombre de répondants)*

*Comparaison de la représentation des communes en fonction de leur nombre d'habitants dans le global
et les répondants*

Globalement la représentation des communes en fonction de leur nombre d'habitants est conservée dans le panel des répondants

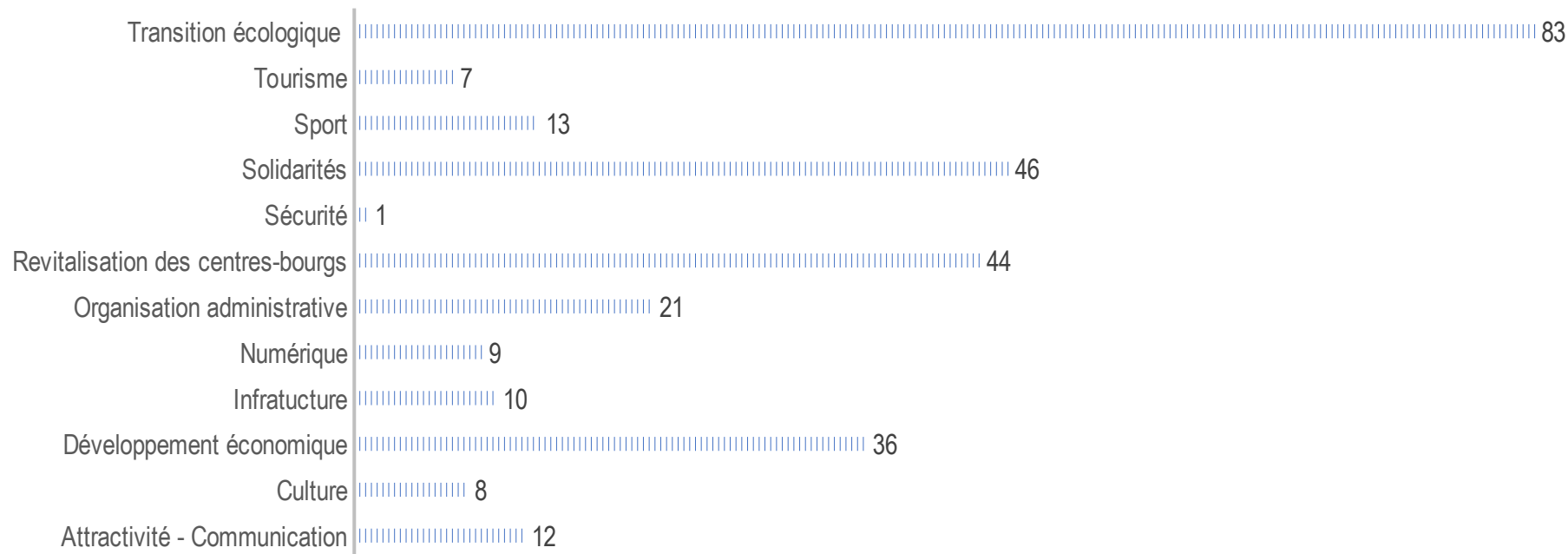
Participation aux commissions communautaires

139 des 155 répondants (soit 90%) sont engagés dans au moins une instance communautaire (Commissions communautaires, CIAS).

Sur les 10% qui ne participent à aucune instance communautaire, la totalité sont des Conseillers Municipaux uniquement.

V. La perception et connaissance de la Communauté de communes

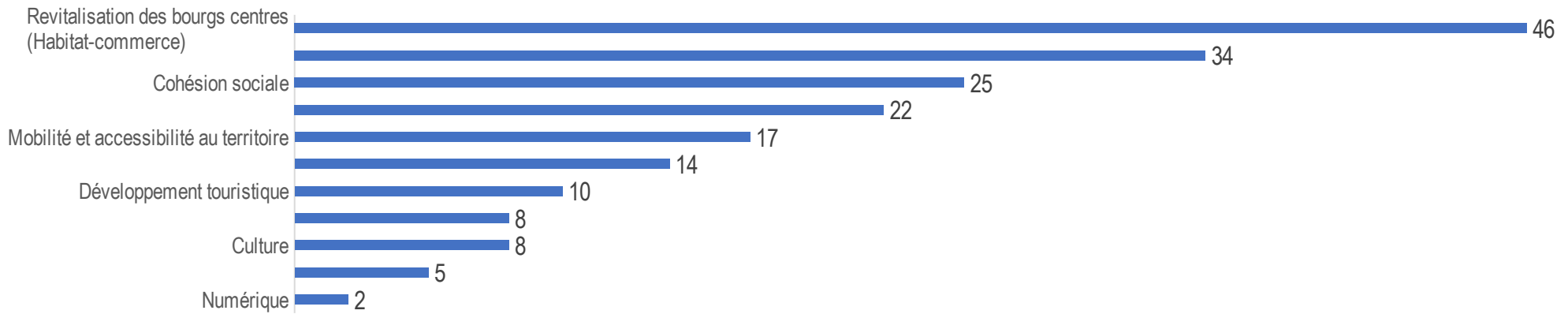
Selon vous, la Communauté de communes de l'Ernée c'est :



Comparaison avec les réponses posées lors du questionnaire destiné aux élus à la fin de l'ancienne mandature

Connaissez-vous les élus communautaires ?

Répartition des projets par thématique



Connaissez-vous le fonctionnement de la Communauté de communes de l'Ernée ?

Sur une échelle de 1 à 10 (1=pas du tout et 10=parfaitement), la moyenne obtenue est de 6.06/10.

Estimez-vous capable de parler de la Communauté de communes de l'Ernée et de ses actions autour de vous ?

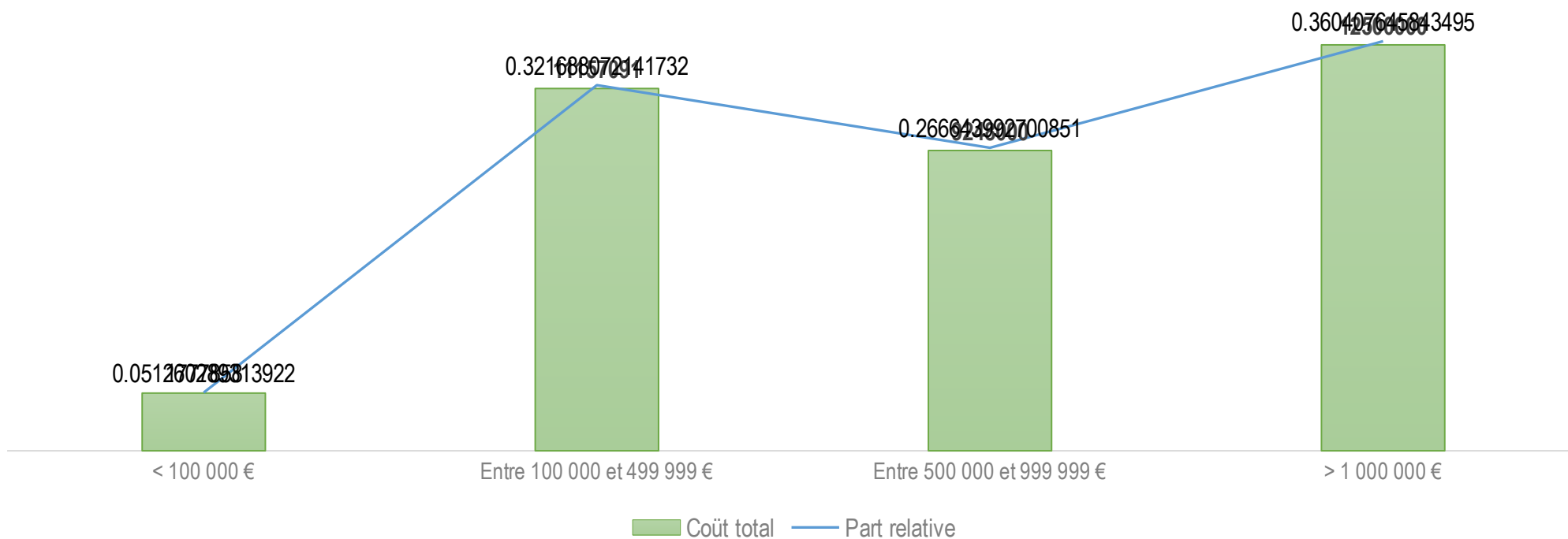
11% des répondants s'estiment capables de parler de la CCE et de ses actions, 64% uniquement sur certains sujets.

Ce qui signifie que 25% des répondants en sont incapables.

Parmi les éléments de communication, quels sont ceux que vous consultez pour connaître le fonctionnement et les actions de la Communauté de communes de l'Ernée ?

Le magazine communautaire reste le support privilégié des élus pour se tenir informés du fonctionnement et des actions de la collectivité.

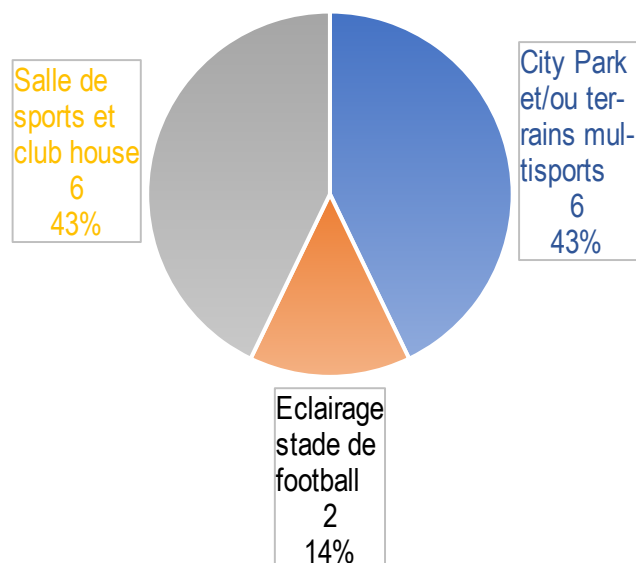
Répartition du budget global prévisionnel selon les coûts des projets



Viennent ensuite les Comptes-rendus des Conseils communautaires et des commissions et le Site internet.

Comparatif de l'impact des différents supports en fonction de l'ancienne et de la nouvelle mandature :

Thématique "Sport" _Projets



Même si le magazine communautaire reste le plus plébiscité, il ressort tout de même, que ce support ainsi que les comptes-rendus des Conseils communautaires et des commissions perdent en moyenne 9 points entre les 2 mandatures.

A contrario, le site Internet est un outil de communication qui connaît une progression de + de 30 points passant de 18% à 49%.

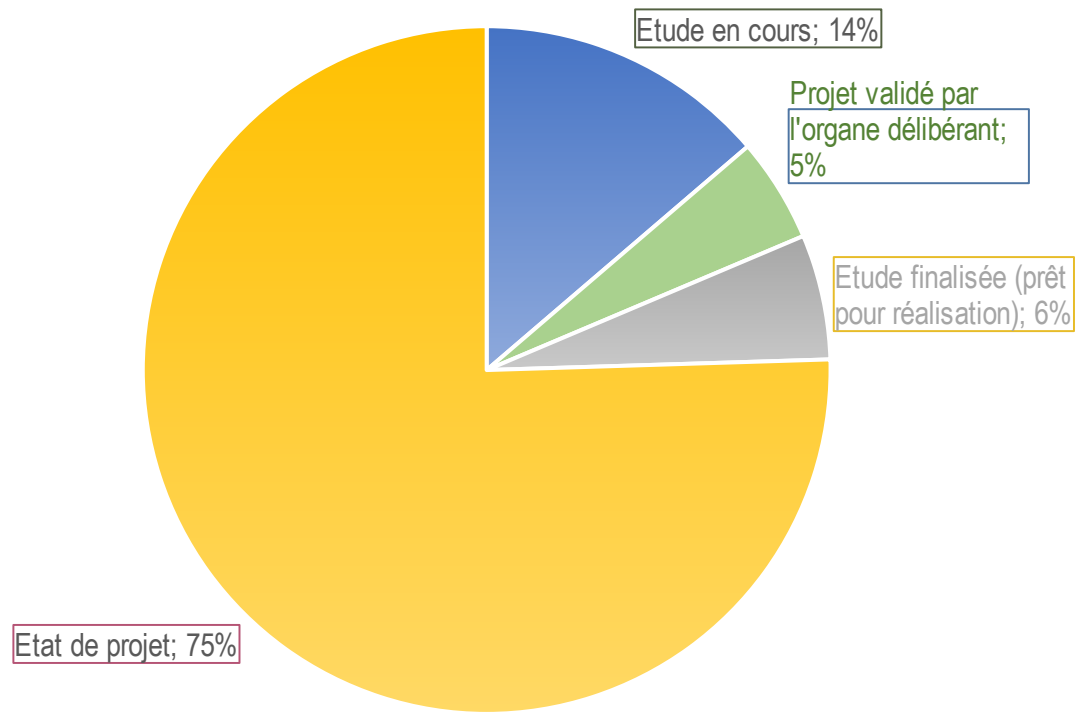
L'Ernews ne peut ici être réellement comparée puisqu'elle n'a pas encore été publiée sous la nouvelle mandature.

De plus, des enjeux sur la communication apparaissent :

- 17% des répondants estiment que la CCE communique suffisamment sur son action
- 67% estiment que la CCE ne communique pas suffisamment et qu'elle devrait le faire davantage.

VI. La perception du territoire

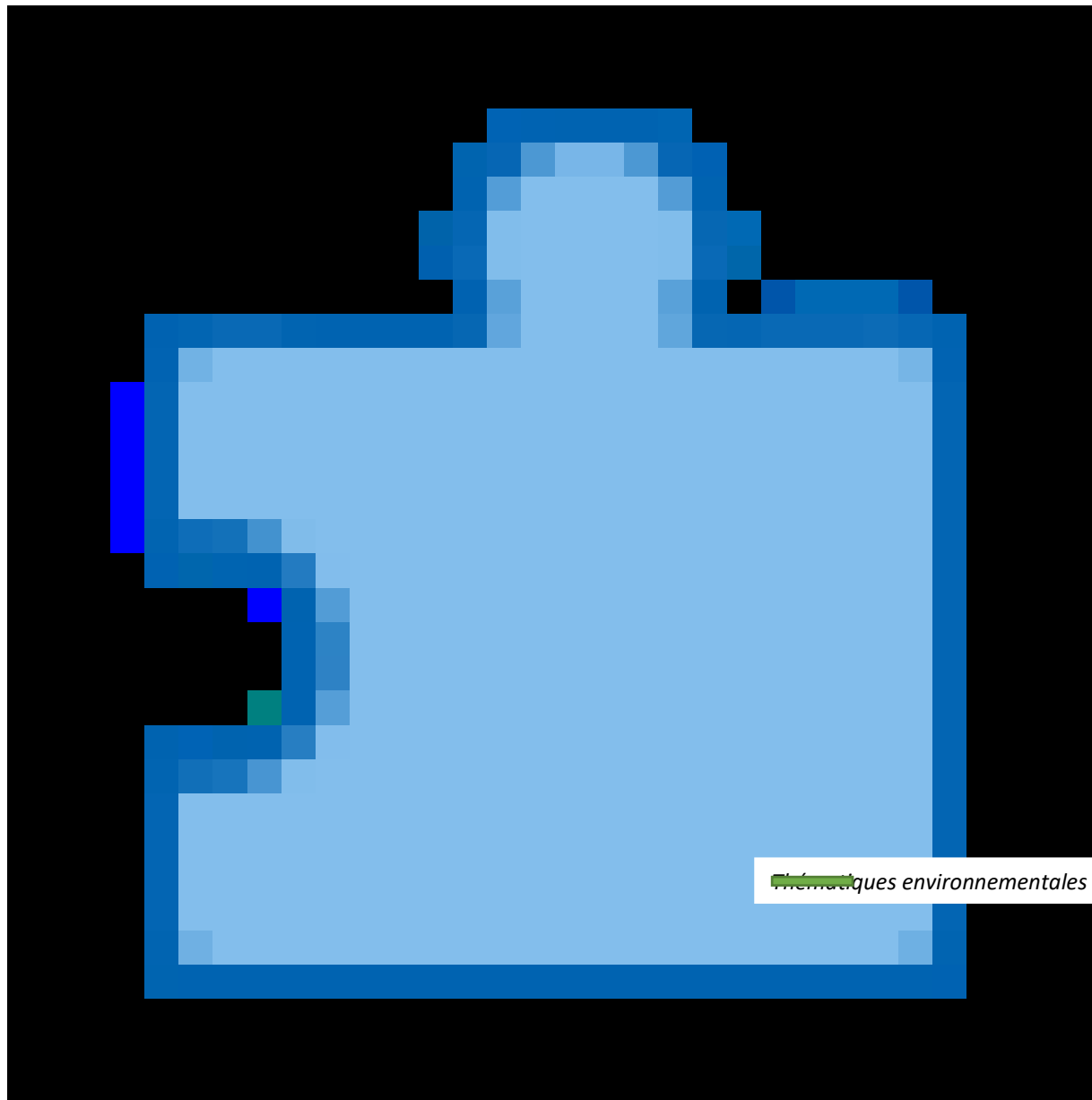
- Le graphique reprend les notes moyennes reçues sur l'ensemble des affirmations énoncées ainsi que « l'écart type » entre les notes (plus un écart type est élevé, plus il y a de différence entre les notes accordées).
- La perception sur la diversité des activités sportives et culturelles obtient la meilleure note (> 7/10)
- L'accompagnement du tissu économique est pointé comme une faiblesse sur le territoire (note de 5.84/10, seule en-dessous de 6/10).
- Les notes les plus faibles concernent :
 - La présence d'espaces de loisirs (6.19/10)
 - Equipements sportifs suffisants et de qualité (6.43/10)
 - Facilité à s'intégrer dans la vie locale (6.45/10)



- Habitat diversifié (6.48/10)

Les enjeux prioritaires

Les thématiques classées de la 1^{ère} à la 21^{ème} place



Méthodes environnementales

Les projets proposés

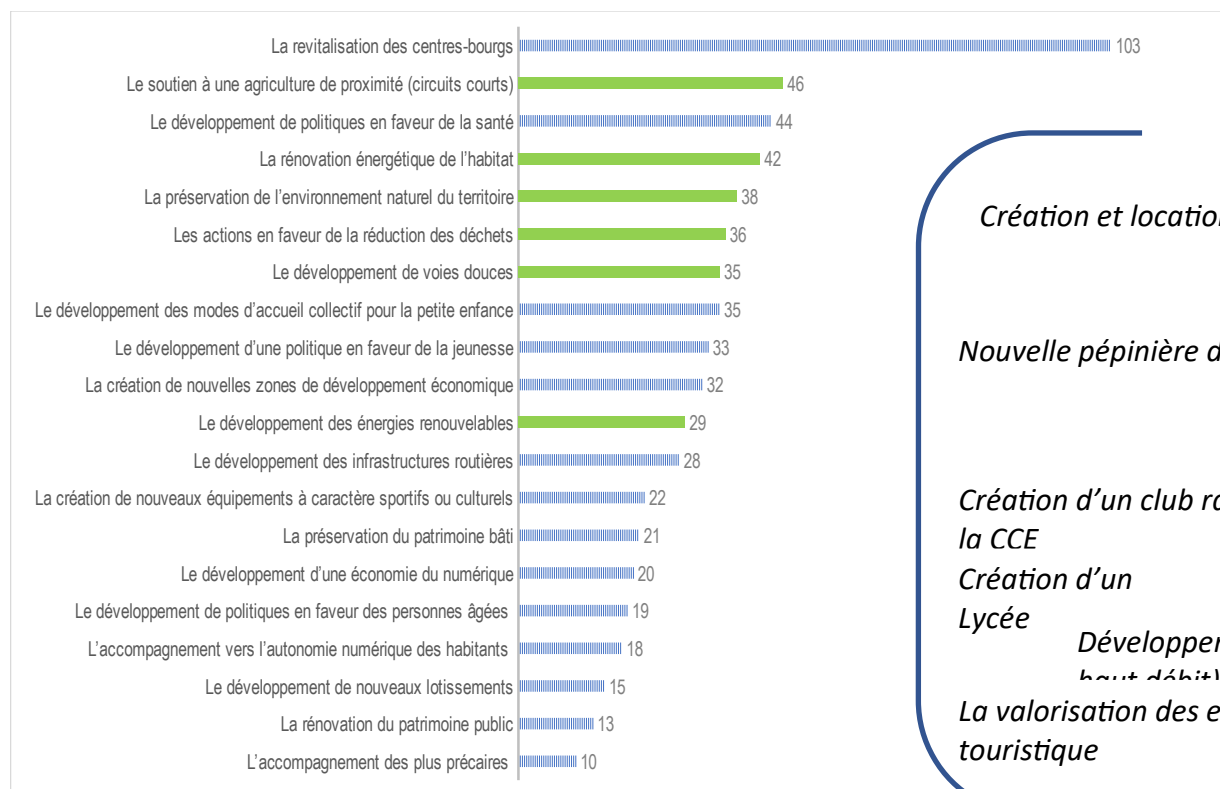
Les répondants étaient invités à proposer 3 projets qui leur semblaient prioritaires à mener pour le territoire. 290 projets ont ainsi été proposés par les répondants. Les projets ont été classés en plusieurs catégories. Plus que des projets, des intentions ou orientations politiques ont été beaucoup cités dans les propositions.

Sur les grandes thématiques, les projets autour de la transition écologique sont les plus nombreux (83) dont 34 autour des mobilités, 12 de l'agriculture et 10 sur les questions d'énergie. Viennent ensuite les projets qui touchent aux solidarités (personnes âgées, petite enfance, jeunesse, santé) (46) dont 21 sur les sujets de la santé, 11 sur la petite enfance et 6 sur la jeunesse.

44 projets concernent la revitalisation des centres-bourgs répartis de manière uniforme entre l'aménagement urbain, le commerce et l'habitat.

Enfin 36 propositions concernent le développement économique.

La liste de l'ensemble des propositions est jointe au présent diagnostic.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-TOURISME- NUMERIQUE

Création et location de bureaux à la journée pour le télétravail ou autre entreprise

Dynamisation du secteur de l'artisanat sur tout le territoire

Nouvelle pépinière d'entreprises

Favoriser les centres de formation intra et inter-entreprises

Création d'un club rassemblant les commerçants, artisans et chefs d'entreprises de la CCE

Création d'un Lycée

Déploiement de cartes cadeaux pour les commerçants

Développement de l'environnement numérique (télétravail, open space, très haut débit)

La valorisation des espaces verts, jolis endroits de chaque commune : attraction touristique

ATTRACTIVITE-COMMUNICATION-CULTURE-SPORT

Campagne de communication afin d'attirer commerçants de proximité, artisans, médecins. ...

Valoriser la richesse du territoire

*Création d'un omnisport
intercommunal*

*Création d'emplois en structurant le monde associatif, notamment
sportif*

*Favoriser les équipements sportifs et ludiques dans les petites communes éloignées
d'Ernée*

*Une articulation du projet du territoire qui tient compte des bassins de vie et
de leur dynamique (population croissante, attractivité). Une bonne irrigation
de ces pôles par les voies de communication transversales et pas
exclusivement Laval - Ernée*

Sport et jeunesse

Cinéma intercommunal et son projet culturel

ORGANISATION

*Évaluer et actualiser les solidarités
financières, permettre à la CCE de
rester un levier financier pour les
projets*

*Complément de la plateforme du
matériel commun à l'usage des
communes - Exemple : barrières*

*La CCE est la structure de
cohésion et de développement
de l'ensemble des communes du
territoire, à la fois par les
compétences partagées et par la
dynamique apportée*

*Faire monter en compétence les
agents d'accueil des mairies
pour avoir une réponse de
proximité efficace*

*Continuer de renforcer la
mutualisation des services entre les
communes et l'intercommunalité*

Compétence voirie

*Mettre en place un service mutualisé
d'aide à la recherche des
subventions quand on monte un
projet (du style du service ingénierie)*

SOLIDARITES

Avoir des projets d'organisation pour les jeunes

*Aide au maintien à domicile des plus anciens
(logements, associations d'aide à domicile)*

*Lutte contre la désertification
médicale*

*Maillage de micro-crèches à horaires
étendus*

*Ouvrir un lieu d'accueil
parent/enfant*

*Aide à la formation et à l'installation de professionnels de
santé*

REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

Ingénierie en matière de reconquête de l'habitat ancien en centre-bourg/ville

Rajeunissement et embellissement du centre bourg, avec enfouissement des réseaux pour que des personnes reviennent habiter dans nos petits villages

Services de proximité, revitalisation des centres bourgs sont indissociables et indispensables pour la vie locale. Développer/Accompagner le multi-service dans les centres bourgs voir des appels à projet pour regroupement de producteurs locaux

Récupération des biens non occupés

Plateforme e-commerce local / relai enlèvement commandes horaires étendus (sur réservation)

TRANSITION ECOLOGIQUE

Réaliser un ou des bilans carbone permettant de déterminer les actions à mener, de mesurer leur impact et surtout d'atteindre les objectifs fixés par le PCAET « tendre vers une neutralité carbone en 2050 » et rendre ces études accessibles à la population.

Travailler avec les habitants sur les points de la vie commune : nouvelle eau...

Réfléchir à la mise en place une régie agricole communale pour la restauration collective comme cela a été fait pour l'eau

Création d'une ressourcerie

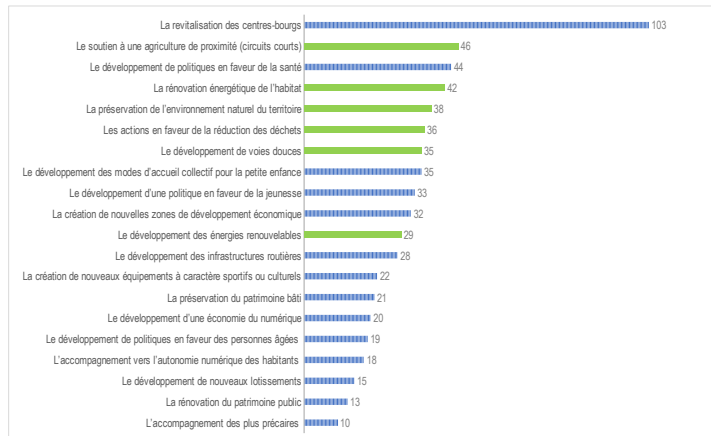
Développer les énergies renouvelables en accompagnant notamment les filières ayant un impact fort sur l'aménagement du territoire (bois, méthanisation)

Développement de pistes cyclables et voies douces sécurisées avec continuité entre villes/villages/campagne...

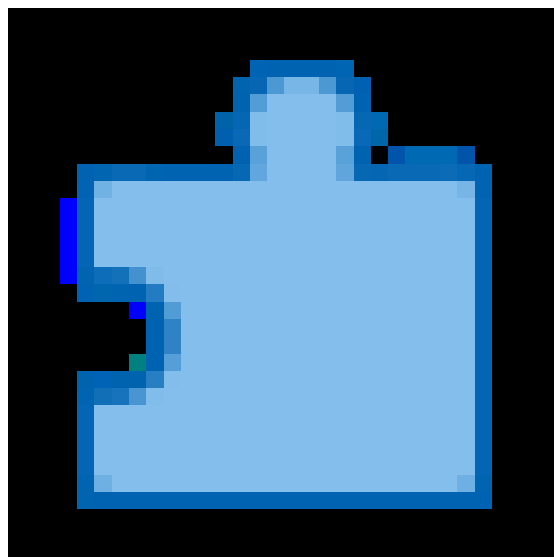
VII. Les relations communes / Communauté de communes

La Communauté de communes a mis en place de nombreux dispositifs de mutualisation au cours du précédent mandat (création de services communs, mis à disposition de personnel, formations mutualisées, ...). Une nouvelle politique de mutualisation viendra s'appuyer au projet du territoire.

Estimez-vous bien connaître les services mutualisés proposés par la Communauté de communes à destination des communes ?



Citez au moins un exemple de services mutualisés entre les communes et la Communauté de communes
106 répondants sur 154 ont répondu à cette question.



La Communauté de communes a créé 4 services communs au cours du dernier mandat, pensez-vous que d'autres services pourraient être mis en place

→ 2/3 des répondants souhaitent se voir développer un service commun juridique

→ 2 autres domaines sont également en quête de mutualisation : les Marchés publics (21%) et la Finance (Budget et gestion) (28%).

PARTIE 4_RECUEIL DES PROJETS COMMUNAUX

I. Contexte

Dans le cadre de la rédaction du futur projet de territoire de la Communauté de communes de l'Ernée et des contractualisations avec les partenaires institutionnels, un recensement des projets pour la mandature 2020-2026 est indispensable.

La Communauté de communes de l'Ernée, de par la logique de ses partenaires institutionnels visant à soutenir financièrement les projets des collectivités qui répondent à un projet de territoire, devient de plus en plus l'interlocuteur privilégié de ces derniers qui souhaitent optimiser leurs soutiens financiers aux investissements, source de développement pour les territoires.

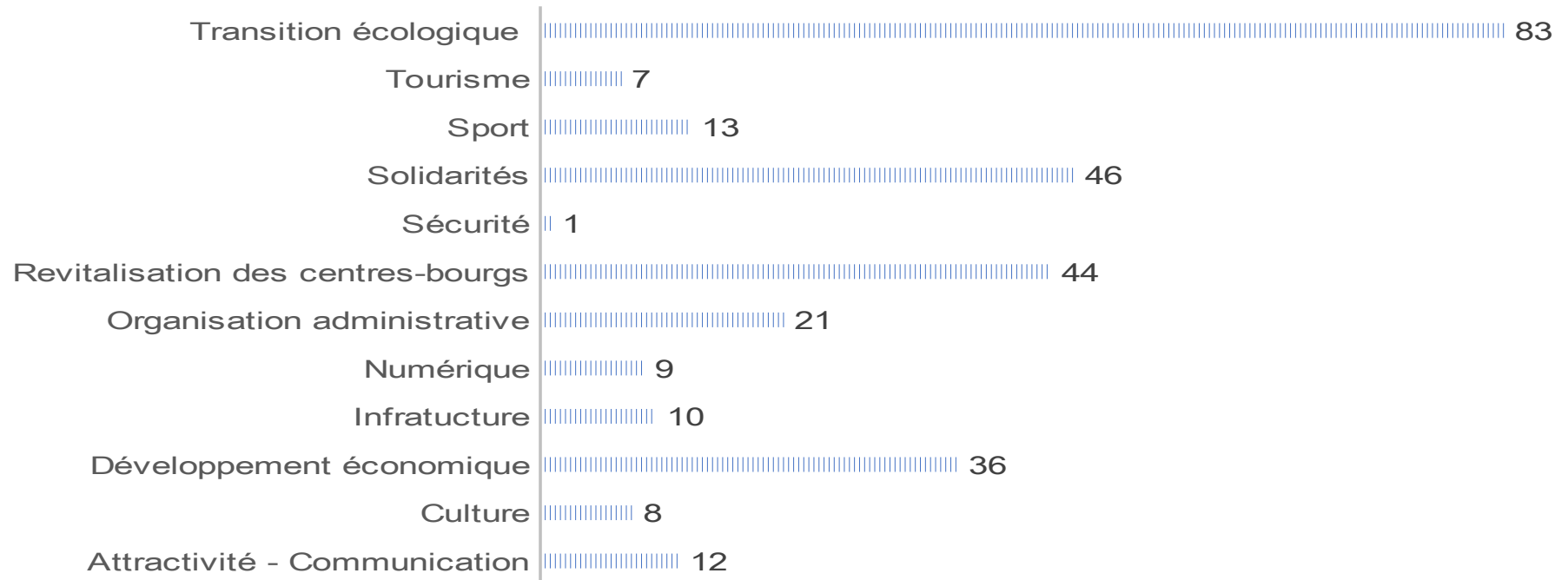
L'enjeu est donc de disposer d'une vision exhaustive des projets pouvant être mis en œuvre dans une logique de coopération intercommunale et rendre visible l'ambition du territoire.

VIII. Le recueil des projets

Lors du Conseil des Maires du 19 Octobre 2020, il a été exposé que dans le cadre du futur projet de territoire de la Communauté de communes de l'Ernée et des contractualisations avec les partenaires institutionnels à venir, un recensement des projets communaux pour la période 2020-2026 allait être lancé.

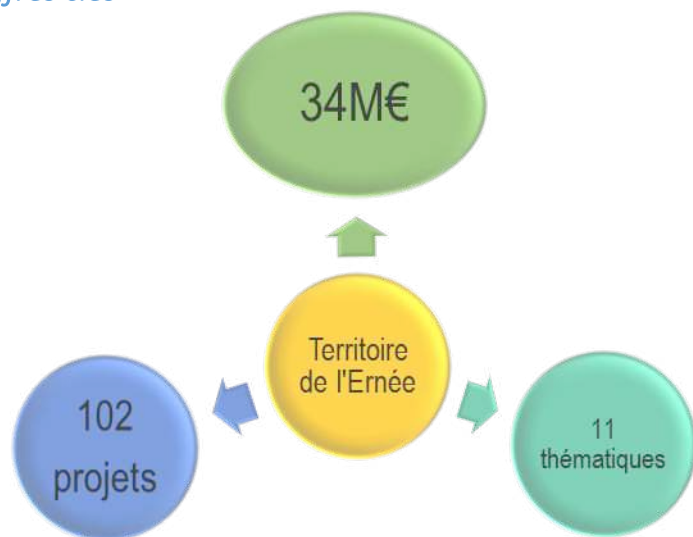
Par mail du 22 Octobre 2020, il a été demandé aux communes de faire remonter sous forme de fiche projet à la Communauté de communes leurs projets d'investissement à mener sur la période 2020-2026. Une note présentant les modalités de préparation, le calendrier ainsi qu'une maquette de fiche projet était jointe audit mail.

L'intégralité des projets a ensuite été entrée dans une base unique autour de 11 thématiques :



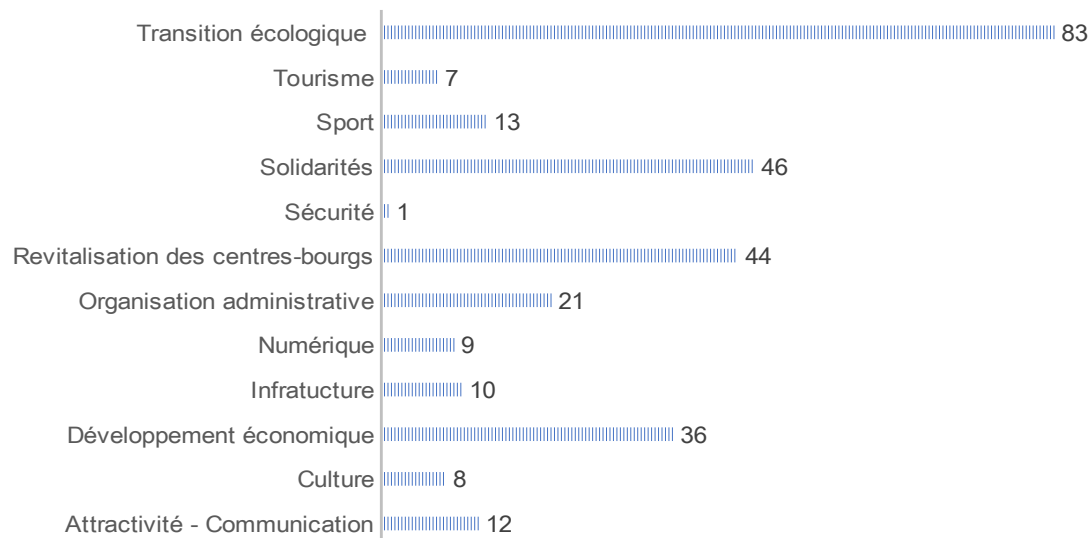
IX. Statistiques des données récoltées

1) Chiffres clés

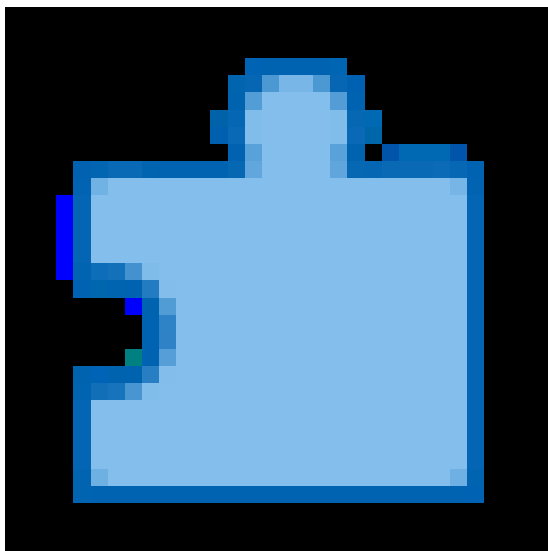


10) Entité des porteurs de projets

Sur 102 projets, 6 sont à maîtrise d'ouvrage communautaire et représentent 22% du budget prévisionnel soit 7 300 000 €.



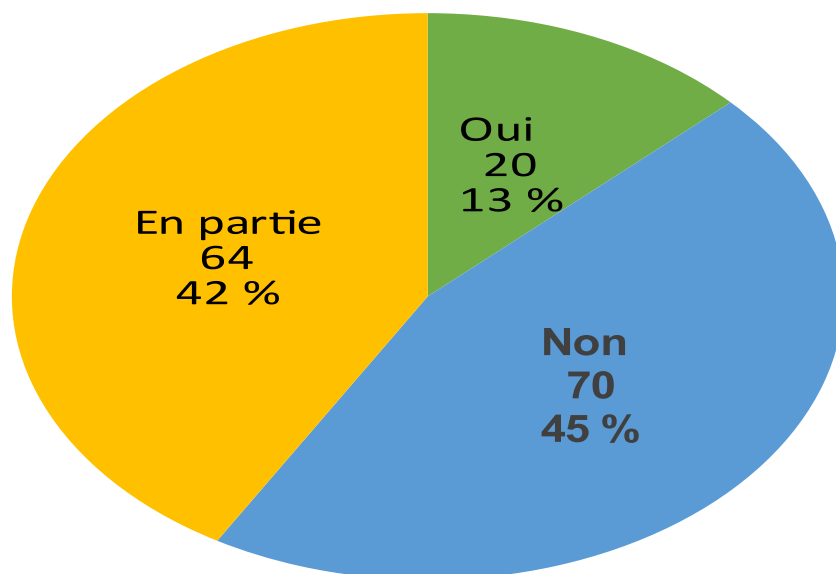
11) Coûts prévisionnels



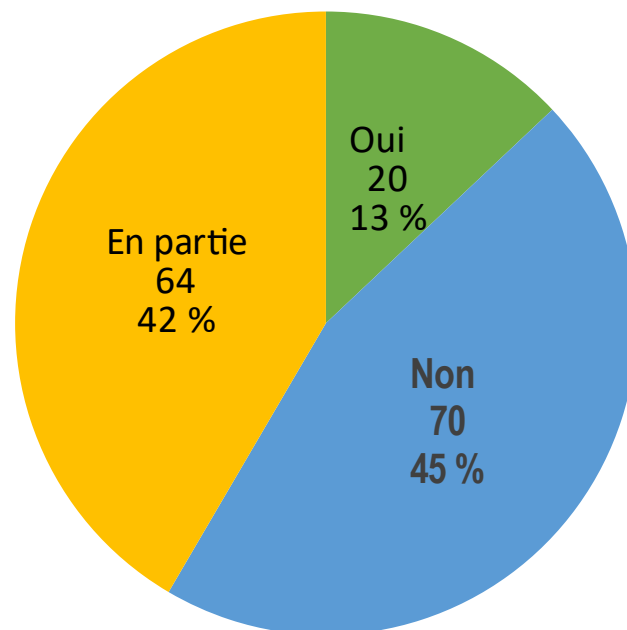
Le coût moyen d'un projet est d'environ 350 000 € (Min : 3 000€ ; Max : 3 000 000 €). 3 projets n'ont pas été chiffrés.

Près de la moitié des projets ont un coût estimatif compris entre 100 000 € et 500 000 € ; si on y ajoute les projets inférieurs à 100 000 €, cette part relative frôle les 80%.

Ainsi, 20% des projets ont un coût prévisionnel supérieur à 500 000€ et représentent 63% du budget total prévisionnel. 7 de ces 21 projets ont un coût supérieur à 1 000 000 €.



12) Rayonnement géographique

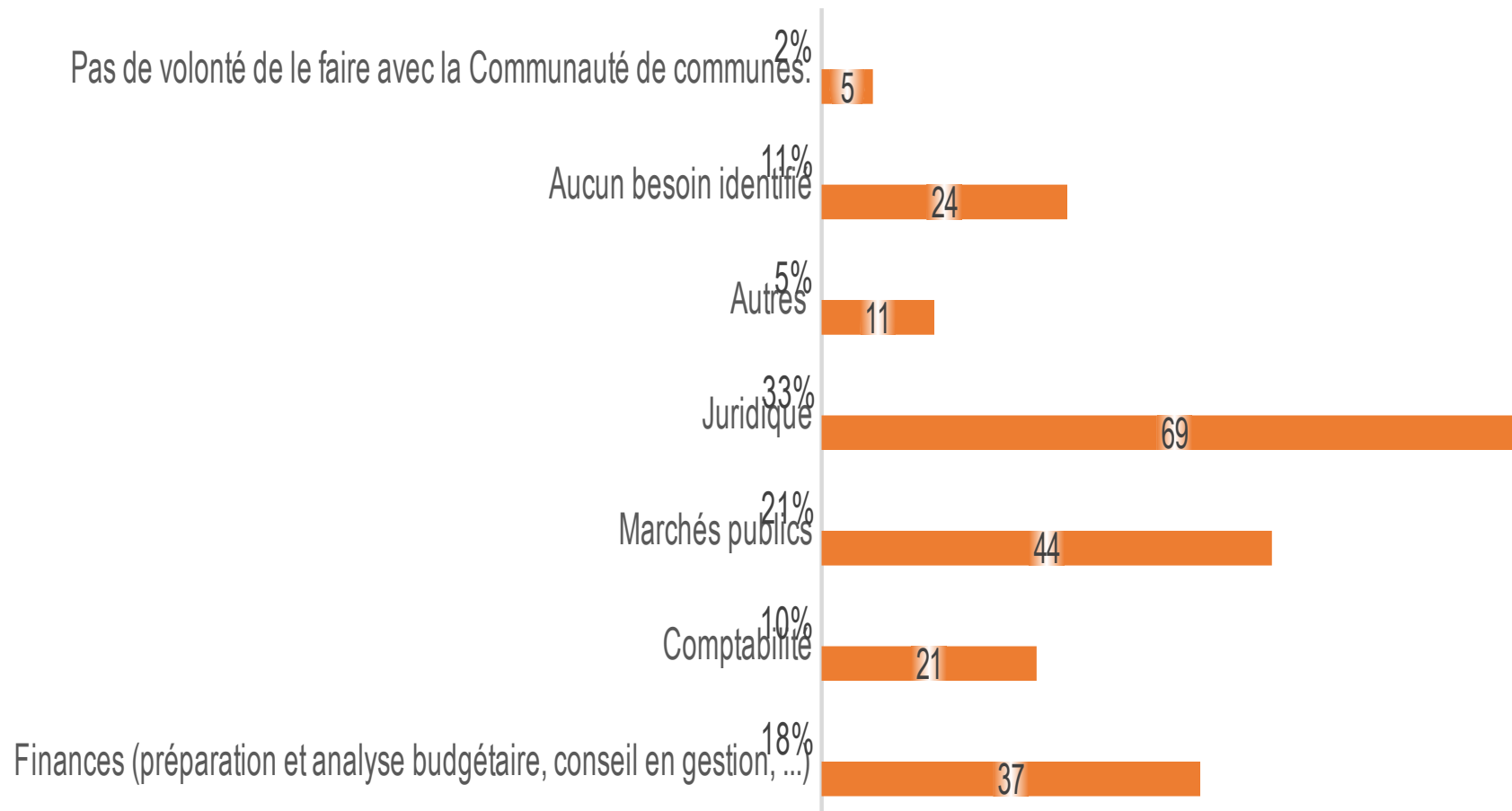


Sur 102 projets présentés :

- Plus de la moitié sont communaux (58%),
- ¼ concernent plusieurs communes et 19% sont intercommunaux

13) Transversalité des projets

Afin d'évaluer une correspondance entre les 102 projets et les enjeux du territoire, il convient d'analyser la représentativité des thématiques et la diversité des projets.

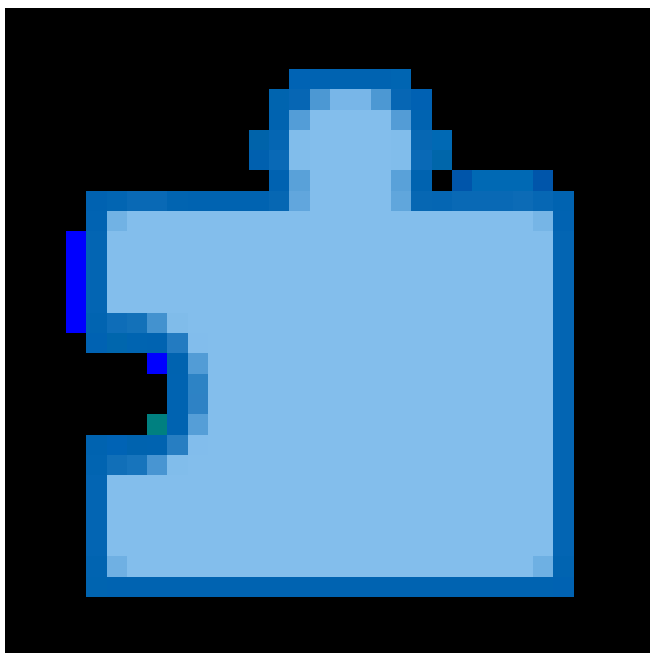


Sur les 11 thématiques, 2 thématiques se détachent et intègrent 42% des projets présentés ; il s'agit de la revitalisation des bourgs centres (24%) et de la transition écologiques et énergétiques (18%)

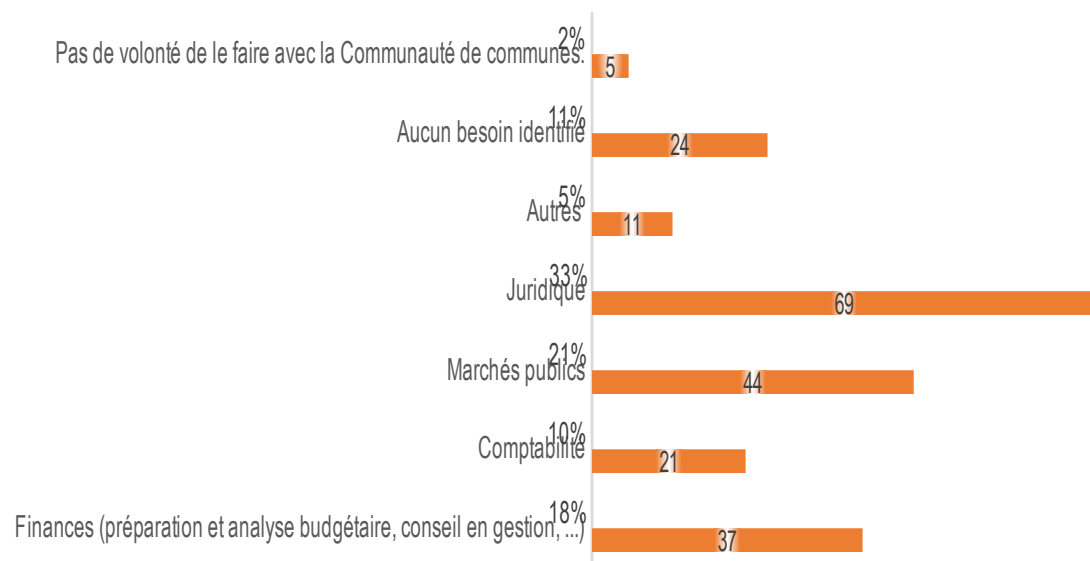
Viennent ensuite, la cohésion sociale (13%), l'accessibilité aux services et aux soins (12%) et la mobilité (9%).

Les 5 thématiques les moins exprimées puisqu'elles ne représentent que 24% sont le sport (7%), le développement touristique (5%), la culture (4%), le patrimoine (4%), le développement économique (3%) et enfin le numérique (1%).

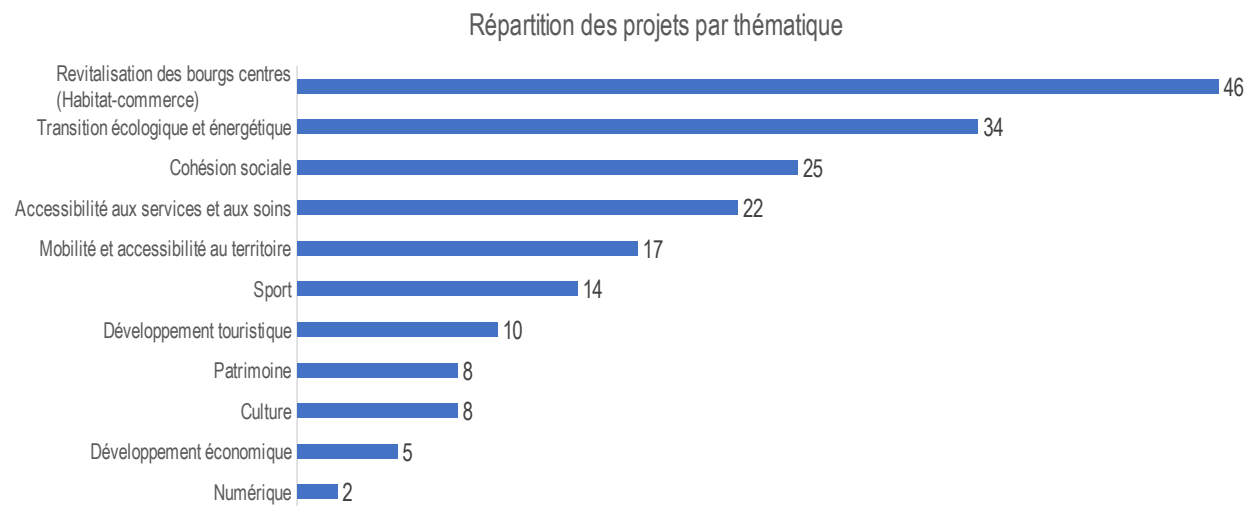
✓ Il est à noter que la thématique « Sport » est nouvelle dans les projets des communes et 14 projets sont ainsi concernés.



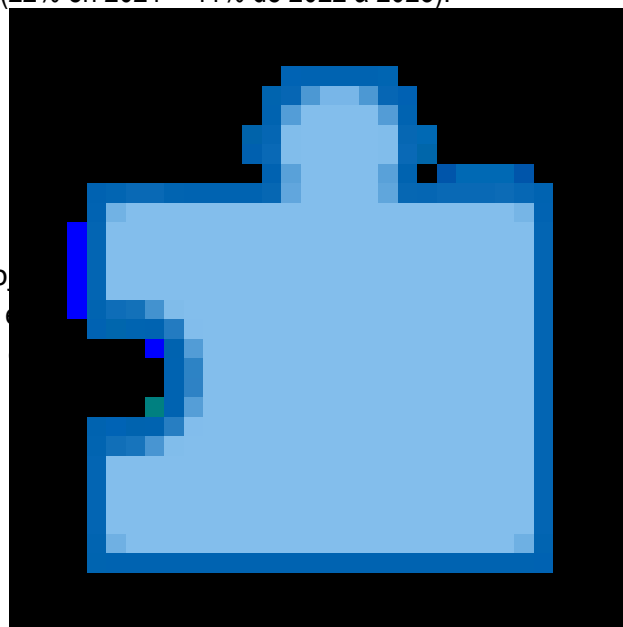
→ 6 communes (soit + de 1/3 d'entre elles) ont pour projet la création d'un City Park ou terrains multisports : Andouillé, La Baconnière, La Croixille, Larchamp, St Pierre des Landes et Montenay.



14) Date prévisionnelle de réalisation



Les projets de l'année 2021 ont été volontairement isolés de la 1^{ère} partie du mandat afin d'anticiper au mieux notre 1^{ère} année de contractualisation. La réalisation escomptée des projets aura lieu très majoritairement durant la 1^{ère} partie du mandat puisque 62% des projets ont une date prévisionnelle de mise en œuvre comprise entre 2021 et 2023 (22% en 2021 + 41% de 2022 à 2023).



→ Les trois quart des projets sont en cours d'avancement, c'est-à-dire « en cours de réalisation » d'entre eux, les études préliminaires sont finalisées.

Près de 30% sont programmés en cours de la seconde partie du mandat et il est probable que s'ajoutent ceux dont la date de réalisation n'a pas été précisée.

15) Etat d'avancement des projets

*

16) Liste des 102 projets

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE
City park	Andouillé
Rénovation logement au-dessus de la mairie	Andouillé
Chaudière mutualisée	Andouillé
Agrandissement de l'espace périscolaire	Andouillé
Médiathèque	Andouillé
Réhabilitation-Extension de la déchèterie de Chailland	CCE
Restauration de la continuité écologique de la rivière l'Ernée	CCE
Réalisation d'un parking couvert photovoltaïque au siège de la CCE	CCE
ZA de la Querminais 4 sur la commune de Montenay	CCE
Création d'un atelier relais à destination de LADAPT	CCE
Création d'un pôle culturel	CCE
Rénovation du Haut Fourneau	Chailland
Rénovation cantine scolaire	Chailland
Création d'un local pour les professions libérales dans le domaine du médical	Chailland
Mobilier et aménagement urbain	Chailland
Rénovation de la façade de l'ancien presbytère	Chailland
Réhabilitation des logements de l'ancienne agence du crédit agricole	Chailland
Sécurisation de la circulation devant les écoles	Chailland
Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école des filles	Chailland
Sécurisation des rues du centre-bourg	Chailland
Réhabilitation de l'ancien logement situé au-dessus de la mairie et de la maison située au 6 rue des bouchers	Chailland
Création d'un village des aînés	Chailland
Rénovation de la salle des sports	Chailland

Réfection de l'éclairage sportif Stade M. BOULANGER	Ernée
Isolation thermique des bâtiments communaux	Ernée
Extension et réaménagement du COSEC	Ernée
Scénographie de rues en cœur de Ville	Ernée
Remplacement des lampes à pollution lumineuse	Ernée
Habitat intergénérationnel – Boulevard du Collège	Ernée
Création d'une aire de stationnement aux Châtelets	Ernée
Pôle culturel – démolitions	Ernée
Réflexion sur la revitalisation du centre bourg	Juvigné
Tiers-lieu dans l'actuel Presbytère	Juvigné
Déménagement de la médiathèque dans l'actuelle salle des associations	Juvigné
Rénovation du cimetière	Juvigné
Voie piétonne et cyclable	Juvigné
Réhabilitation du Club House et Complexe sportif du stade des Rochers	Juvigné
Eclairage public	Juvigné
Extension de l'Espace périscolaire	Juvigné
Démolition d'habitations pour revitaliser certains espaces du centre bourg	Juvigné
Acquisition d'une friche artisanale : l'ancien garage automobile	Juvigné
Rénovation d'un local commercial et du logement de fonction	Juvigné
Rénovation de l'église Saint-Martin	Juvigné
Démolition de l'EHPAD	Juvigné
Aménagement du plan d'eau de la Briquetterie	La Baconnière
Eclairage du terrain de football	La Baconnière
Travaux de réhabilitation de la mairie	La Baconnière
Création d'un city stade	La Baconnière
Aménagement du rond-point route de la Mine	La Baconnière
Sécurisation de l'accès à l'école rue du Bourgneuf	La Baconnière
Desserte du nouvel EHPAD et amorce liaison entre RD123 et échangeur de la Mine	La Baconnière
Redynamisation du centre bourg 1ère tranche d'aménagement	La Baconnière
Construction d'un accueil périscolaire et de loisirs	La Baconnière

Construction d'une salle multifonctions	La Baconnière
Réaménagement du pôle scolaire avec réhabilitation d'un ancien bureau en logement	La Bigottière
Bilan énergétique des bâtiments communaux	La Croixille
Rénovation de la toiture du restaurant "La Gourmandise"	La Croixille
Restauration de l'église	La Croixille
Rénovation de la résidence autonomie	La Croixille
Aménagement d'un parking relais	La Croixille
Construction d'un terrain multisports	La Croixille
Réhabilitation d'un logement communal, 32 rue de Normandie	La Pellerine
Effacement réseaux électriques et téléphoniques d'une partie du bourg	La Pellerine
Ouverture d'un gîte	Larchamp
Création d'un city – terrains multisports	Larchamp
Création d'un commerce bar tabac restaurant, 2 rue Saint Crespin	Larchamp
Aménagement d'un giratoire en agglomération RD 158 et RD 522	Larchamp
Restauration de l'église	Larchamp
Plan de circulation de l'agglomération	Larchamp
Création d'un village seniors	Larchamp
Rénovation de l'ancienne mairie	Montenay
Rénovation des sanitaires de la cantine et accessibilité	Montenay
Création d'un City Park	Montenay
Viabilisation de l'Espace Blot	Montenay
Rénovation d'un logement	Montenay
Aménagement d'une liaison verte le long de l'Oscence	Montenay
Construction d'un Club House au stade de football	Montenay
Aménagement du parking de la salle des fêtes	Montenay
Construction d'une boulangerie	Montenay
Création d'une liaison cyclable Montenay-Ernée	Montenay
Construction de 2 logements PMR	Saint Denis de Gastines
Habitat partagé	Saint Denis de Gastines
Aménagement du bourg	Saint Germain le Guillaume

Déconstruction partielle d'une école – Construction d'une cantine, d'une garderie et d'une bibliothèque	Saint Germain le Guillaume
Rénovation d'un bâtiment en salle des associations et logement	Saint Germain le Guillaume
Création d'un lotissement	Saint Hilaire du Maine
Optimisation du chauffage	Saint Hilaire du Maine
La Templerie : aménagement de surface	Saint Hilaire du Maine
Construction d'un local périscolaire	Saint Hilaire du Maine
Création d'un Centre de loisirs	Saint Pierre des Landes
Déviation_Lieu dit "la Folie"	Saint Pierre des Landes
Aménagement de zones de loisirs (avec entre autres un city park)	Saint Pierre des Landes
Mise en sécurité et développement de chemins de randonnée pédestre	Saint Pierre des Landes
Création d'une zone tiers lieu et déchets verts	Saint Pierre des Landes
Sécurisation du lotissement des Fleurs	Saint Pierre des Landes
Travaux d'aménagement et sécurité	Saint Pierre des Landes
Rénovation de la salle des sports	Saint Pierre des Landes
Création d'un club House à la salle des sports	Saint Pierre des Landes
Salle intergénérationnelle de loisirs + logement	Saint Pierre des Landes
Réhabilitation et aménagement de la place de l'Eglise	Vautorte
Les Charmilles (ancien presbytère)	Vautorte
Rénovation ou reconstruction de la salle polyvalente	Vautorte



Fiche action « Centre de loisirs »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Saint Pierre des Landes
N° - Nom action	Centre de loisirs
Description succincte de l'action	Nous souhaiterions étudier la mise en place d'un ALSH avec des communes voisines (Larchamp, La Pellerine, Juvigné ou autres). En lien avec les associations sportives, un minibus pourrait permettre de la mobilité. Une réflexion globale sera menée pour subvenir aux besoins des familles.
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Pierre des Landes
Orientation stratégique n°5	Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface d'équipements dédiés à la jeunesse créés Capacité d'accueil
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 40 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Personnels</i>	15 000		Etat (préciser source)		
<i>Matériel</i>	5 000		Région		
<i>Minibus occasion</i>	20 000		Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	40 000		TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « salle polyvalente »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Vautorte
N° - Nom action	Salle polyvalente
Description succincte de l'action	L'étude de faisabilité qui sera menée en 2021 permettra de déterminer si la commune rénove ou fait une construction neuve.
Maître d'ouvrage	Commune de Vautorte
Orientation stratégique n°5	Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2026
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : entre 600 000 et 1 million d'euros Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (DETR)	30%	
			Région	20%	
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « Construction d'une salle multifonctions »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Baconnière
N° - Nom action	Construction d'une salle multifonctions
Description succincte de l'action	Construction d'une salle multifonctions. Projet de création d'une salle qui permettrait d'accueillir du public pour des spectacles, des manifestations associatives et des locations familiales privées.
Maître d'ouvrage	Commune de La Baconnière
Orientation stratégique n°5	Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2025
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 2 000 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Construction d'une salle multifonctions</i>	2 000 000	2 400 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	2 000 000	2 400 000	TOTAL RESSOURCES	2 000 000	



Fiche projet « Parking salle des fêtes »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Montenay
N° - Nom action	Parking salle des fêtes
Description succincte de l'action	Sécurisation et aménagement du parking de la salle des fêtes
Maître d'ouvrage	Commune de Montenay
Orientation stratégique n°5	Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2026
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 225 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Sécurisation et aménagement du parking de la salle des fêtes	225 000		Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES	225 000		TOTAL RESSOURCES		



Fiche action “Médiathèque”

CRTE Communauté de communes de l’Ernée

Date MAJ	
Commune	Andouillé
N° - Nom action	Médiathèque
Description succincte de l’action	Le bâtiment qui abrite la bibliothèque devient trop exigu et n'est pas accessible aux PMR. Le projet envisagé porte sur un transfert vers une ancienne surface commerciale de plein pied, où une médiathèque plus grande pourrait être installée. L’ancien site serait réhabilité en logements pour permettre la reconquête du centre bourg.
Maître d’ouvrage	Commune d’Andouillé
Orientation stratégique n°5	Faire de l’Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle Contribue aussi à : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2022
Etat d’avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l’organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d’évaluation proposés	M ² de surface supplémentaire Accessibilité aux PMR Nombre de personnes inscrites à la médiathèque M ² de logements supplémentaires
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 600 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Médiathèque</i>	<i>600 000</i>		Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement	<i>600 000</i>	
TOTAL DEPENSES	<i>600 000</i>		TOTAL RESSOURCES	<i>600 000</i>	



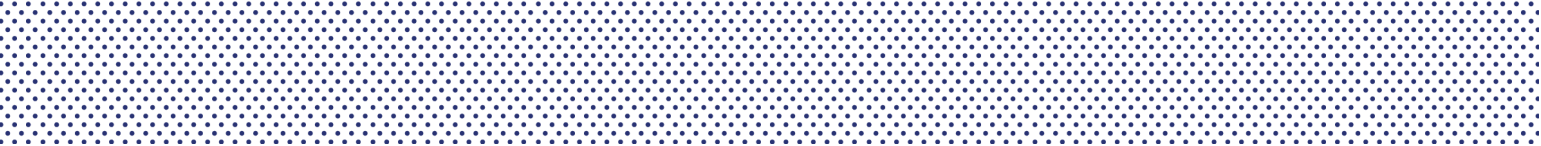
Fiche projet « Déménagement de la médiathèque »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Juvigné
N° - Nom action	Déménagement de la médiathèque
Description succincte de l'action	<p>L'actuelle médiathèque est située en centre bourg en bord d'une petite place. Cette place est exiguë et l'accès en bord de voie départementale n'est pas très sécurisé. De plus, la liaison avec l'école et l'espace périscolaire, partenaires privilégiés de la médiathèque, pourrait être améliorée. Enfin, le local actuel de la médiathèque est trop exigu pour accueillir certaines animations culturelles de la CCE ou pour accueillir des classes de l'école.</p> <p>C'est pourquoi la municipalité a fait le choix de transférer la médiathèque dans un local plus grand : l'actuelle salle des associations. Ce bâtiment présente plusieurs avantages :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un accès piéton sécurisé et direct entre l'école / l'espace périscolaire et la médiathèque.• Un local plus grand pour les animations culturelles.• Un parking permettant de respecter les normes d'accessibilité. <p>L'objectif sera alors aussi de développer et moderniser l'offre de services de la médiathèque, en étroite collaboration avec le service du Réseau lecture de la CCE.</p>
Maître d'ouvrage	Commune de Juvigné
Orientation stratégique n°5	Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle Contribue aussi à : Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)

Calendrier	2023
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Capacité d'accueil de la médiathèque
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 50 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Changement des huisseries de l'entrée</i>	10 000		Etat (DETR)	10 000	
<i>Mobilier pour le réagencement des espaces de lectures et travail</i>	20 000		Région (DRAC)	10 000	
<i>Equipements numériques</i>	10 000		Département (Contrat de territoire)		
<i>Peintures</i>	10 000		Département (hors contrat)	5 000	
			Communautés de communes	15 000	
			Europe		
			Autofinancement	10 000	



TOTAL DEPENSES	<i>50 000</i>		TOTAL RESSOURCES	<i>50 000</i>	



Fiche action « Tiers-lieu dans l'actuel Presbytère »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Juvigné
N° - Nom action	Tiers-lieu dans l'actuel Presbytère
Description succincte de l'action	<p>L'actuelle bâtisse du presbytère est l'un des bâtiments patrimoniaux de la commune, bien que non-classé. Actuellement très peu utilisé (seulement quelques cours de catéchèse), la municipalité souhaite en faire un lieu accessible à la population. Il s'intègre dans une démarche de revitalisation du centre bourg, notamment la Place de l'église qui a été abandonnée par de nombreux commerces depuis une trentaine d'années.</p> <p>Le projet consiste à en faire un espace de vie collective où pourrait s'installer différents acteurs de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une salle des associations.• Cette salle pourrait également être mise en location à des particuliers pour des repas familiaux. La jauge pourrait être d'environ 70 personnes.• Des salles de réunions.• Un espace de coworking pour les personnes en télétravail qui serait également accessible à des formations pour les habitants dans le cadre de la fracture numérique.• Un local pour l'Espace jeune dont la structure sera créé en 2021. Cet Espace jeune est géré par Familles rurales en partenariat avec les municipalités de Juvigné et La Croixille.• Des chambres à louer pourraient également être créées, aucun service de ce type n'existant sur la commune actuellement.• Un espace pourrait être également dédié au CCAS de la commune. <p>Ce bâtiment a vocation à être rénové tout ou partie selon le plan de financement adopté avec une ambition sur les économies d'énergie par des travaux sur l'isolation, le changement des huisseries et du système de chauffage.</p>
Maître d'ouvrage	Commune de Juvigné
Orientation	Orientation de rattachement : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-

stratégique n°5	ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle Contribue aussi à : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics et Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2022
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Etat de projet <input checked="" type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input checked="" type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Capacité d'accueil Surface dédiés au secteur associatif
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : environ 500 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Architecture	50 000		Etat (DETR)	150 000	
Couverture	50 000		Région	50 000	
Huisseries	50 000		Département (Contrat de territoire)	30 000	
Chauffage	50 000		Département (hors contrat)	20 000	
Accessibilité intérieure (ascenseur)	50 000		Communautés de communes	50 000	

<i>Accessibilité extérieure</i>	50 000		Europe	20 000	
<i>Cloisonnement, peintures, cuisine</i>	50 000		CAF	80 000	
<i>Electricité/ plomberie</i>	50 000		Autofinancemen t	100 000	
<i>Divers</i>	50 000				
TOTAL DEPENSES	500 000		TOTAL RESSOURCES	500 000	



Fiche action City Park

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Andouillé
N° - Nom action	City Park
Description succincte de l'action	Création d'un city park à proximité du collègue
Maître d'ouvrage	Commune d'Andouillé
Orientation stratégique n°5	Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle Contribue aussi à : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface d'équipements sportifs créés
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 80 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
City Park	80 000		Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)	42 000	
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t	38 000	
TOTAL DEPENSES	80 000		TOTAL RESSOURCES	80 000	



Fiche action « Extension et réaménagement du COSEC »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	
N° - Nom action	Extension et réaménagement du COSEC
Description succincte de l'action	<p>Le COSEC, rue des Mirettes, est un équipement sportif avec une vocation spécifiquement dédiée à la pratique du sport en salle avec pour objectif d'y regrouper diverses associations aujourd'hui hébergées dans différents locaux communaux plus ou moins adaptés voire obsolètes (tennis de table, gymnastique).</p> <p>Au-delà des associations sportives, la ville d'Ernée accueille dans cette infrastructure 1620 élèves dont 55 % de collégiens (plus de 900 élèves). Aussi, les élus ont souhaité à travers ce projet, permettre aux utilisateurs de bénéficier de plusieurs équipements sur un même site, répondant aux normes d'accessibilité et de pratique en toute sécurité.</p> <p>Ce projet permettra également aux associations concernées de pouvoir accueillir de nouveaux adhérents.</p> <p>Ce projet consiste en l'extension du complexe sportif avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction d'une salle de tennis de table (550 m²), de vestiaires et locaux annexes intégrant un espace convivialité - extension de la salle de gymnastique actuelle pour permettre de pratiquer d'autres agrès et développer la section masculine (+ 200 m²) - Réfection du sol sportif du gymnase principal de 1 080 m², composé de dalles, est vétuste - réfection et mise aux normes des vestiaires et sanitaires ainsi que du système de chauffage
Maître d'ouvrage	Commune d'Ernée
Orientation stratégique n°5	<p>Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle</p> <p>Contribue aussi à : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique</p>

Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Economies d'énergies Nombre de licenciés supplémentaires
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 291 667€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Maitrise d'œuvre	325 000	390 000	Etat (préciser source)		
Travaux	2 916 667	3 500 000	Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat) – Equipements sportifs utilisés par les collégiens	226 437	
			Communautés de communes		
			Europe		

			Autofinancemen t	3 663 563	
TOTAL DEPENSES	3 241 667	3 890 000	TOTAL RESSOURCES	3 890 000	



Fiche action « Création d'un city stade »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Baconnière
N° - Nom action	Création d'un city stade
Description succincte de l'action	Création d'un terrain multisports clôturé à l'extérieur permettant de compléter l'offre d'équipements sportifs notamment pour les ados.
Maître d'ouvrage	Commune de La Baconnière
Orientation stratégique n°	Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface d'équipements sportifs créés
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 65 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Création d'un city stade	65 000	78 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	65 000	78 000	TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « Terrain multisport »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Croixille
N° - Nom action	Terrain multisport
Description succincte de l'action	Réalisation d'un terrain multisports. Pour le moment juste à l'état de projet. Pas de devis .
Maître d'ouvrage	Commune de La Croixille
Orientation stratégique n°5	Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « City Park »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Montenay
N° - Nom action	City park
Description succincte de l'action	Terrain multisports
Maître d'ouvrage	Commune de Montenay
Orientation stratégique n°5	Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2023
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface d'équipements sportifs créés
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 50 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Terrain multisport</i>	<i>50 000</i>		Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	<i>50 000</i>		TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet “Club house football”

CRTE Communauté de communes de l’Ernée

Date MAJ	
Commune	Montenay
N° - Nom action	Club house football
Description succincte de l’action	Construction d’un club house de 70 m ²
Maître d’ouvrage	Commune de Montenay
Orientation stratégique n°5	Faire de l’Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2024
Etat d’avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l’organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d’évaluation proposés	Surface d’équipements sportifs créés
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 120 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Construction d'un club house de 70 m ²	120 000		Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES	120 000		TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Création d'un commerce bar tabac restaurant au 2 Rue Saint Crespin »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Larchamp
N° - Nom action	Création d'un commerce bar tabac restaurant au 2 Rue Saint Crespin
Description succincte de l'action	Acquisition de l'immeuble 2 rue Saint Crespin pour y aménager un bar tabac et restaurant et y mettre en place un gérant
Maître d'ouvrage	Commune de Larchamp
Orientation stratégique n°5	Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle Contribue aussi à : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021/2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Commerce supplémentaire en centre bourg
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 250 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Agrandissement de l'espace périscolaire »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Andouillé
N° - Nom action	Agrandissement de l'espace périscolaire
Description succincte de l'action	Augmentation du nombre de salles d'activités et de locaux techniques suite à une augmentation des effectifs : une salle d'activité, des sanitaires pour les petits, un hall équipé de lavabos, un local technique
Maître d'ouvrage	Commune d'Andouillé
Orientation stratégique n°4	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations Contribue aussi à : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface d'équipements scolaires supplémentaires Capacité d'accueil
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 400 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Agrandissement de l'espace périscolaire</i>	<i>400 000</i>		Etat (préciser source)		
			Région	<i>100 000</i>	<i>Envisagé</i>
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t	<i>300 000</i>	
TOTAL DEPENSES	<i>400 000</i>		TOTAL RESSOURCES	<i>400 000</i>	



Fiche action « Chaudière mutualisée »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Andouillé
N° - Nom action	Chaudière mutualisée
Description succincte de l'action	Mutualisation d'une chaudière pour la mairie, l'école la Marelle et l'immeuble de la poste, pour remplacer trois chaudières actuelles en fin de vie.
Maître d'ouvrage	Commune d'Andouillé
Orientation stratégique n°	Orientation de rattachement : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse des émissions de GES Baisse de la consommation d'énergie
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 200 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Chaudière</i>	<i>200 000</i>		Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t	<i>200 000</i>	
TOTAL DEPENSES	<i>200 000</i>		TOTAL RESSOURCES	<i>200 000</i>	



Fiche projet « Rénovation logement au-dessus de la mairie »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Andouillé
N° - Nom action	Rénovation logement au-dessus de la mairie
Description succincte de l'action	Rénovation de logements inoccupé : rénovation thermique, augmentation du parc locatif
Maître d'ouvrage	Commune d'Andouillé
Orientation stratégique n°	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics Contribue aussi à : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2023
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 100 000 € HT Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement	100 000	
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « Extension de l'Espace périscolaire »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Juvigné
N° - Nom action	Extension de l'Espace périscolaire
Description succincte de l'action	<p>Dans le cadre du développement des services périscolaires proposés aux familles de Juvigné et La Croixille, notamment la mise en place d'un Accueil de loisirs le mercredi et de l'ouverture d'un Espace jeunes, il est nécessaire de développer les locaux disponibles.</p> <p>Ainsi, il est envisagé une extension du bureau de direction de l'Espace périscolaire dans le cadre du recrutement d'un adjoint à la direction du périscolaire.</p> <p>De plus, le développement des activités proposées nécessite la création d'un local de stockage pour le gros matériel utilisé par l'Accueil de loisirs et l'Espace jeunes.</p>
Maître d'ouvrage	Commune de Juvigné
Orientation stratégique n°4	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2024
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	

Coût prévisionnel	Montant Total HT : 100 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Maçonnerie</i>	50 000		Etat (préciser source)	30 000	
<i>Couverture</i>	30 000		Région	20 000	
<i>Electricité</i>	5 000		Département (Contrat de territoire)		
<i>Menuiseries sèches - peintures</i>	15 000		Département (hors contrat)	10 000	
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement	20 000	
TOTAL DEPENSES	100 000		TOTAL RESSOURCES	100 000	



Fiche projet « Rénovation de l'ancienne Mairie »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Montenay
N° - Nom action	Rénovation de l'ancienne Mairie
Description succincte de l'action	Rénovation intérieure de l'ancienne Mairie (35 000 €) Rénovation du cabinet médical et accessibilité extérieure (A chiffrer)
Maître d'ouvrage	Commune de Montenay
Orientation stratégique n°4	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2025
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 35 000€ + un montant à chiffrer Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Rénovation intérieure de l'ancienne Mairie</i>	35 000		Etat (préciser source)		
<i>Rénovation du cabinet et accessibilité extérieure</i>	<i>A chiffrer</i>		Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		

Fiche action « Mise en œuvre du programme d'actions Economie Circulaire »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	
N° - Nom action	Mise en œuvre du programme d'actions Economie Circulaire
Description succincte de l'action	<p>Proposer de l'animation locale sur les axes de travail suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filière alimentation : Achats locaux, Réduction du gaspillage alimentaire • Filière encombrants : Réemploi / réparation, Valorisation énergétique • Filière Biodéchets : Méthanisation, Jardinage au naturel (broyage, compostage...) • Optimisation et performance énergétique de la collecte, motorisation alternatives (Bio-GNV) - Diagnostic et accompagnement des professionnels • Facturation : redevance spéciale
Maître d'ouvrage	Communauté de Commune du Bocage Mayennais en partenariat avec les Communautés de Communes de l'Ernée et Mayenne Communauté
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	La demande de financements est prévue en juillet 2021, l'embauche de l'animateur ou de l'animatrice est prévue à l'automne 2021. Le démarrage est prévu en novembre 2021 pour une durée jusqu'en novembre 2024.
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Tonnage OMR Tonnage enfouit en déchetterie Tonnage des biodéchets dans les OMR Nombre de professionnels engagés dans démarche économie circulaire
Partenaires	ADEME, conseil de développement, CCI, CMA Département
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 160 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous

Plan de financement	Cf tableau ci-dessous
---------------------	-----------------------

DEPENSES			RESSOURCES		
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? • Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. • Les coûts doivent être en hors taxe. 			<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. • Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). • Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). • Les coûts doivent être en hors taxe. 		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Mise en place d'un animateur			Etat (ADEME)	90 000	
Communication			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)	33 000	
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement	37 000	
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES	160 000	



Fiche action « Conseiller en énergie partagée »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Conseiller en énergie partagée
Description succincte de l'action	Recrutement d'1 ETP pour réaliser les missions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de bilans énergétiques du patrimoine public pour identifier et hiérarchiser les actions de rénovation • L'accompagnement des communes dans le suivi des consommations d'énergie de leurs bâtiments • l'aide au développement des énergies renouvelables (conseils, sensibilisation...) - le suivi des dossiers CEE
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de l'Ernée
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Lancement de l'offre de poste est déjà lancée, idéalement le recrutement se ferait en juillet 2021 pour une durée de 3 ans.
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Economies d'énergies réalisées
Partenaires	ADEME, TEM 53, communes
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 150 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? • Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. • Les coûts doivent être en hors taxe. 			<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. • Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). • Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). • Les coûts doivent être en hors taxe. 		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (ADEME)	63 000	
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Reversement aux communes		
			Autofinancement	87 000	
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES	150 000	



Fiche action « dématérialisation du droit des sols »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Dématérialisation du droit des sols
Description succincte de l'action	En 2020 l'intercommunalité a acheté un module logiciel métier pour un guichet numérique pour un dépôt dématérialisé des dossiers d'autorisation d'urbanisme. L'idée est d'étendre ce dispositif et de permettre une démarche dématérialisée pour toute la chaîne d'instruction sur l'ensemble du territoire. Pour cela il faut connecter le logiciel aux services Plate'au et Ad'au (modules de l'Etat).
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de l'Ernée (mais financé par les communes)
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	La connexion à Plate'au et Ad'au est prévue pour septembre-octobre 2021.
Etat d'avancement	Etat de projet <input checked="" type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input checked="" type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de dossiers déposés et instruits de manière dématérialisée Tps dédié à l'instruction Questionnaire satisfaction (en projet)
Partenaires	DDT, CCE, Communes, prestataire de logiciel
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 10 742,50 € Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Formation</i>	980		Etat (France Relance)	10 000	
<i>Acquisition des modules PLAT'AU et AD'AU</i>	9 762,50		Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement	742,50	En questionnement : porté directement par la CCE ou par les communes
TOTAL DEPENSES	10 742,50		TOTAL RESSOURCES	10 742,50	



Fiche action « OPAH »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	OPAH
Description succincte de l'action	Dans le cadre de la labélisation de la commune d'Ernée pour le programme PVD, une OPAH RU va être menée sur Ernée (étude préopérationnelle pour intérêt + périmètre). En parallèle une OPAH va être menée sur toutes les communes de la Communauté de Communes de l'Ernée
Maître d'ouvrage	Etat, Communauté de Communes de l'Ernée, Ernée
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Etude préopérationnelle : fin 2021 pour 4 à 6 mois Lancement fin 2022 pour 3 à 5 ans
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	Anah, DDT
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 50 000 € (pour l'étude préopérationnelle) Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Etude préopérationnelle</i>	50 000		Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES	50 000		TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Plan de Mobilité Simplifié et Schéma Cyclable »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communautés de communes de l'Ernée et du Bocage Mayennais
N° - Nom action	Plan de Mobilité Simplifié et Schéma Cyclable
Description succincte de l'action	<p>Elaboration du plan mobilité simplifié et note d'opportunité sur l'accompagnement de la prise de compétence mobilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic et propositions de grandes orientations pour définir la stratégie ; • Propositions de scénarios tous modes confondus et accompagnement à la prise de compétence mobilité ; <p>Réalisation d'un schéma cyclable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approfondissement des circuits cyclables validés et approfondissement des actions proposées dans le cadre du scénario retenu • Chiffrage et programmation des aménagements (cycles et autres)
Maître d'ouvrage	Communautés de communes de l'Ernée et du Bocage Mayennais
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	L'action a été lancée en décembre 2020, la finalisation est prévue pour janvier 2022.
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Diagnostic des flux de déplacements du territoire : O/N Stratégie de mobilité : O/N Plan d'actions opérationnel : O/N Priorisation d'aménagements cyclables à réaliser : O/N
Partenaires	Département Ademe, GAL Haute Mayenne
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 140 000€ (financement commun avec la Communauté de Communes du Bocage Mayennais) Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? • Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. • Les coûts doivent être en hors taxe. 			<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. • Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). • Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). • Les coûts doivent être en hors taxe. 		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Plan de Mobilité Simplifié (PMS)	60 000		Etat (ADEME)	30 000 (PMS) 24 000 (Schéma Cyclable)	
Schéma cyclable	80 000		Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)	24 000 (Schéma Cyclable)	
			Communautés de communes		
			Europe (LEADER)	18 000 (PMS) 16 000 (Schéma Cyclable)	
			Autofinancement	12 000 (PMS) 16 000 (Schéma Cyclable)	
			Reste à charge par EPCI	6 000 (PMS) 8 000 (Schéma Cyclable)	
TOTAL DEPENSES	140 000		TOTAL RESSOURCES	140 000	



Fiche action « PTRE »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	PTRE (Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique)
Description succincte de l'action	En remplacement de la PRIS, une PTRE va être mise en place pour favoriser la rénovation énergétique des bâtiments.
Maître d'ouvrage	Mayenne Communauté
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	L'ambition est de notifier le marché en novembre 2021 afin de commencer le déploiement le 11er janvier 2022 pour une durée de deux ans (31 décembre 2023)
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre dossier traités Performance énergétique des bâtiments rénovés Economies environnementales Nombre d'artisans du territoires mobilisés
Partenaires	Communauté de Communes de l'Ernée, Communauté de Communes du Bocage Mayennais, Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, Communauté de Communes des Coëvrons, Conseil Régional, Conseil Départemental
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 546 074€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de	Cf tableau ci-dessous

financement

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région (SARE)	259 537(SARE) + 171 390 (Conseil Régional)	<i>estimation</i>
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement	19 575 (17% du montant global)	
			Reste à charge : assumé par les autres collectivités		
TOTAL DEPENSES	546 074		TOTAL RESSOURCES	546 074	



Fiche action « Rénovation du parc locatif social de la Communauté de communes de l'Ernée »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Rénovation du parc locatif social de la Communauté de communes de l'Ernée
Description succincte de l'action	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de l'Ernée
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics Contribue aussi à : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021-2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse de la consommation énergétique
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 480 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (DSIL)	66 406	
			Région	167 600	
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t	245 994	
TOTAL DEPENSES	480 000		TOTAL RESSOURCES	480 000	



Fiche action « Mise à jour du SPR »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Mise à jour du SPR
Description succincte de l'action	Les communes d'Ernée et Chailland disposent d'un Site Patrimonial Remarquable sur une partie du territoire communal (ex. ZPPAUP). Depuis le 8 juillet 2016, date d'entrée en vigueur de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) deviennent de plein droit des SPR. Le règlement applicable aux ZPPAUP avant la date de publication de la loi, continue de produire leurs effets de droit dans les périmètres des sites patrimoniaux remarquables jusqu'à ce que s'y substitue des Plans de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP). L'élaboration de l'outil de gestion du SPR est en cours, avec l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP).
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de l'Ernée
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Ernée : le marché sera notifié début juillet 2021, début des études en septembre 2021 pour une durée de 18 mois Chailland : 2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation	Indicateur d'avancement : rédaction du dossier de consultation / consultation en cours / marché lancé / marché en cours / marché terminé

proposés	Indicateur de réalisation : PVAP adopté : OUI/NON Indicateur de résultat : nombre de sollicitations de l'ABF dans le périmètre SPR/ nombre d'autorisations de l'ABF dans le périmètre SPR
Partenaires	Commission locale du SPR, DRAC, Architecte des Bâtiments se France
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 65 117,50€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (DRAC)	19 535,25 (30%)	
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t	45 582,25 (70%)	
TOTAL DEPENSES	65 117,50		TOTAL RESSOURCES	65 117,50	



Fiche action « Mise en œuvre d'un ATLAS de la Biodiversité »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Mise en œuvre d'un ATLAS de la Biodiversité
Description succincte de l'action	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de l'Ernée
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021-2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 100 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autres recettes	80 000	
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Réalisation d'un parking couvert photovoltaïque au siège de la CCE »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Réalisation d'un parking couvert photovoltaïque au siège de la CCE
Description succincte de l'action	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de l'Ernée
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input checked="" type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Quantité d'énergie produite Economies d'énergie
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 250 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Elaborer un schéma directeur des énergies renouvelables »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Elaborer un schéma directeur des énergies renouvelables
Description succincte de l'action	<p>Phase 1 : Diagnostic (6 à 8 semaines)</p> <ul style="list-style-type: none"> Approfondir l'étude des potentiels élaborée dans le PCAET sous la forme d'un contenu spatialement plus détaillé et une vision plus approfondie des réseaux énergétiques et des enjeux économiques et financiers ; Dresser un état des lieux des projets du territoire pouvant intégrer des EnR ; Evaluer l'évolution des besoins et les potentiels de production <p>Phase 2 : Stratégie (10 à 12 semaines)</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir localement des préférences ou des ordres de priorités entre les énergies sur la base de scénarios avec des indicateurs techniques, énergétiques, environnementaux ; <p>Phase 3 : Outillage (4 à 6 semaines)</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser les opportunités et contraintes d'intégration de production d'EnR, en lien avec les projets potentiels repérés ; Construire une charte de développement avec les grands principes de la collectivité
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de l'Ernée
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Lancement prévu en septembre-octobre 2021 jusque l'été 2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Potentiels de développement des EnR quantifiés : O/N Connaissance des projets ENR sur le territoire : O/N Elaboration d'une programmation énergétique : O/N

Partenaires	ADEME, TEM53, Département 53
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 30 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? • Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. • Les coûts doivent être en hors taxe. 			<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. • Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). • Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,...), les valoriser. • Les coûts doivent être en hors taxe. 		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (ADEME)	21 000	
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement	9 000	
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES	30 000	



Fiche projet « Travaux résidence autonomie »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Croixille
N° - Nom action	Travaux résidence autonomie
Description succincte de l'action	Les portes et la verrière de la résidence autonomie sont en mauvais état. Les portes doivent être changées et la verrière soit changée soit restaurée. Des travaux de peinture sont aussi à prévoir.
Maître d'ouvrage	Commune de La Croixille
Orientation stratégique n°4	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 50 000€ (estimation) Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Portes résidence</i>	20 000		Etat (préciser source)		
<i>Verrière (si changement)</i>	30 000		Région		
<i>Peintures ???</i>			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES	50 000	60 000	TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Rénovation du Haut Fourneau »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Chailland
N° - Nom action	Rénovation du Haut Fourneau
Description succincte de l'action	Dans le cadre du label « petite cité de caractère », la commune doit réhabiliter son patrimoine bâti. Le Haut fourneau fait partie de ce patrimoine.
Maître d'ouvrage	Commune de Chailland
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface de bâti patrimonial rénové
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 75 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Réhabilitation des logements de l'ancienne agence du crédit agricole »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Chailland
N° - Nom action	Réhabilitation des logements de l'ancienne agence du crédit agricole
Description succincte de l'action	Dans le but de redensifier le centre bourg, la municipalité souhaite réhabiliter les étages supérieurs de l'ancienne agence bancaire du crédit agricole. Le rez-de-chaussée est utilisée mais pas les anciens logements de fonction.
Maître d'ouvrage	Commune de Chailland
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2022
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Etat de projet <input checked="" type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	M ² de logements supplémentaires Performance énergétique du bâtiment
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 200 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	État de la demande (en cours, accord)
ISOLATION			Etat (préciser source)	60 000	
MEUNUISERIES EXTERIEURES			Région	20 000	
PEINTURE			Département (Contrat de territoire)	60 000	
PLOMBERIE ELECTRICITE			Département (hors contrat)	20 000	
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement	40 000	
TOTAL DEPENSES	200 000		TOTAL RESSOURCES	200 000	



Fiche action « Rénovation de la façade de l'ancien presbytère »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Chailland
N° - Nom action	Rénovation de la façade de l'ancien presbytère
Description succincte de l'action	Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc
Maître d'ouvrage	Commune de Chailland
Orientation stratégique n°2	Orientation de rattachement : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input checked="" type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : Pas d'étude budgétaire mais dans une fourchette de 100 000 à 200 000 euros Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? • Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. • Les coûts doivent être en hors taxe. 			<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. • Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). • Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). • Les coûts doivent être en hors taxe. 		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Sécurisation de la circulation devant les écoles »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Chailland
N° - Nom action	Sécurisation de la circulation devant les écoles
Description succincte de l'action	Les abords des deux écoles de Chailland ne sont pas sécurisés et normalisés (trottoir trop étroit). Ces travaux doivent permettre de sécuriser les entrées des écoles.
Maître d'ouvrage	Commune de Chailland
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input checked="" type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés Accessibilité PMR
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 240 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Travaux de voirie</i>	<i>240 000</i>	<i>288 000</i>	Etat (préciser source)	<i>50 000</i>	
			Région	<i>48 000</i>	
			Département (Contrat de territoire)	<i>11 000</i>	
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes	<i>24 000</i>	
			Europe		
			Autofinancement	<i>107 000</i>	
TOTAL DEPENSES	<i>240 000</i>	<i>288 000</i>	TOTAL RESSOURCES	<i>240 000</i>	



Fiche projet « Réhabilitation de l'ancien logement situé au-dessus de la mairie et de la maison située au 6 rue des Bouchers »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Chailland
N° - Nom action	Réhabilitation de l'ancien logement situé au-dessus de la mairie et de la maison située au 6 rue des Bouchers
Description succincte de l'action	Suite à la rénovation de la mairie, le logement qui est situé à l'étage supérieur n'a plus d'accès dédié. Le but de ce projet est de recréer un accès propre à ce logement et le redimensionner avec l'apport d'un bien immobilier acquis par la commune mais resté en l'état. Ainsi, cette action participe à la stratégie de redynamisation du centre-bourg en offrant de l'habitat.
Maître d'ouvrage	Commune de Chailland
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics Contribue aussi à : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2024
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input checked="" type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	M ² de logements réhabilités Performance énergétique des bâtiments
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 250 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous

Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « chef de projet PDV »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Chef de Projet PVD
Description succincte de l'action	La ville d'Ernée a été labélisée Petite Ville de Demain (PVD), dans le cadre de ce label une aide en ingénierie est possible, un poste de chef de projet PVD est donc ouvert.
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de l'Ernée
Orientation stratégique n°	Orientation de rattachement : Contribue aussi à :
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Le recrutement est prévu entre juillet et septembre 2021 pour un contrat de 3 ans.
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input checked="" type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	Banque des territoires, Anah
Coût prévisionnel	Montant Total HT : environ 50 000€/an (reste à définir) Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (Anah Banque des territoire)	<i>Anah : 50% Banque des territoires : 25%</i>	
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t	25%	<i>Moitié CCE / Moitié Ernée</i>
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES	<i>Environ 50 000</i>	



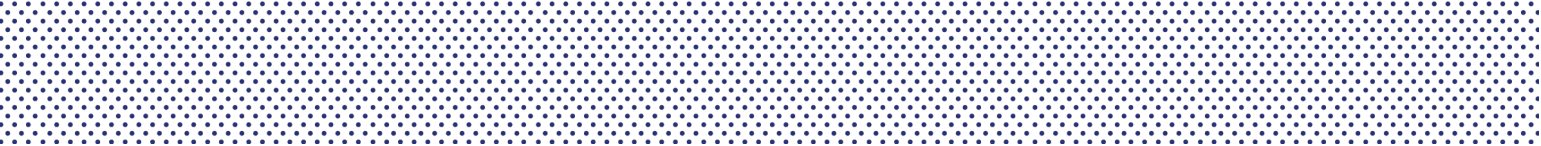
Fiche action « Contrat Local de Santé »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Contrat Local de Santé
Description succincte de l'action	<p>Le CIAS à trois grandes attributions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petite enfance et soutien à la parentalité • Insertion et lutte contre l'isolement • Prévention santé <p>Dans le cadre de ce 3e volet, une démarche de Contrat Local de Santé (CLS) est initiée pour structurer un projet de santé de territoire et toucher un plus large public.</p> <p>Le CLS sera commun avec le Bocage Mayennais car les deux collectivités partagent un pôle santé commun.</p> <p>Les principaux objectifs du CLS sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier la coordination et la concertation entre les professionnels de santé, du social, médico-social, les acteurs associatifs et du service public. • Maintenir voire développer l'attractivité du territoire au travers une offre de soins et des actions de prévention adaptées aux besoins de la population • Encourager les habitants à devenir acteur de leur santé psychique et physique pour réduire les inégalités sociales de santé
Maître d'ouvrage	CIAS
Orientation stratégique n°4	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Lancement de la réflexion avec le Bocage mayennais en septembre 2021 Contractualisation sur 3 ans
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant

nt	<input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Des indicateurs de suivi seront prévus dans le contrat, avec des indicateurs par axe stratégique et par action Le bilan global du CLS sera effectué au bout des 3ans, avec un COPIL annuel pour un bilan intermédiaire
Partenaires	Etat, ARS, Conseil Départemental, CARSAT, conférence des financeurs, caisses de retraites, CAF.... Les financements se feront par action par le biais d'appels à projets
Coût prévisionnel	Montant Total HT : pas encore défini Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		



TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES	
-------------------	--	--	---------------------	--



Fiche action « Création d'un ou deux postes de conseiller(s) numérique(s) »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Création d'un ou deux postes de conseiller(s) numérique(s)
Description succincte de l'action	<p>Les outils numériques occupent une place de plus en plus importante dans les démarches du quotidien. Le plan France Relance prévoit le recrutement de conseillers numériques pour permettre aux citoyens qui sont éloignés du numérique de se former et de s'approprier ces outils.</p> <p>Les principales missions du conseiller numériques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser, planifier, déployer en proximité des ateliers collectifs de prise en main des équipements informatiques (Ordinateur, smartphone, tablette...) - Proposer une offre de service permettant d'accompagner les usagers dans leurs démarches de la vie quotidienne via le numérique (messagerie, réseaux sociaux, Skype, WhatsApp..., logiciels de gestion de vie scolaire) - Faciliter la lecture et compréhension par les usagers des documents internes et informations déclinés par la CCE et le CIAS (Facebook, site Internet, questionnaires/enquêtes, guides pratiques...)
Maître d'ouvrage	CIAS
Orientation stratégique n°4	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Recrutement 1 ^{er} septembre 2021, poste pour 2 ans ou 3 ans Possibilité de recruter un deuxième conseiller en 2022.
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet (pour le 2 ^{eme} poste) <input checked="" type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs	Nombre de d'ateliers collectifs réalisés, communes des participants

d'évaluation proposés	(commune où a lieu l'atelier, commune à proximité...) Nombre accompagnement individuels réalisés Satisfaction des participants Evolution des démarches réalisées en autonomie
Partenaires	Etat ; communes ; partenaires de la convention cadre France Service (CAF, pôle emploi, caisse de retraite, CNAF, CPAM, MSA, CARSAT, la poste, DDFIP, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice...); environ 20 partenaires locaux (antenne solidarité du Conseil Départemental, mission locale, agitato formation, France Horizon....)
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 70 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)	50 000 (pour les 2 ans, avec possibilité d'aller sur 3 ans)	
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement	20 000 (pour les 2 ans)	

TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES	70 000	

Possibilité de recruter un 2^{eme} conseiller en 2022 → ce sera la même enveloppe financière



Fiche action « Poste animateur santé »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Poste animateur santé
Description succincte de l'action	<p>Dans le cadre de la réflexion sur le Contrat Local de Santé avec le Bocage mayennais, il est prévu l'embauche d'un animateur santé pour réaliser le diagnostic de territoire puis coordonner et animer le contrat.</p> <p>Ses principales missions seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La coordination et animation du CLS en tenant compte de l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs, élus locaux qui composent le COPIL et le Comité technique • L'animation des dynamiques partenariales et territoriales • Le soutien aux porteurs d'actions inscrites dans le CLS • La participation aux différentes réunions partenariales pour faire le lien avec le territoire • Le suivi et saisie des indicateurs au travers OSCARS, outils d'évaluation • La réalisation du rapport d'activité annuel
Maître d'ouvrage	CIAS
Orientation stratégique n°4	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Le recrutement est prévu au 1 ^{er} semestre 2022 pour une durée de 3 ans.
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Les indicateurs de suivi seront rattachés au CLS

Partenaires	ARS, Bocage Mayennais, Conseil Départemental
Coût prévisionnel	Montant Total HT : environ 110 000€ (estimation) pour les 3 ans, à diviser par deux entre la CCE et la CCBM, soit environ 60 000€ pour la CCE Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (ARS)	60 000 (20 000 par an sur 3 ans)	
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)	20 000	
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement CCE	Environ 15 000 (environ 5 000 par an)	
			Autofinancement CCBM	Environ 15 000 (environ 5 000 par an)	
TOTAL DEPENSES	110 000		TOTAL RESSOURCES	110 000	



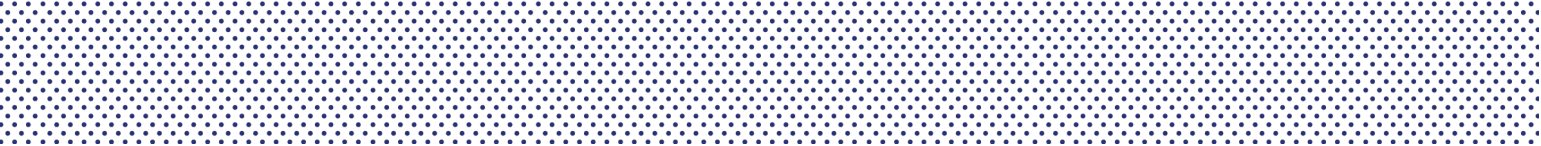
Fiche action « Habitat intergénérationnel - Boulevard du Collège »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Ernée
N° - Nom action	Habitat intergénérationnel - Boulevard du Collège
Description succincte de l'action	<p>Dans le cadre de l'étude de revitalisation du centre-ville réalisée en 2019, le site de l'ancien foyer culturel a été retenu comme prioritaire en matière de développement de l'habitat intergénérationnel.</p> <p>Une réflexion est en cours avec Mayenne Habitat, bailleur social, pour une programmation d'une quarantaine de logements. Mayenne habitat a confirmé son intérêt pour ce site et devrait engager dès 2022 une étude pour une programmation de logements en 2023.</p> <p>En parallèle, LADAPT Mayenne, établissement d'accueil spécialisé depuis plus de 50 ans dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap moteur ou psychique, mène un projet de plateforme d'accompagnement vers l'inclusion sociale et professionnelle sur Ernée, avec notamment des besoins en logements collectifs, semi-collectifs ou individuels.</p> <p>Ce projet consiste à démolir un ancien gymnase désaffecté depuis plusieurs années et un logement communal situés sur un terrain d'une superficie d'environ 2500 m² afin de les céder à un bailleur social.</p>
Maître d'ouvrage	Commune d'Ernée
Orientation stratégique n°4	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations Contribue aussi à : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)

Calendrier	Date prévisionnelle de réalisation : 2021
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de logements sociaux proposés Consommation énergétique du bâtiment
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 566 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Maitrise d'œuvre	50 000	60 000	Etat (DETR 2021)	200 000	En cours
Démolition – dépollution - construction	516 000	619 200	Région		
			Département (Contrat de territoire)	50 000	Délibération CM du 16/12/2020
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement	429 200	



TOTAL DEPENSES	<i>566 000</i>	<i>679 200</i>	TOTAL RESSOURCES	<i>679 200</i>	



Fiche projet « Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école des filles »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Chailland
N° - Nom action	Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école des filles
Description succincte de l'action	Dans le cadre du label « petite cité de caractère », la commune doit réhabiliter son patrimoine bâti. L'ancienne école des filles fait partie de ce patrimoine remarquable. De plus, ce bâtiment situé avec l'école actuelle va permettre d'apporter des services à la population : espace enfance-jeunesse avec nouvelle garderie, foyer des jeunes, etc...
Maître d'ouvrage	Commune de Chailland
Orientation stratégique n°4	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations Contribue aussi à : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2023
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Capacités d'accueils de la garderie, du foyer Fréquentation
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 250 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « Rénovation cantine scolaire »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Chailland
N° - Nom action	Rénovation cantine scolaire
Description succincte de l'action	La cantine scolaire n'est pas dimensionnée pour réaliser les repas sur place. Avec la demande sociétale qui prône un retour vers le manger local, privilégier les circuits-courts, limiter le gaspillage, etc...La municipalité a pour projet de revoir l'alimentation de ses jeunes administrés (plats préparés sur place, organisation sous forme de self).
Maître d'ouvrage	Commune de Chailland
Orientation stratégique n°	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations Contribue aussi à : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2023-2024
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de repas servis par jour Part de d'approvisionnement en circuit court
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 100 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « Desserte du nouvel EHPAD et amorce liaison entre RD123 et échangeur de la Mine »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Baconnière
N° - Nom action	Desserte du nouvel EHPAD et amorce liaison entre RD123 et échangeur de la Mine
Description succincte de l'action	Création d'une voie desservant le nouvel EHPAD et amorce liaison entre RD123 et échangeur de la Mine
Maître d'ouvrage	Commune de La Baconnière
Orientation stratégique n°1	Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2023
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 130 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Création desserte EPHAD et amorce liaison RD 123	130 000	156 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	130 000	156 000	TOTAL RESSOURCES	130 000	



Fiche projet « Création d'un village seniors »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Larchamp
N° - Nom action	Création d'un village seniors
Description succincte de l'action	Aménagement de l'ancien site de l'école publique en un village seniors, le bâtiment existant serait aménagé pour la partie commune du village et des maisons individuelles seront construites autour pour les personnes retraitées
Maître d'ouvrage	Commune de Larchamp
Orientation stratégique n°4	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2023/2024
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Capacité d'accueil Performance énergétique du bâtiment
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 1 000 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « Aménagement du rond-point route de la Mine »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Baconnière
N° - Nom action	Aménagement du rond-point route de la Mine
Description succincte de l'action	Depuis la mise en place du régime de priorité à droite sur l'ensemble de l'agglomération, des points sensibles et dangereux ont été repérés. Des projets d'aménagements ont été prévus pour améliorer ces points, notamment la création d'un rond-point route de la Mine. Cet aménagement apporterait plus de sécurité sur la rue de Laval et viendrait drainer plus facilement le flux de véhicules arrivant des zones d'activités et d'habitat et à très moyen terme de l'échangeur qui devrait être en fonctionnement dans les 3 à 5 ans (accès complet à l'axe Laval Ernée).
Maître d'ouvrage	Commune de La Baconnière
Orientation stratégique n°1	Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2023
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 70 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous

Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Aménagement rond- point de la Mine</i>	70 000	84 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES	70 000	84 000	TOTAL RESSOURCES	70 000	



Fiche projet « Desserte du nouvel EHPAD et amorce liaison entre RD123 et échangeur de la Mine »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Baconnière
N° - Nom action	Desserte du nouvel EHPAD et amorce liaison entre RD123 et échangeur de la Mine
Description succincte de l'action	Création d'une voie desservant le nouvel EHPAD et amorce liaison entre RD123 et échangeur de la Mine
Maître d'ouvrage	Commune de La Baconnière
Orientation stratégique n°1	Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2023
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 130 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Création desserte EPHAD et amorce liaison RD 123	130 000	156 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	130 000	156 000	TOTAL RESSOURCES	130 000	



Fiche projet « Déviation de voie communale »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Saint-Pierre-des-Landes
N° - Nom action	Déviation de voie communale
Description succincte de l'action	La voie communale de la Touche est empruntée par des engins agricoles et au lieu-dit "La Folie" un détournement de la voirie permettrait de sécuriser les habitations et les personnes y habitant et favoriserait la circulation des engins de plus en plus gros.
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Pierre-des-Landes
Orientation stratégique n°1	Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives Contribue aussi à : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2023
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 50 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Etudes</i>	<i>8 000</i>	<i>9 600</i>	Etat (DETR)	<i>20 000</i>	
<i>Travaux</i>	<i>42 000</i>	<i>50 400</i>	Région		
			Département (Contrat de territoire)	<i>10 000 ?</i>	
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes	<i>5 000</i>	
			Europe		
			Autofinancemen t	<i>15 000</i>	
TOTAL DEPENSES	<i>50 000</i>	<i>60 000</i>	TOTAL RESSOURCES	<i>50 000</i>	



Fiche action « Création d'un réseau local d'entreprises »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Création d'un réseau local d'entreprises
Description succincte de l'action	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de l'Ernée
Orientation stratégique n°1	Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021-2022-2023
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'entreprises inscrites
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 75 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Création d'un lotissement »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Saint-Hilaire-du-Maine
N° - Nom action	Création d'un lotissement
Description succincte de l'action	Création d'un lotissement à proximité de la Protais à la sortie du bourg sur la RD 514 en direction de la Baconnière. Il est envisagé de créer 7 parcelles afin de redynamiser le bourg
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Hilaire-du-Maine
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021 voire 2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	M ² de logements supplémentaires Performance énergétique des constructions
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : environ 220 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Déploiement de l’outil régional « Solution Partage »

CRTE Communauté de communes de l’Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l’Ernée
N° - Nom action	Déploiement de l’outil régional « Solution Partage »
Description succincte de l’action	
Maître d’ouvrage	Communauté de Communes de l’Ernée
Orientation stratégique n°1	Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l’Ernée une capacité à rester compétitives
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021
Etat d’avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l’organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d’évaluation proposés	Nombre d’entreprises accompagnées
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 8 000 Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES	8 000	9 600	TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Extension de la Communauté de Communes »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Extension de la Communauté de Communes
Description succincte de l'action	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de l'Ernée
Orientation stratégique n°1	Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021-2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface supplémentaire
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 450 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « Création d'un village des aînés »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Chailland
N° - Nom action	Création d'un village des aînés
Description succincte de l'action	Afin d'avoir une offre de logement répondant aux besoins de la population du territoire. La commune a réservé une superficie dans le nouveau lotissement afin que de l'habitat pour personnes âgées puissent y être construit. En fonction des partenariats trouvés, la commune pilotera ou pas ce projet.
Maître d'ouvrage	Commune de Chailland
Orientation stratégique n°4	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations Contribue aussi à : Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitive et Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	A partir de 2022
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Etat de projet <input checked="" type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Capacité d'accueil du lotissement Performance énergétique des bâtiments
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 600 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? • Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. • Les coûts doivent être en hors taxe. 			<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. • Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). • Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). • Les coûts doivent être en hors taxe. 		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Création d'un réseau photovoltaïque, en autoconsommation collective, sur les équipements communautaires »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Communauté de Communes de l'Ernée
N° - Nom action	Création d'un réseau photovoltaïque, en autoconsommation collective, sur les équipements communautaires
Description succincte de l'action	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de l'Ernée
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021-2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Quantité d'énergie produite Economies d'énergie
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 210 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (DSIL exceptionnelle)	43 200	
			Région	120 000	
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t	46 800	
TOTAL DEPENSES	210 000		TOTAL RESSOURCES	210 000	



Fiche action « Sanitaires cantine et accessibilité »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Montenay
N° - Nom action	Sanitaires cantine et accessibilité
Description succincte de l'action	Sanitaires, accessibilité et reprise du carrelage de la cantine
Maître d'ouvrage	Commune de Montenay
Orientation stratégique n°4	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2023
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 50 000€ (à confirmer) Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Sanitaires cantine et accessibilité</i>	50 000		Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	50 000		TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Réhabilitation-Extension de la déchèterie de Chailland »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Chailland
N° - Nom action	Réhabilitation-Extension de la déchèterie de Chailland
Description succincte de l'action	La déchetterie actuelle n'est plus aux normes et ne permet plus d'accueillir les usages de manière sécurisée et fluide. Les élus ont fait le choix de conserver le site actuel et de le réhabiliter. Le projet consiste en la construction de : <ul style="list-style-type: none"> • 4 quais supplémentaires à ceux existants • 1 plateforme bétonnée agrandie en haut de quai • Création d'un accès poids lourds • D'un réaménagement des quais actuels afin de répondre à la réglementation liée aux risques de chute • Rénovation de la clôture du site
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de l'Ernée
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Phase étude technique : septembre 2021 Lancement des marchés travaux : Octobre 2021 Démarrage des travaux : Novembre 2021 Fin des travaux : Mars 2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Evolution des tonnages collectés en déchèterie Evolution de la fréquentation
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : Détail : Cf tableau ci-dessous

Plan de
financement

Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? • Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. • Les coûts doivent être en hors taxe. 			<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. • Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). • Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). • Les coûts doivent être en hors taxe. 		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
1 Terrassement + plateforme	46 000 €		Etat (préciser source)		
2 Mur de quai avec accastillage de protection	35 000 €		Région	126 038	
3 Enrobé voirie lourde	30 000 €		Département (Contrat de territoire)		
4 Dallage béton, voirie lourde	5 000 €		Département (hors contrat)		
5 Réseaux gravitaires (EU-EP)	5 000 €		Communautés de communes	66 962	
6 Eclairage public standard à LED	12 000 €		Europe		
7 Serrurerie et garde-corps haut de quais	25 000 €				
8 Clôtures/portail	15 000 €		Autofinancement		
9 Acquisition de matériels (conteneurs...)	20 000 €				
TOTAL DEPENSES	193 000		TOTAL RESSOURCES	193 000	



Fiche action « Réfection de l'éclairage sportif Stade M. BOULANGER »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Ernée
N° - Nom action	Réfection de l'éclairage sportif Stade M. BOULANGER
Description succincte de l'action	<p>Afin de poursuivre la politique engagée par la municipalité en faveur de la transition écologique, le conseil municipal a décidé de procéder à la mise aux normes de l'éclairage existant sur les terrains C et D du stade Marcel Boulanger et au remplacement des mâts par un système à LED plus économe.</p> <p>Il s'agit de proposer au club de football de bénéficier d'un équipement utilisable toute l'année en optimisant le temps d'utilisation des terrains (avec une amplitude horaire plus large).</p> <p>La rénovation de l'ensemble du système d'éclairage de cette infrastructure municipale permettra de réduire les dépenses de fonctionnement liées aux consommations énergétiques avec un gain attendu de l'ordre de 37%.</p>
Maître d'ouvrage	Commune d'Ernée
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique Contribue aussi à : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Été 2021
Etat d'avanceme	<input type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant

nt	<input checked="" type="checkbox"/> Etude en cours (validation CM du 27/01/2021) <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Evolution de la consommation énergétique : gain de l'ordre de 37% : O/N Temps d'utilisation es terrains
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 178 565€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Travaux préparatoires	7 340	8 808	Etat (préciser source)		
Terrassement et génie civil	19 230	23 076	Région		
Mise en place éclairage LED	151 995	182 394	Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat) – Mayenne Relance	44 407	<i>En cours</i>
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement	169 871	
TOTAL DEPENSES	178 565	214 278	TOTAL RESSOURCES	214 278	



Fiche action « Pôle Culturel - démolitions »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Ernée
N° - Nom action	Pôle culturel - démolitions
Description succincte de l'action	<p>La Communauté de Communes de l'Ernée et la ville d'Ernée s'étant engagées dans la constitution d'un projet structurant pour le territoire et pour l'évolution urbaine de la commune d'Ernée, le Conseil communautaire lors de sa séance du 21 janvier 2019, et la commune d'Ernée lors de sa séance du 30 janvier 2019 ont donc approuvé la création d'un pôle culturel en réponse à la stratégie d'attractivité.</p> <p>Ce projet est consécutif à l'étude de marché relative à la reprise de la compétence « cinéma » par la communauté de communes ainsi qu'à l'étude par la ville d'Ernée de la création d'un nouveau site pour l'école de musique communautaire et l'évolution de la médiathèque.</p> <p>Ce pôle culturel regroupera ainsi le cinéma intercommunal, l'école de musique et la médiathèque. Ces 3 espaces fonctionneront donc au sein d'un pôle unique qui sera un marqueur fort de la politique culturelle sur le territoire.</p> <p>S'inscrivant dans un programme de revitalisation du centre-ville et plus largement dans un projet d'Opération de Revitalisation de Territoire avec une sélection au dispositif « petites villes de Demain », ce pôle culturel sera implanté au Cœur du centre-ville d'Ernée sur un îlot d'environ 3000 m² situé entre la place Mazarin et la place de l'Hôtel de Ville et deviendra un repère fort, un lieu de culture, d'échanges et de convivialité.</p> <p>A cet effet, la ville d'Ernée met à disposition le foncier nécessaire au projet et financera la quote-part de la Médiathèque et de l'Ecole de musique auprès de la communauté de communes qui portera la construction de l'infrastructure.</p> <p>Aussi, la ville d'Ernée a d'ores et déjà fait les acquisitions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• en 2019 : parcelle AO 241 (décision du Maire du 11/06/2019)

	<ul style="list-style-type: none"> • en 2020 : parcelles AO 242-243-244-245-248 • en 2020 : parcelles AO 247-401-402 (signé le 16/12/2020) <p>Il est prévu l'acquisition de la dernière propriété en 2021 (parcelle AO 240).</p> <p>Les démolitions pourront ainsi débuter dès 2021 en fonction des besoins pour l'établissement du diagnostic architectural, puis à compter de 2024 après accord de la DRAC.</p> <p>L'annonce de ce projet a commencé à avoir un effet levier sur les ventes de biens immobiliers dans le secteur de la rue Nationale avec un intérêt grandissant des investisseurs privés.</p> <p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre la redynamisation du centre-ville tant au niveau commercial que de l'habitat dans un secteur où la vacance de logements est importante avec de nombreuses fermetures de commerces. • Soutenir le maintien des services publics (médiathèque, école de musique, cinéma). • Engager un diagnostic architectural dès 2021 en lien avec la DRAC.
Maître d'ouvrage	Commune d'Ernée
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics Contribue aussi à : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Nord-Ouest mayennais
Calendrier	2021 à 2024
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface d'équipements culturels que l'action va permettre de créer
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 962 500€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Démolition- dépollution- désamiantage</i>	962 500	1 155 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	962 500	1 155 000	TOTAL RESSOURCES		

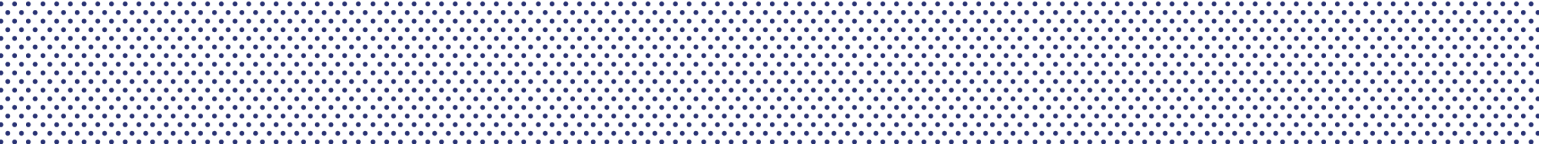
Fiche action « Scénographie de rues en cœur de Ville »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Ernée
N° - Nom action	Scénographie de rues en cœur de Ville
Description succincte de l'action	<p>L'étude de revitalisation du centre-ville réalisée en 2019 a mis en évidence la nécessité de mettre en œuvre une scénographie des rues en cœur de ville dès à présent.</p> <p>L'annonce du projet de pôle culturel a commencé à avoir un effet levier sur les ventes de biens immobiliers dans le secteur de la rue Nationale avec un intérêt grandissant des investisseurs privés. Il est donc important de le redynamiser et le rendre attractif sans attendre la construction du futur pôle culturel (cinéma, école de musique et médiathèque).</p> <p>Ce projet consiste à réaménager les rues suivantes avec des décors muraux, au sol et aériens dans un cadre pluriannuel en concertation avec les riverains et commerçants :</p> <ul style="list-style-type: none">• rue Nationale• place Mazarin• place de l'Eglise• place Voisin• Rue Buchet• Rue Parmentier
Maître d'ouvrage	Commune d'Ernée
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021-2026
Etat	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet

d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 291 667€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Acquisition de mobilier urbain et travaux de surface de voirie	291 667	350 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES	291 667	350 000	TOTAL RESSOURCES	350 000	





Fiche action « Isolation thermique des bâtiments communaux »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Ernée
N° - Nom action	Isolation thermique des bâtiments communaux
Description succincte de l'action	<p>La commune est dotée d'un important patrimoine ancien, principalement à caractère architectural.</p> <p>Ces bâtiments très utilisés (logements, mairie et mairie annexe, médiathèque, groupe scolaire F. Vadis, salle Constant Martin, presbytère) ont de fortes déperditions énergétiques et nécessitent d'être rénovés.</p> <p>Aussi, les élus souhaitent d'ores et déjà engager une étude énergétique par le biais du conseiller en énergie intercommunal qui sera mis à disposition par la communauté de communes.</p> <p>Dans un second temps, il conviendra de phaser les travaux de rénovation énergétique en fixant les priorités d'ici 2026.</p>
Maître d'ouvrage	Territoire d'Energie Mayenne
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Phasage pluriannuel entre 2021 et 2026
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse de la consommation énergétique Baisse de la facture de chauffage
Partenaires	

Coût prévisionnel	Montant Total HT : 375 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? • Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. • Les coûts doivent être en hors taxe. 			<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. • Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). • Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). • Les coûts doivent être en hors taxe. 		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Remplacement de menuiseries extérieures	375 000	450 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES	375 000	450 000	TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Remplacement des lampes à pollution lumineuse »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Ernée
N° - Nom action	Remplacement des lampes à pollution lumineuse
Description succincte de l'action	<p>Afin de poursuivre la politique engagée par la municipalité en faveur de la transition écologique, le conseil municipal a décidé depuis 2017 de procéder à la mise aux normes de l'éclairage public dans un cadre pluriannuel.</p> <p>Après le remplacement des 1500 points lumineux à vapeur de mercure entre 2017 et 2020, il est désormais prévu de remplacer les lampes à iodure ou sodium présentant une pollution lumineuse.</p> <p>La rénovation de l'ensemble du système d'éclairage permettra de réduire les dépenses de fonctionnement liées aux consommations énergétiques.</p>
Maître d'ouvrage	Territoire d'Energie Mayenne
Orientation stratégique n°3	Orientation de rattachement : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Phasage pluriannuel entre 2021 et 2026
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Diminution de la consommation énergétique Economies financières réalisées
Partenaires	
Coût	Montant Total HT : 333 333€

prévisionnel	Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Mise en place éclairage LED	333 333	400 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES	333 333	400 000	TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Réflexion sur la revitalisation du centre bourg »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Juvigné
N° - Nom action	Réflexion sur la revitalisation du centre bourg
Description succincte de l'action	<p>Plusieurs bâtiments vacants depuis plusieurs années, situés en plein centre bourg (ancien restaurant, ancien garage automobile et anciennes maisons d'habitations) sont en train de se détériorer. Or, la commune a pour projet de réhabiliter l'ancien presbytère ainsi que de déplacer plusieurs services (médiathèque, maison des associations...etc) et créer une connexion piétonne entre les jardins du presbytère et le Musée de l'Evolution Agricole, deux lieux très fréquentés dans le cadre de la politique touristique de la commune.</p> <p>Une convention d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage va donc être passée avec le CAUE afin de mener une réflexion urbaine et architecturale sur ces différents espaces, les bâtiments privés qu'il faudrait acquérir ou préempter ainsi que le devenir de certains bâtiments publics. Le coût est de 3.000 €.</p>
Maître d'ouvrage	Commune de Juvigné
Orientation stratégique n°	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours

	<input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface du périmètre de l'étude
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 3 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Etude CAUE</i>	<i>3 000</i>		Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes	<i>1 500</i>	
			Europe		
			Autofinancement	<i>1 500</i>	
TOTAL DEPENSES	<i>3 000</i>		TOTAL RESSOURCES	<i>3 000</i>	



Fiche action « Rénovation de l'église Saint-Martin »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Juvigné
N° - Nom action	Rénovation de l'église Saint-Martin
Description succincte de l'action	<p>La municipalité de Juvigné a engagé en 2019 une étude diagnostique complète de l'église par un architecte du patrimoine afin de prioriser les travaux à réaliser sur les 20 prochaines années.</p> <p>Une première phase des travaux s'avère nécessaire, notamment pour la couverture et les enduits extérieurs.</p> <p>La gestion de champignons lignivores présents dans certaines boiseries du chœur de l'église est également à prendre en considération.</p>
Maître d'ouvrage	Municipalité de Juvigné
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2022
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Etat de projet <input checked="" type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface de bâti patrimonial rénové
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 330 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de	Cf tableau ci-dessous

financement

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Couverture</i>	150 000		Etat (DETR)	30 000	
<i>Maçonnerie</i>	150 000		Région	100 000	
<i>Boiserie du chœur</i>	30 000		Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)	30 000	
			Communautés de communes	30 000	
			Europe		
			Autofinancement	140 000	
TOTAL DEPENSES	330 000		TOTAL RESSOURCES	330 000	



Fiche action « Rénovation d'un local commercial et du logement de fonction »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Juvigné
N° - Nom action	Rénovation d'un local commercial et du logement de fonction
Description succincte de l'action	<p>La municipalité de Juvigné est propriétaire de l'ancien local de la Poste et du logement de fonction attenant. Ces bâtiments se situent à l'arrière de la mairie.</p> <p>Dans l'optique de prévoir un local commercial à louer, la municipalité a décidé de rénover l'ensemble de ces bâtiments. Une des possibilités serait d'y installer un éventuel repreneur d'un commerce actuel qui sera à vendre dans les prochaines années.</p> <p>Il s'agira donc de prévoir plusieurs aménagements :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aménager la cour extérieure pour l'accessibilité et la visibilité depuis la voie départementale et les places de parking.• Rénovation énergétique et du système de chauffage du local commercial.• Mise aux normes des sanitaires et de l'électricité.• Rénovation du logement de fonction. <p>La conservation de la pharmacie est essentielle pour notre commune et pour les communes voisines qui elles ne bénéficient pas de ce service.</p>
Maître d'ouvrage	Commune de Juvigné
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics Contribue aussi à : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2023
Etat	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet

d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse de la consommation énergétique Installation d'un commerce dans le local commercial
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 230 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Accessibilité extérieure</i>	30 000		Etat (DETR)	70 000	
<i>Local commercial</i>	70 000		Région	20 000	
<i>Logement de fonction</i>	100 000		Département (Contrat de territoire)	40 000	
<i>Etude architecte</i>	30 000		Département (hors contrat)		
			Communautés de communes	30 000	
			Europe		
			Autofinancement	70 000	
TOTAL DEPENSES	230 000		TOTAL RESSOURCES	230 000	



Fiche projet « Rénovation du cimetière »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Juvigné
N° - Nom action	Rénovation du cimetière
Description succincte de l'action	Dans le cadre de la protection du patrimoine et du respect de la législation visant au zéro phyto dans les cimetières, il est envisagé une rénovation du cimetière. Les inter-tombes nécessitent un réaménagement du revêtement de sol et des murets de soutènement liés au fort dénivelé du cimetière. Il sera également nécessaire de poursuivre la rénovation des murs d'enceinte
Maître d'ouvrage	Commune de Juvigné
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2025
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 50 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Maçonnerie</i>	<i>50 000</i>		Etat (préciser source)	<i>10 000</i>	
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t	<i>40 000</i>	
TOTAL DEPENSES	<i>50 000</i>		TOTAL RESSOURCES	<i>50 000</i>	



Fiche projet « Voie piétonne et cyclable »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Juvigné
N° - Nom action	Voie piétonne et cyclable
Description succincte de l'action	<p>La municipalité de Juvigné souhaite étudier la faisabilité d'une voie piétonne et pédestre entre le bourg, le Bois de Châtenay et l'Etang Neuf (hauts lieux touristiques de la commune).</p> <p>Cet axe est très fréquenté par les promeneurs et peut mettre aller jusqu'à l'entreprise Genouel, premier employeur de la commune.</p> <p>Deux projets sont à étudier le long des voies départementales D208 et D165. De multiples partenaires pourront participer à l'étude de ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none">• La commune de Juvigné.• Le Conseil départemental (voies départementales).• Le CCE (propriétaire de l'Etang Neuf).• Le syndicat de la Vilaine (SYRVA) qui gère la Vilaine qui coule dans cette zone. <p>Une étude approfondie sera nécessaire pour analyser l'impact environnemental d'un tel projet sur les terres agricoles et les zones humides.</p>
Maître d'ouvrage	Commune de Juvigné
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2025
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs	

d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 60 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Bureau d'études</i>	60 000		Etat (préciser source)	30 000	
			Région	10 000	
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)	10 000	
			Communautés de communes	10 000	
			Europe		
			Autofinancemen t	10 000	
TOTAL DEPENSES	60 000		TOTAL RESSOURCES	60 000	



Fiche projet « Eclairage public »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Juvigné
N° - Nom action	Eclairage public
Description succincte de l'action	<p>Afin de se mettre en conformité sur la réglementation de l'éclairage dans les espaces publics, la municipalité a décidé de renouveler une partie des luminaires de la commune.</p> <p>Il s'agirait de changer les luminaires à boule qui éclairent vers le ciel et qui sont énergivores. Le lotissement Saint-Martin serait l'espace privilégié.</p>
Maître d'ouvrage	Commune de Juvigné
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2025
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 100 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Changement des luminaires</i>	<i>100 000</i>		Etat (préciser source)	<i>40 000</i>	
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes	<i>10 000</i>	
			Europe		
			Autofinancemen t	<i>20 000</i>	
TOTAL DEPENSES	<i>100 000</i>		TOTAL RESSOURCES	<i>100 000</i>	



Fiche action « Complexe sportif au Stade des Rochers »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Juvigné
N° - Nom action	Complexe sportif du Stade des Rochers
Description succincte de l'action	<p>La réhabilitation complète du Club House prévoit la mise aux normes du réseau d'électricité et des réseaux d'évacuation des eaux usées vers le réseau assainissement.</p> <p>Une attention toute particulière sera portée à la transition énergétique par une isolation du bâtiment, la mise en place d'un système de chauffage programmable plus économe en énergie et un remplacement de toutes les menuiseries extérieures qui sont actuellement en très mauvais état.</p> <p>Une rénovation de l'extérieur du bâtiment est prévue afin de pérenniser la solidité du bâtiment.</p> <p>L'accessibilité des PMR au bâtiment sera également prévue par le prolongement de la réhabilitation de l'accès vers le futur Club house. Par ailleurs, suite à divers cambriolages, un système de vidéo protection sera mis en place. Ces derniers travaux ne font pas l'objet de la demande de subvention DETR.</p> <p>Une mise aux normes de l'accessibilité de la salle des sports est également programmée avec une restauration de la couverture de l'entrée de la salle qui est touchée par des infiltrations des eaux pluviales.</p>
Maître d'ouvrage	Commune de Juvigné
Orientation stratégique n°3	<p>Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique</p> <p>Contribue aussi à : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle</p>

Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Printemps 2021
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input checked="" type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Performance énergétique du bâtiment
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 87 698€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Salle omnisport	11 102,28		Etat DETR-Volet 3		
			Salle omnisports devis 1A, 2A, 3A, soit 11.102 € X 30%	3 330	
Club House	76 595,79		Club House devis 2B, 3B, 4B	15 820	
			5B, 6B, 9B, soit 52.733 € X 30%		
Club House			Région Fonds Relance Investissement local	16 339	
			20% du HT devis 1 à 8 soit 61.856 X 20%		

			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes : Plan Mayenne Relance, volet intercommunal	34 669	
			Europe		
			Autofinancemen t	17 540	
TOTAL DEPENSES	87 698		TOTAL RESSOURCES	87 698	



Fiche action « Aménagement du plan d'eau de la Briqueterie »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Baconnière
N° - Nom action	Aménagement du plan d'eau de la Briqueterie
Description succincte de l'action	Travaux d'aménagement de l'espace autour du plan d'eau de la Briqueterie. Mise en place équipement (bancs, tables, parcours santé, jeux divers)
Maître d'ouvrage	Commune de La Baconnière
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique Contribue aussi à : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Affluence
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 30 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Aménagement plan d'eau la Briquetterie</i>	30 000	36 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	30 000	36 000	TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Construction d'un accueil périscolaire et de loisirs »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Baconnière
N° - Nom action	Construction d'un accueil périscolaire et de loisirs
Description succincte de l'action	Les structures actuelles d'accueil sont obsolètes et ne suffisent plus aux effectifs d'enfants de plus en plus importants. Aussi la Commune envisage de construire un accueil périscolaire et de loisirs. L'accueil de loisirs concerne 2 communes puisque la Commune de SAINT HILAIRE DU MAINE est regroupée avec LA BACONNIERE (SIDIJ) pour la gestion de l'accueil de loisirs.
Maître d'ouvrage	Commune de La Baconnière
Orientation stratégique n°4	Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Capacité d'accueil de la structure Performance énergétique du bâtiment
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 1 700 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Construction d'un accueil périscolaire</i>	1 700 000	2 040 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	1 700 000	2 040 000	TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Eclairage du terrain de football »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Baconnière
N° - Nom action	Eclairage du terrain de football
Description succincte de l'action	Création et modernisation de l'éclairage du terrain de football
Maître d'ouvrage	Commune de La Baconnière
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique Contribue aussi à : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse de la consommation énergétique
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 40 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Eclairage terrain de football</i>	40 000	48 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	40 000	48 000	TOTAL RESSOURCES	40 000	



Fiche action « Travaux de réhabilitation de la mairie »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Baconnière
N° - Nom action	Travaux de réhabilitation de la mairie
Description succincte de l'action	Réhabilitation de la mairie
Maître d'ouvrage	Commune de La Baconnière
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique Contribue aussi à : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Performance énergétique du bâtiment
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 40 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Aménagement réhabilitation mairie</i>	40 000	48 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	40 000	48 000	TOTAL RESSOURCES	40 000	



Fiche action « Travaux aménagement parking relais »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Croixille
N° - Nom action	Travaux aménagement parking relais
Description succincte de l'action	Le parking actuel est en très mauvais état. Dans le cadre des actions « Mobilité » il va être aménagé en parking relai. Il y aura pose d'enrobé, création d'emplacements de covoiturage, création d'un abri vélo. L'ensemble sera clôturé, drainé pour filtrer les hydrocarbures et 6 conteneurs de tri seront enterrés et ajoutés aux 7 existants.
Maître d'ouvrage	
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Mai-juin 2021
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input checked="" type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de places supplémentaires pour les voitures Nombre de places sécurisées pour les vélos
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 97 916 € Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Aménagement d'un parking relais	97 916	117 499,20	Etat (DETR 2021)	48 958	En cours
			Région (Plan de Relance)	19 583,20	
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Amendes de police	10 000	
			Autofinancemen t	38 958	
TOTAL DEPENSES	97 916	117 499,20	TOTAL RESSOURCES	117 499,20	



Fiche projet « Toiture réserve bâtiment restaurant »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Croixille
N° - Nom action	Toiture réserve bâtiment restaurant
Description succincte de l'action	La mairie est propriétaire du restaurant « La Gourmandise » et de ses bâtiments annexes. L'état du toit de la réserve nécessite des travaux de rénovation.
Maître d'ouvrage	Commune de La Croixille
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 10 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Réfection toiture bâtiment réserve du restaurant</i>	10 000	12 000	Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	10 000	12 000	TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « Travaux église »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Croixille
N° - Nom action	Travaux église
Description succincte de l'action	<p>Les élus envisagent de changer les portes de l'église ou de les faire restaurer ainsi que de restaurer des vitraux en mauvais état (la somme inscrite pour les vitraux ici est sans doute sous- estimée car ce n'est que pour un vitrail).</p> <p>Le dossier est aux mains du service du patrimoine du département depuis plusieurs mois pour savoir si le projet est éligible aux subventions. Pas de retour pour le moment malgré mes appels.</p>
Maître d'ouvrage	Commune de La Croixille
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 32 047,04€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Portes église</i>	28 052,04	33 662,88	Etat (préciser source)		
<i>Vitraux</i>	3 995,00	4 793,57	Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	32 047,04	38 456,45	TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « Bilan énergétique des bâtiments communaux »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Croixille
N° - Nom action	Bilan énergétique des bâtiments communaux
Description succincte de l'action	
Maître d'ouvrage	Commune de La Croixille
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Restauration de l'église »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Larchamp
N° - Nom action	Restauration de l'église
Description succincte de l'action	Restauration et consolidation des murs et de la toiture de l'église
Maître d'ouvrage	Commune de Larchamp
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input checked="" type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 500 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « Plan de circulation de l'agglomération »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Larchamp
N° - Nom action	Plan de circulation de l'agglomération
Description succincte de l'action	Mise en place d'un plan circulation en agglomération
Maître d'ouvrage	Commune de Larchamp
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2025
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 500 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Ouverture d'un gite »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Larchamp
N° - Nom action	Ouverture d'un gite
Description succincte de l'action	Transformation de l'ancienne maison des assistantes maternelles en gite
Maître d'ouvrage	Commune de Larchamp
Orientation stratégique n°	Orientation de rattachement : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique Contribue aussi à : Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Affluence, nombre de réservations
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 50 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Réhabilitation d'un logement communal situé 32 rue de Normandie »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	La Pellerine
N° - Nom action	Réhabilitation d'un logement communal situé 32 rue de Normandie
Description succincte de l'action	- Isolation murs et plafonds - Réfection sols, électricité, huisseries
Maître d'ouvrage	Commune de La Pellerine
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Réalisation 2021 ou 2022
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Etat de projet <input checked="" type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant, DCM du 5 novembre 2020 <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Performance énergétique du bâtiment
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 68 160 € Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Isolation</i>	21 767	24 561	Etat (DETR 2022)	20 448	
<i>Peinture</i>	7 489	8 238	Région	10 000	
<i>Carrelage – faïence</i>	3 499	4 199	Département (Contrat de territoire)		
<i>Electricité</i>	5 003	5 504	Département (hors contrat)		
<i>Sols</i>	3 142	3 456	Communautés de communes	13 000	
<i>Plomberie</i>	2 128	2 341	Europe		
<i>Pompe à chaleur</i>	17 429	18 387			
<i>Maçonnerie</i>	793	952	Autofinancemen t	24 712	
<i>Portes et fenêtres</i>	6 910	8 292			
TOTAL DEPENSES	68 160	76 020	TOTAL RESSOURCES	68 160	



Fiche projet « Aménagement d'un giratoire en agglomération RD 158 et RD 522 »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Larchamp
N° - Nom action	Aménagement d'un giratoire en agglomération RD 158 et RD 522
Description succincte de l'action	Sécurisation du croisement de la RD 158 , la RD 522 le rue du Stade et la Rue de Bretagne, par l'aménagement d'un giratoire et les voies parallèles
Maître d'ouvrage	Commune de Larchamp
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique Contribue aussi à : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2023
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 300 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Acquisition et réhabilitation d'un bâtiment à usage d'habitation 4 Rue des Ormeaux (ancienne boulangerie) »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Montenay
N° - Nom action	Acquisition et réhabilitation d'un bâtiment à usage d'habitation 4 Rue des Ormeaux (ancienne boulangerie)
Description succincte de l'action	<p>En août 2018, la commune a dû faire face à la fermeture de la boulangerie « Au fournil d'Etienne » située en plein cœur du centre-bourg, sur l'axe principal.</p> <p>Aussi, le conseil municipal a décidé de procéder à la création d'une nouvelle boulangerie. Après négociation, il a été acté l'achat de l'ancien bâtiment commercial, situé 4 Rue des Ormeaux, afin d'y construire une nouvelle boulangerie ainsi qu'un logement qui sera mis à disposition du futur boulanger.</p> <p>Le bâtiment actuel, dont la construction date de 1750, fait partie de la catégorie des biens « énergivores ». Ainsi, et afin de permettre des gains énergétiques, l'enveloppe du bâtiment sera entièrement réhabilitée afin de parfaire l'isolation et lutter contre les problèmes d'humidité et de perte de chaleur. Il est également prévu l'amélioration de la qualité de l'air, l'isolation thermique et acoustique du bâtiment central, l'étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment.</p> <p>Le bâtiment sera réhabilité : démolition, gros œuvre, charpente, couverture, étanchéité, plomberie, électricité, menuiseries, intérieures et extérieures, isolation, faux-plafonds - afin de réduire les consommations d'énergie primaire, les pollutions générées par la consommation d'énergie.</p>
Maître d'ouvrage	Commune de Montenay
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics

Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	Juin 2021 : lancement de la mise en concurrence Juillet 2021 : attribution du marché de travaux Septembre 2021 : démarrage des travaux Juin 2022 : fin des travaux
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Etat de projet <input checked="" type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Installation d'un boulanger Performance énergétique du bâtiment Baisse de la consommation énergétique
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 198 433€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Acquisition du bâtiment	70 000	70 000	Etat (DETR 2021)	59 529,90	
Frais de maîtrise d'œuvre	14 112	16 934,40	Région		
Travaux de réhabilitation du logement	114 321	125 753,10	Département (Contrat de territoire)		
Gros œuvre	61 315		Département (hors contrat)		
Charpente couverture	4 465		Communautés de communes (Contrat de territoire)	50 000	
Menuiserie	5 115		Europe		

Cloisons sèches	6 828				
Electricité	13 010		Autofinancemen t	88 903,10	
Plomberie sanitaire	6 400				
<i>Revêtements de sols</i>	7 240				
<i>Revêtements muraux</i>	9 948				
TOTAL DEPENSES	198 433		TOTAL RESSOURCES	198 433	



Fiche action « Rénovation logement »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Montenay
N° - Nom action	Rénovation logement
Description succincte de l'action	Rénovation de l'ensemble du logement rue St Martin Couverture - Menuiseries - Intérieur 35 m ² au sol avec un étage (soit environ 70 m ² de surface totale)
Maître d'ouvrage	Commune de Montenay
Orientation stratégique n°2	Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics Contribue aussi à : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Performance énergétique du bâtiment
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 70 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
Rénovation d'un logement	70 000		Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancemen t		
TOTAL DEPENSES	70 000		TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « Liaison cyclable Montenay- Ernée »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Montenay
N° - Nom action	Liaison cyclable Montenay-Erneé
Description succincte de l'action	Liaison cyclable entre Montenay et Erneé (liaison déjà inscrite dans les projets d'urbanisme sur le secteur mais quid de l'impact du plan vélo du département ?)
Maître d'ouvrage	Commune de Montenay
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2026
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : A chiffrer Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche projet « Liaison verte le long de l'Oscence »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Montenay
N° - Nom action	Liaison verte le long de l'Oscence
Description succincte de l'action	Liaison verte le long de l'Oscence Achat du bois par la Communauté de Communes d'Ernée ? Aménagement de la liaison (à chiffrer)
Maître d'ouvrage	Commune de Montenay
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2026
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 90 000€ + aménagement à chiffrer Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Achat du bois par la CCE</i>	90 000		Etat (préciser source)		
<i>Aménagement de la liaison</i>	<i>A chiffrer</i>		Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Rénovation salle des sports »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Saint Pierre des Landes
N° - Nom action	Rénovation salle des sports
Description succincte de l'action	Projet d'isolation et de rénovation énergétique de la salle des sports. Rénovation thermique. Panneaux photovoltaïques, récupérateur d'eau.
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Pierre des Landes
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique Contribue aussi à : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2021
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input checked="" type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse de la consommation d'énergie Baisse de la facture énergétique Quantité d'énergie produite
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 265 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
ARCHITECTE	18 000		Etat (préciser source)	88 500	<i>En cours</i>
ECLAIRAGE	19 000		Région		
COUVERTURE	43 500		Département (Contrat de territoire) Plan Mayenne Relance	15 571	<i>Accord</i>
BARDAGE INTERIEUR	59 000		Département (hors contrat)		
FAUX PLAFOND	47 500		Communautés de communes : plan de relance départemental	73 487	<i>En cours</i>
ELECTRICITE	3 000		Europe		
CHAUFFAGE PAC	25 000				
BARDAGE EXTERIEUR	50 000		Autofinancemen t	87 442	
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES	265 000	



Fiche action « Zone tiers lieux et déchets verts »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Saint Pierre des Landes
N° - Nom action	Zone tiers lieux et déchets verts
Description succincte de l'action	Une réflexion sur le tri de nos déchets et un peu plus sur les déchets verts, nous a amené à une enquête auprès de nos concitoyens. Très demandeurs, nous nous sommes mis en relation avec la coopérative TERRENA pour utiliser leur site et le dynamiser avec des initiatives qui permettront aux usagers de pouvoir gérer leurs déchets. Tout est à inventer, la méthanisation en projet sur le secteur peut être une solution, mais la prise d'initiative sera encouragée pour développer, sous forme associative peut être, un tiers lieu où on peut rêver de réparer, recycler ou trier avec une ambiance conviviale.
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Pierre des Landes
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique Contribue aussi à : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2022
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Augmentation du taux de tri des déchets ménagers
Partenaires	

Coût prévisionnel	Montant Total HT : 80 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
<i>Etude</i>	5 000		Etat (préciser source)	20 000	
<i>Local tiers lieu</i>	50 000		Région	20 000	
<i>Clôtures</i>	10 000		Département (Contrat de territoire)	20 000	
<i>Animations diverses</i>	5 000		Département (hors contrat)		
<i>Matériel</i>	10 000		Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement	20 000	
TOTAL DEPENSES	80 000	96 000	TOTAL RESSOURCES	80 000	



Fiche action « Optimisation du chauffage »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Saint-Hilaire-du-Maine
N° - Nom action	Optimisation du chauffage
Description succincte de l'action	Investissement dans du matériel de chauffage pour améliorer la consommation et l'efficacité du chauffage de la salle des fêtes, de la mairie et de l'école.
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Hilaire-du-Maine
Orientation stratégique n°3	Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	1 ^{er} semestre 2021
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input type="checkbox"/> Etude en cours <input type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation)
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse de la consommation énergétique Baisse de la facture énergétique
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 25 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de financement	Cf tableau ci-dessous

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		



Fiche action « Revitalisation du centre bourg »

CRTE Communauté de communes de l'Ernée

Date MAJ	
Commune	Saint-Denis-de-Gastines
N° - Nom action	Revitalisation du centre bourg
Description succincte de l'action	Programme de revitalisation du centre bourg intégrant le volet habitat : -Priorité n°1 : habitat partagé (350 000 € HT) Rénovation ancien bâtiment école publique pour 300 m ² d'habitat partagé en face du Tiers-Lieu dont 150 m ² PMR (étude faisabilité réalisée) - Priorité n°2 : logements PMR (200 000 € HT)Construction de deux logements pour personnes à mobilité réduite place Bellevue (étude faisabilité non réalisée)
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Denis-de-Gastines
Orientation stratégique n°	Contribue aussi à :
Rayonnement	<input checked="" type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Plusieurs communes <input checked="" type="checkbox"/> Communauté de communes <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Calendrier	2020 à 2026
Etat d'avancement	<input checked="" type="checkbox"/> Etat de projet <input type="checkbox"/> Projet validé par l'organe délibérant <input checked="" type="checkbox"/> Etude en cours (Priorité n°2 : logements PMR (200 000€ HT)) <input checked="" type="checkbox"/> Etude finalisée (prêt pour réalisation) (Priorité n°1 : habitat partagé (350 000€ HT))
Indicateurs d'évaluation proposés	
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant Total HT : 550 000€ Détail : Cf tableau ci-dessous
Plan de	Cf tableau ci-dessous

financement

DEPENSES			RESSOURCES		
POSTES	Montant en € HT	Montant en € TTC	POSTES	Montant en €	Etat de la demande (en cours, accord)
			Etat (préciser source)		
			Région		
			Département (Contrat de territoire)		
			Département (hors contrat)		
			Communautés de communes		
			Europe		
			Autofinancement		
TOTAL DEPENSES			TOTAL RESSOURCES		

PROJET	ACTION / PROJET	MAITRE D'OUVRAGE	MONTANT PREVI HT	MONTANT PREVI TTC	RAYONNEMENT	DATE PREVI DE REALISATION	ETAT AVANCEMENT	CONTRAT STRATEGIE ASSOCIE	PO 2014-2020	PO 2021-2027	REACT UE 2020-2023	LEADER	Autre	TOTAL EUROPE	DETR	DSIL	DSIL EXCEPTIONNELLE	DSIL RELANCE	CONTRAT DE RURALITE	ADEME	BANQUE DES TERRITOIRES	Autre	TOTAL ETAT	CTR 2020	Plan de Relance investissement local	Autre	TOTAL REGION	Contrat de territoire	Hors contrat					
Axe 4.4: Accompagner les problématiques liées au vieillissement de la population																																		
Soutenir les structures associatives d'accompagnement des personnes âgées	Projet																																	
Développement des villages des aînés permettant le maintien en autonomie	Projet																																	
Création d'habitat intergénérationnel partagé	Projet																																	
Habitat intergénérationnel - Boulevard du Collège	Action	Ernée	566,000 €	679,200 €	Plusieurs communes	2021-2022	Etat de projet	PVD				50,000 €						429,200 €														50,000 €		
Création d'un village des aînés	Action	Chailand	600,000 €		Plusieurs communes	A partir de 2022	Projet validé par l'organe délibérant																											
Création d'un village seniors	Projet	Larchamp	1,000,000 €		CCE	2023-2025	Etat de projet																											
Salle INTERGENERATIONNELLE de loisirs plus logements	Projet	Saint-Pierre-des-Landes	900,000 €	1,080,000 €	CCE	2025	Etat de projet																											
Travaux résidence autonomie	Projet	La Croixille	47,000 €	56,400 €	COMMUNAL (La Croixille)	2022-2023	Etat de projet																									9,400 €		
Axe 4.5: Soutenir le maintien des services publics de proximité et accompagner l'utilisation des démarches numériques																																		
Création d'un ou deux postes de conseiller(s) numérique(s)	Action	CIAS	70,000 €		CCE	En cours	Projet validé par l'organe délibérant																										50,000 €	
Utiliser les lieux d'accueil avec « numérique » pour démocratiser l'usage des outils (exemple médiathèque, tiers-lieu)	Projet																																	
Axe 4.6: Lutter contre l'isolement des plus précaires et accompagner les publics fragiles dans une logique d'inclusion																																		
Accompagnement du projet de démenagement LADAPT sur la commune d'Ernée	Projet																																	
Création d'un atelier relais à destination de LADAPT	Projet	CCE	2,000,000 €		CCE	2023	Etat de projet								60,000 €																		60,000 €	
Orientation stratégique 5 : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle																																		
Axe 5.1: Développer une vision positive du cadre de vie du territoire																																		
Création d'un commerce bar tabac restaurant au 2 Rue Saint Crispin	Action	Larchamp	250,000 €		Plusieurs communes	2021-2022	Etat de projet																											
Aménagements de zones de loisirs	Action	Saint-Pierre-des-Landes	60,500 €	72,600 €	Communal	2021-2022	Etat de projet								10,000 €																		10,000 €	
Centre de loisirs	Action	Saint-Pierre-des-Landes	40,000 €		Plusieurs communes	2022	Etat de projet																											
Construction d'une salle multifonctions	Projet	La Baconnière	2,000,000 €	2,400,000 €	Plusieurs communes	2025	Etat de projet																											
Salle polyvalente	Projet	Vautorte	600 000€ à 1 million		Plusieurs communes	2026	Etat de projet																											
Parking salle des fêtes	Projet	Montenay	225,000 €		Communal	2026	Etat de projet																											
Axe 5.2: Accompagner le développement d'une politique culturelle de territoire																																		
Projet de rénovation de l'ancienne fonderie de Louis Derbre pour en faire un lieu de culture/ d'événementiel	Action	CCE				En cours																												
Mise en œuvre du projet culturel de territoire : résidences artistiques, éducation artistique et culturelle	Action	CCE				En cours																												
Médiathèque	Action	Andouillé	600,000 €		communauté de communes	2022	Etat de projet																											DRAC
Equipement culturel mobile	Action	CCE				2022																												
Etude sur la mise en œuvre du projet culturel	Action	CCE				2022																												
Déménagement de la médiathèque	Projet	Juvigné	50,000 €		Communal	2023	Etat de projet								10,000 €																		10,000 €	
Création d'un pôle culturel	Projet	CCE		3,000,000 €	CCE	2025																												5,000 €
Axe 5.3: Soutenir les dynamiques associatives concourant au vivre-ensemble sur le territoire																																		
Reconstruction du club house suite incendie	Projet	La Baconnière	200,000 €	240,000 €	Communal																													
Création d'un city stade	Action	La Baconnière	65,000 €	78,000 €	Communal	2021	Etat de projet																											
Extension et réaménagement du COSEC	Action	Ernée	3,241,667 €	3,890,000 €	Plusieurs communes	2022-2023	Etat de projet					226,437 €																						226,437 €
Création d'une salle de sport à proximité du collège	Projet	Andouillé	500,000 €	600,000 €	Plusieurs communes	2024	Etat de projet																											
Tiers-lieu dans l'actuel Presbytère	Action	Juvigné	environ 500 000€		Plusieurs communes	2022	Etat de projet								20,000 €																			150,000 €
Plateau sportif création d'un club house	Action	Saint-Pierre-des-Landes	450,000 €	540,000 €	Communal	2022	Etat de projet																											112,500 €
Rénovation salle des sports	Projet	Chailand	Entre 800 000 et 1 million €		Plusieurs communes	2022-2023	Etat de projet																											
Rénovation d'un bâtiment en salle des associations et logement	Projet	Saint-Germain-le-Guillaume	180,000 €	214,540 €	Communal	2023	Etat de projet																											
City Park	Projet	Montenay	50,000 €		Communal	2023	Etat de projet																											
Club House football	Projet	Montenay	120,000 €		Communal	2024	Etat de projet																											
Création d'un city - terrains multisports	Projet	Larchamp	70,000 €		Communal	non renseigné																												
Terrain multisport	Projet	La Croixille			Communal	non renseigné	Etat de projet																											
Axe 5.4: Favoriser l'accueil de grands événements sur le territoire de l'Ernée																																		
Création d'un lieu de création pour l'Association Au Foin de la Rue (portage associatif)	Projet	Association Au Foin de la Rue																																

CRRTE DE L'ERNEE - SYNTHÈSE I

Code couleur :

Financement acquis ou en bonne voie
Instruction défavorable / a priori non éligible
Envisagé / sollicité

PROJET	Autre	TOTAL CDS3	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	Assujéti TVA	FCTVA	Sans récupération	AUTRES RECETTES	AUTOFL.	EMPRUNT
Orientation stratégique 1 : Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises									
Axe 1.1: Conforter les capacités foncières et immobilières pour les entreprises du territoire et l'accueil de nouve									
Participation au financement du contournement Sud d'Ernée									
Requalification de la ZA Fay à Ernée									
Extension de la ZA de la Querminal à Montenay									
Extension de la ZA de la Brimmonnière à Montenay									
Extension de la ZA de la Butte à Vautorte									
Acquisition foncière à destination des zones d'activités, conformément au PLU									
Déviation de voie communale									
		10,000 €	5,000 €					15,000 €	
Aménagement du rond-point route de la Mine									
Desserte du nouvel EHPAD et amorce liaison entre RD123 et échangeur de la Mine									
Axe 1.2: Élargir l'offre d'accompagnement des entreprises au tissu artisanal, commercial, de services et tourist									
Accompagner le développement des pratiques numériques dans les commerces, en s'appuyant sur la démarche									
Accompagner les entreprises du bâtiment pour avoir la capacité de répondre aux enjeux de massification de la r									
Accompagner le petit tertiaire dans les enjeux de la rénovation énergétique au travers de la PTRE									
Extension du commerce communal									
Axe 1.3: Accompagner la mise en réseau du tissu économique pour le rendre plus coopératif, plus imprégné du									
Création d'un réseau local d'entreprises									
Déploiement de l'outil régional « Solution Partage »									
Axe 1.4: Favoriser le développement d'un écosystème facilitant le développement des entreprises au travers nc									
Création d'un réseau de tiers-lieux sur le territoire autour de la fabrique de territoire labellisée à Saint-Denis-de-c									
Étude de faisabilité pour création d'un centre technique									
Extension de la Communauté de Communes									
Création d'un espace mutualisé coworking/association/services publics									
Axe 1.5: Favoriser l'accueil de nouveaux salariés en valorisant l'attractivité du territoire									
Favoriser l'accueil d'alternant (exemple du campus connecté)									
Axe 1.6: Accompagner la mutation de l'agriculture du territoire									
Soutien à la structuration des unités de méthanisation en complément des activités agricoles									
Mise en œuvre des actions du PAT									
Orientation stratégique 2 : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : hat									
Axe 2.1: Permettre la diversification de l'offre de logements afin d'offrir un véritable parcours résid									
Conventionnement Opération de Revitalisation de Territoires sur le territoire de l'Ernée									
Réhabilitation de l'ancien presbytère des Charmilles									
		50,000 €						120,000 €	250,000 €
Création d'un lotissement									
Axe 2.2: Favoriser la rénovation des logements sur le territoire									
Déploiement d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE)									
Mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat									
Rénovation du parc locatif social de la Communauté de communes de l'Ernée									
Rénovation de deux logements communaux									
Réhabilitation d'un logement communal situé 32 rue de Normandie									
			13,000 €					24,712 €	
Réhabilitation des logements de l'ancienne agence du crédit agricole									
		80,000 €						40,000 €	
Rénovation logement									
Rénovation logement au-dessus de la mairie									
								100,000 €	
Rénovation d'un local commercial et du logement de fonction									
		40,000 €	30,000 €					70,000 €	
Réhabilitation de l'ancien logement situé au-dessus de la mairie et de la maison situé au 6 rue des bouchers									
Toiture réserve bâtiment restaurant									
Axe 2.3: Soutenir la requalification des espaces urbains et la cohérence des politiques d'aménagem									
Réflexion sur la revitalisation du centre bourg									
Travaux d'aménagements de sécurité									
		10 000€ (amendes de police)						1,500 €	
Aménagement du bourg									
		10 000€ (amendes de police)						241,410 €	
Sécurisation de la circulation devant les écoles									
		11,000 €	24,000 €					107,000 €	
Sécurisation de l'accès à l'école rue du Bourgneuf									
Viabilisation espace Biot									
Acquisition et réhabilitation d'un bâtiment à usage d'habitation 4 Rue des Ormeaux (ancienne boulangerie)									
			50,000 €					88,903.10 €	
Création d'une aire de stationnement aux Châtelets									
								656,000 €	
Dématisation du droit des sols									
								742.50 €	
Pôle culturel – démolitions									
Scénographie de rues en cœur de Ville									
Sécurisation lotissement des Fleurs									
		10,000 €	10,000 €					17,000 €	
Redynamisation du centre bourg 1ère tranche d'aménagement									
Aménagement du bourg : rue Emmanuel Dufourd									
								200,000 €	
La Tempierie : aménagement de surface									
Sécurisation des rues du centre bourg									
Revitalisation du centre-bourg 2020-2026									
Mobilier et aménagement urbain									
Démolition d'habitations pour revitaliser certains espaces du centre bourg									
			20,000 €					20,000 €	
Place de l'Église									
			50,000 €					90,000 €	
Reconversion d'une friche artisanale : l'ancien garage automobile									
		40,000 €	40,000 €					40,000 €	
Démolition de l'EHPAD									
			20,000 €					30,000 €	
Effacement des réseaux électriques et téléphoniques									
		48 000€ (territoire d'énergie)	48,000 €					144,000 €	
Axe 2.4: Agir en faveur de la préservation du patrimoine bâti									

PROJET	Autre	TOTAL CDS3	COMMUNAUTE DE COMMUNES	Assujeti TVA	FCTVA	Sans récupération	AUTRES RECETTES	AUTOFI.	EMPRUNT
Mise à jour du SPR sur la commune de Chailland								45,582.25 €	
Restauration de l'église									
Rénovation de la façade de l'ancien presbytère									
Rénovation du Haut Fourneau									
Rénovation de l'église Saint-Martin		30,000 €	30,000 €					140,000 €	
Rénovation de l'ancienne mairie et de l'ancien logement de fonction attenant									
Travaux église									
Rénovation du cimetière								40,000 €	
Refection des murs du cimetière									
Travaux de refection du mur de la roseraie									
Orientation 3 : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énéer									
Axe 3.1: Répondre aux nouveaux enjeux de mobilité									
Plan de Mobilité Simplifié (commun Communautés de communes de l'Ernée et du Bocage Mayennais)									
Schéma cyclable (mutualisé CCE / CCBM)		24,000 €							
Travaux aménagement parking relais							1140 € amende de police	47,818 €	
Aménagement d'un giratoire en agglomération RD 158 et RD 522									
Voie piétonne et cyclable		10,000 €	10,000 €					10,000 €	
Plan de circulation de l'agglomération									
Liaison cyclable Monteny-Érnée									
Axe 3.2: Poursuivre la réduction des déchets en développant particulièrement le réemploi et l'écon									
Réhabilitation-Extension de la déchèterie de Chailland									
Poursuite de la sensibilisation au tri et au déplacement des bennes semi-enterrées									
Mise en oeuvre du programme d'actions Economie Circulaire (3 ans, mutualisé CCE / CCBM / MC)		33,000 €							
Zone Tiers lieux et déchets verts		20,000 €						20,000 €	
Axe 3.3: Favoriser les projets de développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énerg									
Schéma territorial pour les Ent									
Création d'un réseau photovoltaïque, en autoconsommation collective, sur les équipements communautaires								46,800 €	
Isolation thermique des bâtiments communaux									
Conseiller en énergie partagée (service commun sur 3 ans)									
Relamping lampe à vapeur de mercure en LED									
Réalisation d'un parking couvert photovoltaïque au siège de la CCE									
Complexe sportif du Stade des Rochers			34,669 €					17,540 €	
Refection de l'éclairage sportif Stade M. BOULANGER								169,871 €	
Mise en lumière et sécurisation allées piétonnes									
Rénovation des ensembles d'éclairage boule en Led									
Installation de panneaux photovoltaïques (Mairie et bâtiment des services techniques)									
Remplacement de la chaudière garderie (chauffage fou)									
Remplacement de la production ECS propane par un ballon électrique Vestaire stade									
Remplacement de la chaudière de la mairie (chauffage fou)									
Rénovation énergétique de la mairie (avec extension)									
Rénovation salle des sports			73 487€ (en cours)					87,442 €	
Remplacement des lampes à pollution lumineuse									
Optimisation du chauffage									
Travaux de réhabilitation de la mairie									
Remplacement du chauffage des logements de l'ancienne école									
Rénovation usine eau potable									
Bilan énergétique des bâtiments communaux									
Éclairage du terrain de football									
Alimentation en gaz naturel									
Éclairage public			10,000 €				30 000€ (TEM)	20,000 €	
Création d'un chaufferie mutualisée Ecole/Mairie/Immeuble La Poste									
Axe 3.4: S'engager en faveur de la préservation de la biodiversité									
Valorisation de la réserve naturelle des Bizeuls									
Restauration de zones humides									
Valorisation environnementale sur le site de l'étang neuf à Juvigné									
Mise en oeuvre d'un ATLAS de la Biodiversité							80,000 €		
Restauration de la continuité écologique de la rivière l'Ernée									
Mise en oeuvre des actions du Cleau									
Gestion patrimoniale eau-assainissement									
Rénovation du réservoir de St-Hilaire-du-Maine									
Schéma directeur assainissement à lister les communes concernées									
Opération de requalification (eau)									
Axe 3.5 Favoriser la préservation des espaces naturels d'exception permettant les pratiques individu									
Valorisation d'un tourisme raisonné sur les sites naturels d'exception (Zone de loisirs les Bizeuls à Ernée, Etang									
Valorisation des sentiers de randonnée									
Valorisation de la rivière l'Ernée									
Aménagement du plan d'eau de la Briqueterie									
Ouverture d'un gîte									
Développement de chemins pédestres, zone humide et aire de stationnement		15,000 €	5,000 €				5 000€ (syndicat de bassin)	12,000 €	
Liaison verte le long de l'Oisence									
Orientation 4 : Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations									
Axe 4.1: Favoriser une excellence éducative sur le territoire									
Déploiement d'une offre de campus connecté mettant en réseau université/tiers-lieu/entreprises									
Promotion des dispositifs d'éducation artistique et culturelle									
Maintien des écoles dans les communes									
Défense pour l'accueil d'un lycée d'enseignement général									
Déconstruction partielle d'une école - Construction d'une cantine, d'une garderie et d'une bibliothèque	investissement public local -						20 966€ (subvention CAF, accord)	200,776.52 €	20 966€ (prêt CAF, accord)
Réaménagement du pôle scolaire avec réhabilitation d'un ancien bureau en un logement									
Construction d'un local périscolaire					78,739.20 €		66 666.67€ (CAF, en cours) + 54 594.13€ (Abo Wind)		
Agrandissement de l'espace périscolaire								300,000 €	
Rénovation de l'espace périscolaire									
Sanitaires cantine et accessibilité									
Rénovation cantine scolaire									
Extension de l'espace périscolaire			10,000 €					20,000 €	
Axe 4.2: Répondre aux besoins de soins pour les habitants du territoire et engager une véritable poli									
Extension de la maison de santé pluridisciplinaire d'Andouillé									
Contrat Local de Santé									
Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école des filles									
Création d'un local pour les professions libérales dans le domaine du médical									
Rénovation de l'ancienne mairie et du cabinet médical									
Axe 4.3: Adapter l'offre d'accueil et d'accompagnement de la jeunesse, de la petite enfance à l'âge a									
Structuration de l'offre de garde en faveur de la petite enfance									
Constitution d'un LAEP (lieux accueil parents-enfants)									

PROJET	Autre	TOTAL CDS3	COMMUNAUTE DE COMMUNES	Assujeti TVA	FCTVA	Sans récupération	AUTRES RECETTES	AUTOFL.	EMPRUNT
Axe 4.4: Accompagner les problématiques liées au vieillissement de la population									
Soutenir les structures associatives d'accompagnement des personnes âgées									
Développement des villages des aînés permettant le maintien en autonomie									
Création d'habitat intergénérationnel partagé									
Habitat intergénérationnel – Boulevard du Collège		50,000 €						429,200 €	
Création d'un village des aînés									
Création d'un village seniors									
Salle INTERGENERATIONNELLE de loisirs plus logements									
Travaux résidence autonomie							24,700 €	12,900 €	
Axe 4.5: Soutenir le maintien des services publics de proximité et accompagner l'utilisation des démo									
Création d'un ou deux postes de conseiller(s) numérique(s)								20,000,00 €	
Utiliser les lieux d'accueil avec « numérique » pour démocratiser l'usage des outils (exemple médiathèque, tiers-									
Axe 4.6: Lutter contre l'isolement des plus précaires et accompagner les publics fragiles dans une log									
Accompagnement du projet de démenagement LADAPT sur la commune d'Ernée									
Création d'un atelier relais à destination de LADAPT									
Orientation stratégique 5 : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dyn									
Axe 5.1: Développer une vision positive du cadre de vie du territoire									
Création d'un commerce bar tabac restaurant au 2 Rue Saint Crespin									
Aménagements de zones de loisirs		10,000 €						30,500 €	
Centre de loisirs									
Construction d'une salle multifonctions									
Salle polyvalente									
Parking salle des fêtes									
Axe 5.2: Accompagner le développement d'une politique culturelle de territoire									
Projet de rénovation de l'ancienne fonderie de Louis Derbre pour en faire un lieu de culture/ d'événementiel									
Mise en œuvre du projet culturel de territoire : résidences artistiques, éducation artistique et culturelle									
Médiathèque								600,000 €	
Équipement culturel mobile									
Étude sur la mise en œuvre du projet culturel									
Déménagement de la médiathèque		5,000 €	15,000 €					10,000 €	
Création d'un pôle culturel									
Axe 5.3: Soutenir les dynamiques associatives concourant au vivre-ensemble sur le territoire									
Reconstruction du club house suite incendie									
Création d'un city stade									
Extension et réaménagement du COSEC		226,437 €						3,663,563 €	
Création d'une salle de sport à proximité du collège									
Tiers-lieu dans l'actuel Presbytère		50,000 €	50,000 €				80 000€ (CAF)	100,000 €	
Plateau sportif création d'un club house		45,000 €	25,000 €					155,000 €	
Rénovation salle des sports									
Rénovation d'un bâtiment en salle des associations et logement									
City Park									
Club House football									
Création d'un city – terrains multisports									
Terrain multisport									
Axe 5.4: Favoriser l'accueil de grands événements sur le territoire de l'Ernée									
Création d'un lieu de création pour l'association Au Foin de la Rue (portage associatif)									

CRRTE DE L'ERNEE - SYNTHÈSE DES ACTIONS

PROJET	ACTION / PROJET	MAITRE D'OUVRAGE	MONTANT PREVI HT	MONTANT PREVI TTC	RAYONNEMENT	DATE PREVI DE REALISATION	ETAT AVANCEMENT	CONTRAT STRATEGIE ASSOCIE
Orientation stratégique 1 : Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitive								
Axe 1.1: Conforter les capacités foncières et immobilières pour les entreprises du territoire et l'accueil de nouveaux projets, y compris au travers d'infrastructures de desserte								
Participation au financement du contournement Sud d'Ernée	Action	Etat	2,000,000 €		CCE	En cours		
Requalification de la ZA Fay à Ernée	Action	CCE	NC		CCE	2022-2023		
Extension de la ZA de la Querminais à Monteny	Projet	CCE	1,600,000 €		CCE	2023	Etat de projet	
Extension de la ZA de la Brimonnière à Monteny	Projet	CCE			CCE			
Extension de la ZA de la Butte à Vautorte	Projet	CCE			CCE			
Acquisition foncière à destination des zones d'activités, conformément au PLUI	Projet	CCE			CCE			
Déviation de voie communale	Projet	Saint-Pierre-des-Landes	50,000 €		Communal	2023	Etat de projet	
Aménagement du rond-point route de la Mine	Projet	La Baconnière	70,000 €	84,000 €	CCE	2023	Etat de projet	
Desserte du nouvel EHPAD et amorce liaison entre RD123 et échangeur de la Mine	Projet	La Baconnière	130,000 €	156,000 €	Plusieurs communes	2023		
Axe 1.2: Élargir l'offre d'accompagnement des entreprises au tissu artisanal, commercial, de services et touristiques								
Accompagner le développement des pratiques numériques dans les commerces, en s'appuyant sur la démarche i	Projet							
Accompagner les entreprises du bâtiment pour avoir la capacité de répondre aux enjeux de massification de la r	Projet							
Accompagner le petit tertiaire dans les enjeux de la rénovation énergétique au travers de la PTRE	Projet							
Extension du commerce communal	Projet	Vautorte	50,000 €	60,000 €		2023-2024		
Axe 1.3: Accompagner la mise en réseau du tissu économique pour le rendre plus coopératif, plus imprégné du territoire, plus proactif								
Création d'un réseau local d'entreprises	Action	CCE	75,000 €	75,000 €		2021 - 2022 - 2023		PCAET
Déploiement de l'outil régional « Solution Partage »	Action	CCE	8,000 €	9,600 €		2021		
Axe 1.4: Favoriser le développement d'un écosystème facilitant le développement des entreprises au travers notamment du développement du numérique								
Création d'un réseau de tiers-lieux sur le territoire autour de la fabrique de territoire labellisée à Saint-Denis-de-G	Projet	Saint-Denis-de-Gastines						PCAET
Etude de faisabilité pour création d'un centre technique	Projet	LMT	64,000 €			2022-2024		
Extension de la Communauté de Communes	Action	CCE	450,000 €			2021-2022		
Création d'un espace mutualisé coworking/association/services publics	Projet	Andouillé	200,000 €			2024		
Axe 1.5: Favoriser l'accueil de nouveaux salariés en valorisant l'attractivité du territoire								
Favoriser l'accueil d'alternant (exemple du campus connecté)	Projet							
Axe 1.6: Accompagner la mutation de l'agriculture du territoire								
Soutien à la structuration des unités de méthanisation en complément des activités agricoles	Projet							
Mise en œuvre des actions du PAT	Action	GAL				En cours		PCAET
Orientation stratégique 2 : Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics								
Axe 2.1: Permettre la diversification de l'offre de logements afin d'offrir un véritable parcours résidentiel sur le territoire								
Conventionnement Opération de Revitalisation de Territoires sur le territoire de l'Ernée	Projet	CCE						
Réhabilitation de l'ancien presbytère des Charmilles	Action	Vautorte	600,000 €	720,000 €	Communal	2020-2023	Etat de projet	
Création d'un lotissement	Action	Saint-Hilaire-du-Maine	environ 220 000€		Communal (Saint-Hilaire-du-Maine)	2021 voire 2022	Etat de projet	
Axe 2.2: Favoriser la rénovation des logements sur le territoire								
Déploiement d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE)	Action	Mayenne communauté	546,074 €		CCE	2021-2022	Etat de projet	PCAET
Mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	Action	Etat	50 000 € (étude préopérationnelle)		CCE	2021-2022	Etat de projet	PCAET
Rénovation du parc locatif social de la Communauté de communes de l'Ernée	Action	CCE	480,000 €	576,000 €	CCE	2021-2022		
Rénovation de deux logements communaux	Projet	Chailland						
Réhabilitation d'un logement communal situé 32 rue de Normandie	Action	La Pellerine	68,160 €	76,020 €	Communal	2021-2023	Etat de projet	
Réhabilitation des logements de l'ancienne agence du crédit agricole	Action	Chailland	200,000 €		Communal	2021	Projet validé par l'organe délibérant	
Rénovation logement	Action	Monteny	70,000 €		Communal	2022	Etat de projet	
Rénovation logement au-dessus de la mairie	Projet	Andouillé	245,000 €		Communal	2023	Etat de projet	
Rénovation d'un local commercial et du logement de fonction	Projet	Juvigné	230,000 €		Plusieurs communes	2023	Etat de projet	
Réhabilitation de l'ancien logement situé au-dessus de la mairie et de la maison situé au 6 rue des bouchers	Projet	Chailland	250,000 €		Communal	2024	Etat de projet - études finalisées	
Toiture réserve bâtiment restaurant	Projet	La Croixille	10,000 €	12,000 €	Communal	non renseigné	Etat de projet	
Axe 2.3: Soutenir la requalification des espaces urbains et la cohérence des politiques d'aménagement des communes								
Réflexion sur la revitalisation du centre bourg	Action	Juvigné	3,000 €		Plusieurs communes	2021	Etat de projet	
Travaux d'aménagements de sécurité	Action	Saint-Pierre-des-Landes	273,000 €		Communal	2021	Etudes en cours	
Aménagement du bourg	Action	Saint-Germain-le-Guillaume	423,100 €	492,340 €	Communal	Fin 2021	Projet validé par l'organe délibérant	
Sécurisation de la circulation devant les écoles	Action	Chailland	240,000 €		Communal	2021	Etude finalisée	
Sécurisation de l'accès à l'école rue du Bourgneuf	Action	La Baconnière	85,000 €	102,000 €	Communal	2021	Etat de projet	
Viabilisation espace Blot	Action	Monteny	54,000 €		Communal	2021	Etat de projet	
Acquisition et réhabilitation d'un bâtiment à usage d'habitation 4 Rue des Ormeaux (ancienne boulangerie)	Action	Monteny	198,433 €		Communal	2021	Projet validé par l'organe délibérant	
Création d'une aire de stationnement aux Châtelets	Action	Ernée	830,000 €	996,000 €	CCE	2021-2022	Etat de projet	PVD
Dématérialisation du droit des sols	Action	CCE	10,742.50 €		CCE	2021-2022	Projet validé par l'organe délibérant, Etude en cours	
Pôle culturel – démolitions	Action	Ernée	962,500 €	1,155,000 €	Nord-Ouest mayennais	2021-2024	Etat de projet	PVD
Scénographie de rues en cœur de Ville	Action	Ernée	350,000 €	420,000 €		2021-2026	Etat de projet	PVD
Sécurisation lotissement des Fleurs	Action	Saint-Pierre-des-Landes	82,000 €		communal	2022	Etudes en cours	
Redynamisation du centre bourg 1ère tranche d'aménagement	Action	La Baconnière	1,200,000 €	1,440,000 €		2022	Etat de projet	
Aménagement du bourg - rue Emmanuel Dufourd	Projet	Andouillé	400,000 €		Communal	2024	Etat de projet	
La Templierie : aménagement de surface	Action	Saint-Hilaire-du-Maine	275,000 €		Communal	2022		
Sécurisation des rues du centre bourg	Projet	Chailland	250 000€ par route		Communal	2023-2026	Etat de projet - études finalisées	

Revitalisation du centre-bourg 2020-2026	Projet	Saint-Denis-de-Gastines	550,000 €	660,000 €	Communal - CCE	2022-2026	Etude en cours (logements PMR 200 000€) - étude	
Mobilier et aménagement urbain	Projet	Chailland	150,000 €		Autre	2023	Etat de projet	
Démolition d'habitations pour revitaliser certains espaces du centre bourg	Projet	Juvigné	110,000 €		Plusieurs communes	2024	Etat de projet	
Place de l'Eglise	Projet	Vautorte	200,000 €	240,000 €	Communal	2024	Etat de projet	
Reconversion d'une friche artisanale : l'ancien garage automobile	Projet	Juvigné + un partenaire éventuel	200,000 €		Plusieurs communes	Au cours du mandat	Etat de projet	
Démolition de l'EPHAD	Projet	Juvigné	350,000 €		Communal	2025	Etat de projet	
Effacement des réseaux électriques et téléphoniques	Projet	La Pellerine	240,000 €		Communal	2026	Etat de projet	

Axe 2.4: Agir en faveur de la préservation du patrimoine bâti

Mise à jour du SPR sur la commune de Chailland	Action	CCE	65,117.50 €		Plusieurs communes	2021-2022		
Restauration de l'église	Action	Larchamp	500,000 €		Communal	2021	Etude en cours	
Rénovation de la façade de l'ancien presbytère	Action	Chailland		Pas d'étude budgétaire mais dans une fourchette de 100 000 à 200 000€	Autre	2022	Etat de projet	
Rénovation du Haut Fourneau	Action	Chailland	75,000 €		Autre	2022	Etat de projet	
Rénovation de l'église Saint-Martin	Action	Juvigné	330,000 €		Communal	2022	Projet validé par l'organe délibérant - études en cours	
Rénovation de l'ancienne mairie et de l'ancien logement de fonction attenant	Projet	Montenay	160,000.00 €			2025	Etat de projet	
Travaux église	Projet	La Croixille	32,047.04 €	38,456.45 €	Communal	2023	Etat de projet	
Rénovation du cimetière	Projet	Juvigné	50,000 €		Communal	2025	Etat de projet	
Refecton des murs du cimetière	Projet	La Croixille	20,000 €	24,000 €	Communal	2023	Etat de projet	
Travaux de réfection du mur de la roseraie	Projet	Chailland						

Orientation 3 : Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition énergétique

Axe 3.1: Répondre aux nouveaux enjeux de mobilité

Plan de Mobilité Simplifié (commun Communautés de communes de l'Ernée et du Bocage Mayennais)	Action	CCE	60,000 €		CCE / CCBM	2021-2022		PCAET
Schéma cyclable (mutualisé CCE / CCBM)	Action	CCE	80,000 €		CCE / CCBM	2021-2022		PCAET
Travaux aménagement parking relais	Action	La Croixille	97,916 €	117,499.20 €	Communal (La Croixille)	sept-octobre 2021	En cours	
Aménagement d'un giratoire en agglomération RD 158 et RD 522	Projet	Larchamp	300,000 €		Communal	2023	Etat de projet	
Voie piétonne et cyclable	Projet	Juvigné	60,000 €		CCE	2025	Etat de projet	PCAET
Plan de circulation de l'agglomération	Projet	Larchamp	500,000 €		Communal	2025		
Liaison cyclable Montenay-Erneé	Projet	Montenay			CCE	2026	Etat de projet	PCAET

Axe 3.2: Poursuivre la réduction des déchets en développant particulièrement le réemploi et l'économie circulaire

Réhabilitation-Extension de la déchèterie de Chailland	Action	CCE	193,000 €		CCE	2021	Etat de projet	
Poursuite de la sensibilisation au tri et au déploiement des bornes semi-enterrées	Projet	CCE						
Mise en oeuvre du programme d'actions Economie Circulaire (3 ans, mutualisé CCE / CCBM / MC)	Action	CCBM	160,000 €		CCE / CCBM / MC	2021 - 2022 - 2023		PCAET
Zone tiers lieux et déchets verts	Action	Saint-Pierre-des-Landes	80,000 €	96,000 €	Communal + CCE	2022	Etat de projet	PCAET

Axe 3.3: Favoriser les projets de développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics

Schéma territorial pour les EnR	Action	CCE	30,000 €			2021-2022		PCAET
Création d'un réseau photovoltaïque, en autoconsommation collective, sur les équipements communautaires	Action	CCE	210,000 €			2021-2022		
Isolation thermique des bâtiments communaux	Action	Territoire d'Energie Mayenne	375,000 €	450,000 €	Communal (Ernée)	2021-2026	Etat de projet	PCAET
Conseiller en énergie partagée (service commun sur 3 ans)	Action	CCE	150,000 €			2021		PCAET
Relampinglampe à vapeur de mercure en LED	Projet	Andouillé						
Réalisation d'un parking couvert photovoltaïque au siège de la CCE	Action	CCE	250,000 €		CCE	2021	Etudes en cours	PCAET
Complexe sportif du Stade des Rochers	Action	Juvigné	87,698 €		Communal	printemps 2021	Etude finalisée	
Réfection de l'éclairage sportif Stade M. BOULANGER	Action	Ernée	178,565 €	214,278 €	Communal	Fin 2021	Etudes en cours	
Mise en lumière et sécurisation allées piétonnes	Projet	Territoire d'Energie Mayenne	25,200 €		Communal (Montenay)	2022	Etat de projet	
Rénovation des ensembles d'éclairage boule en Led	Projet	Territoire d'Energie Mayenne	70,350 €		Communal (Montenay)	2023	Etat de projet	
Installation de panneaux photovoltaïques (Mairie et bâtiment des services techniques)	Projet	Territoire d'Energie Mayenne	20,742 €		Communal (Montenay)	2022/2023	Etat de projet	
Remplacement de la chaudière garderie (chauffage fioul)	Action	Montenay	26,072 €		Communal	2022	Etat de projet	
Remplacement de la production ECS propane par un ballon électrique Vestiaire stade	Action	Montenay	11,800 €		Communal	2022	Etat de projet	
Remplacement de la chaudière de la mairie (chauffage fioul)	Projet	Montenay	à chiffrer		Communal	2023	Etat de projet	
Rénovation énergétique de la mairie (avec extension)	Projet	Montenay	100,000 €		Communal	2025	Etat de projet	
Rénovation salle des sports	Action	Saint-Pierre-des-Landes	265,000 €		Communal	juil.-21	Etat de projet + étude en cours	
Remplacement des lampes à pollution lumineuse	Action	Territoire d'Energie Mayenne	333,333 €	400,000 €	Communal (Ernée)	2021-2026	Etat de projet	
Optimisation du chauffage	Action	Saint-Hilaire-du-Maine	25,000 €		Communal	1er semestre 2021	Etat de projet	
Travaux de réhabilitation de la mairie	Action	La Baconnière	40,000 €	48,000 €	Communal	2021	Etat de projet	
Remplacement du chauffage des logements de l'ancienne école		La Pellerine						
Rénovation usine eau potable	Action	CCE				2021		
Bilan énergétique des bâtiments communaux	Projet	La Croixille			Communal		Etat de projet	PCAET
Eclairage du terrain de football	Action	La Baconnière	40,000 €	48,000 €		2021		
Alimentation en gaz naturel	Action	Territoire d'Energie Mayenne				2022-2023		
Eclairage public	Projet	Juvigné	100,000 €		Communal	2025	Etat de projet	
Création d'un chaufferie mutualisée Ecole/Mairie/Immeuble La Poste	Action	Andouillé	200,000 €	240,000 €	Communal	2022		

Axe 3.4: S'engager en faveur de la préservation de la biodiversité

Valorisation de la réserve naturelle des Bizeuls	Projet							
Restauration de zones humides	Projet							
Valorisation environnementale sur le site de l'étang neuf à Juvigné	Projet							
Mise en oeuvre d'un ATLAS de la Biodiversité	Action	CCE	100,000 €			2021-2022		PCAET
Restauration de la continuité écologique de la rivière l'Ernée	Action	Syndicat de bassin de l'Ernée	190,000 €		CCE	2021	Etude en cours	PCAET
Mise en oeuvre des actions du Cteau	Action	Syndicat de bassin				En cours		PCAET
Gestion patrimoniale eau-assainissement	Action	CCE				2021		
Rénovation du réservoir de St-Hilaire-du-Maine	Action	CCE				2022-2023		
Schéma directeur assainissement à lister les communes concernées	Action	CCE				2022-2023		
Opération de requalification (eau)	Projet	CCE						

Axe 3.5 Favoriser la préservation des espaces naturels d'exception permettant les pratiques individuelles et collectives

Valorisation d'un tourisme raisonné sur les sites naturels d'exception (Zone de loisirs les Bizeuls à Ernée, Etang ne	Projet							
Valorisation des sentiers de randonnée	Projet							
Valorisation de la rivière l'Ernée	Projet							
Aménagement du plan d'eau de la Briqueterie	Action	La Baconnière	30,000 €	36,000,000 €	Communal - Communauté de Communes	2021	Etat de projet	
Ouverture d'un gîte	Action	Larchamp	50,000 €		Plusieurs communes	2021	Etat de projet	
Développement de chemins pédestres, zone humide et aire de stationnement	Projet	Saint-Pierre-des-Landes + CCE + Syndicat de bassin	67,000 €		CCE	2023	Etat de projet	PCAET

Liaison verte le long de l'Oscence	Projet	Montenay	90 000€ + aménagement à chiffrer		CCE	2026	Etat de projet	
Orientation 4 : Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations								
Axe 4.1: Favoriser une excellence éducative sur le territoire								
Déploiement d'une offre de campus connecté mettant en réseau université/tiers-lieu/entreprises	Projet							
Promotion des dispositifs d'éducation artistique et culturelle	Projet							
Maintien des écoles dans les communes	Projet							
Défense pour l'accueil d'un lycée d'enseignement général	Projet							
Déconstruction partielle d'une école – Construction d'une cantine, d'une garderie et d'une bibliothèque	Action	Saint-Germain-le-Guillaume	453,310.52 €	543,972.63 €	Communal	printemps 2021	Projet validé par l'organe délibérant	
Réaménagement du pôle scolaire avec réhabilitation d'un ancien bureau en un logement	Action	La Bigottière	366,000 €	516,000 €	Communal	2021-2027	Etat de projet	
Construction d'un local périscolaire	Action	Saint-Hilaire-du-Maine	400,000 €	480,000 €	Communal	2021-début 2022	Etat de projet	
Agrandissement de l'espace périscolaire	Action	Andouillé	400,000 €		Plusieurs communes	2022	Etat de projet	
Rénovation de l'espace périscolaire	Action	La Baconnière	300,000 €	2,040,000 €	Plusieurs communes	2022	Etat de projet	
Sanitaires cantine et accessibilité	Projet	Montenay	50 000€ (à confirmer)		Communal	2023	Etat de projet	
Rénovation cantine scolaire	Projet	Chailland	100,000 €		Communal	2023-2024	Etat de projet	PAT
Extension de l'Espace périscolaire	Projet	Juvigné	100,000 €		Plusieurs communes	2025	Etat de projet	
Axe 4.2: Répondre aux besoins de soins pour les habitants du territoire et engager une véritable politique de prévention								
Extension de la maison de santé pluridisciplinaire d'Andouillé	Action	CCE	200,000 €	240,000 €		2022		
Contrat Local de Santé	Action	CIAS	40,000.00 €	48,000.00 €		2021-2022		
Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école des filles	Projet	Chailland	250,000 €		Communal	2023	Etat de projet	
Création d'un local pour les professions libérales dans le domaine du médical	Projet	Chailland	100,000 €		Plusieurs communes	2024	Etat de projet	
Rénovation de l'ancienne mairie et du cabinet médical	Projet	Montenay	35 000€ + montant à chiffrer		Communal	2025		
Axe 4.3: Adapter l'offre d'accueil et d'accompagnement de la jeunesse, de la petite enfance à l'âge adulte								
Structuration de l'offre de garde en faveur de la petite enfance	Projet							
Constitution d'un LAEP (lieux accueil parents-enfants)	Projet							
Axe 4.4: Accompagner les problématiques liées au vieillissement de la population								
Soutenir les structures associatives d'accompagnement des personnes âgées	Projet							
Développement des villages des aînés permettant le maintien en autonomie	Projet							
Création d'habitat intergénérationnel partagé	Projet							
Habitat intergénérationnel – Boulevard du Collège	Action	Ernée	566,000 €	679,200 €	Plusieurs communes	2021-2022	Etat de projet	PVD
Création d'un village des aînés	Action	Chailland	600,000 €		Plusieurs communes	A partir de 2022	Projet validé par l'organe délibérant	
Création d'un village seniors	Projet	Larchamp	1,000,000 €		CCE	2023-2025	Etat de projet	
Salle INTERGENERATIONNELLE de loisirs plus logements	Projet	Saint-Pierre-des-Landes	900,000 €	1,080,000 €	CCE	2025	Etat de projet	
Travaux résidence autonomie	Projet	La Croixille	47,000 €	56,400 €	Communal (La Croixille)	2022-2023	Etat de projet	
Axe 4.5: Soutenir le maintien des services publics de proximité et accompagner l'utilisation des démarches numériques								
Création d'un ou deux postes de conseiller(s) numérique(s)	Action	CIAS	70,000.00 €		CCE	En cours	Projet validé par l'organe délibérant	
Utiliser les lieux d'accueil avec « numérique » pour démocratiser l'usage des outils (exemple médiathèque, tiers-li)	Projet							
Axe 4.6: Lutter contre l'isolement des plus précaires et accompagner les publics fragiles dans une logique d'inclusion								
Accompagnement du projet de déménagement LADAPT sur la commune d'Ernée	Projet							
Création d'un atelier relais à destination de LADAPT	Projet	CCE	2,000,000 €		CCE	2023	Etat de projet	
Orientation stratégique 5 : Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle								
Axe 5.1: Développer une vision positive du cadre de vie du territoire								
Création d'un commerce bar tabac restaurant au 2 Rue Saint Crespin	Action	Larchamp	250,000 €		Plusieurs communes	2021-2022	Etat de projet	
Aménagements de zones de loisirs	Action	Saint-Pierre-des-Landes	60,500 €	72,600 €	Communal	2021-2022	Etat de projet	
Centre de loisirs	Action	Saint-Pierre-des-Landes	40,000 €		Plusieurs communes	2022	Etat de projet	
Construction d'une salle multifonctions	Projet	La Baconnière	2,000,000 €	2,400,000 €	Plusieurs communes	2025	Etat de projet	
Salle polyvalente	Projet	Vautorte	600 000€ à 1 million		Plusieurs communes	2026	Etat de projet	
Parking salle des fêtes	Projet	Montenay	225,000 €		Communal	2026	Etat de projet	
Axe 5.2: Accompagner le développement d'une politique culturelle de territoire								
Projet de rénovation de l'ancienne fonderie de Louis Derbre pour en faire un lieu de culture/ d'événementiel	Action	CCE				En cours		
Mise en œuvre du projet culturel de territoire : résidences artistiques, éducation artistique et culturelle	Action	CCE				En cours		
Médiathèque	Action	Andouillé	600,000 €		Plusieurs communes communauté de communes	2022	Etat de projet	
Equipement culturel mobile	Action	CCE				2022		
Etude sur la mise en œuvre du projet culturel	Action	CCE				2022		
Déménagement de la médiathèque	Projet	Juvigné	50,000 €		Communal	2023	Etat de projet	
Création d'un pôle culturel	Projet	CCE		3,000,000 €	CCE	2025		
Axe 5.3: Soutenir les dynamiques associatives concourant au vivre-ensemble sur le territoire								
Reconstruction du club house suite incendie	Projet	La Baconnière	200,000 €	240,000 €	Communal			
Création d'un city stade	Action	La Baconnière	65,000 €	78,000 €	Communal	2021	Etat de projet	
Extension et réaménagement du COSEC	Action	Ernée	3,241,667 €	3,890,000 €	Plusieurs communes	2022-2023	Etat de projet	
Création d'une salle de sport à proximité du collège	Projet	Andouillé	500,000 €	600,000 €	Plusieurs communes	2024	Etat de projet	
Tiers-lieu dans l'actuel Presbytère	Action	Juvigné	environ 500 000€		Plusieurs communes	2022	Projet validé par l'organe délibérant, étude en cours	PCAET
Plateau sportif création d'un club house	Action	Saint-Pierre-des-Landes	450,000 €	540,000 €	Communal	2022	Etat de projet	
Rénovation salle des sports	Projet	Chailland	Entre 800 000 et 1 million €		Plusieurs communes	2022-2023	Etat de projet	
Rénovation d'un bâtiment en salle des associations et logement	Projet	Saint-Germain-le-Guillaume	180,000 €	214,540 €	Communal	2023	Etat de projet	
City Park	Projet	Montenay	50,000 €		Communal	2023	Etat de projet	
Club House football	Projet	Montenay	120,000 €		Communal	2024	Etat de projet	
Création d'un city – terrains multisports	Projet	Larchamp	70,000 €		Communal	non renseigné		
Terrain mutlisport	Projet	La Croixille			Communal	non renseigné	Etat de projet	
Axe 5.4: Favoriser l'accueil de grands évènements sur le territoire de l'Ernée								
Création d'un lieu de création pour l'association Au Foin de la Rue (portage associatif)	Projet	Association Au Foin de la Rue						

